

Une fille de 14 ans, qui est dans la deuxième classe de son lycée (en 5ème) dans une ville du centresud de la RCA, montre sa capacité à écrire (son nom a été changé).

# LE DROIT DE L'ENFANT À L'ÉDUCATION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

# Maastricht University

### **Auteurs:**

**HOPMAN Marieke** 

**DOPANI** Petrouchka

**SARAGNET De Christ Bonheur** 

## Dédicace

Aux enfants de la République centrafricaine, qui sont l'espoir et le grand potentiel de ce pays. que vos voix soient entendues, votre force, votre ténacité et votre ambition attestées. Que les adultes de ce monde se tiennent enfin debout et vous disent: vous n'êtes pas seuls.

"Avoir un regard nouveau sur les enjeux du système éducatif centrafricain surtout pour ce qui concerne l'apprentissage des " tous petits" après les périodes de crises et de tensions de tous ordres, a constitué la principale préoccupation des auteurs de ce document. Sous ce rapport, ce travail nous donne un aperçu des difficultés, des contraintes ainsi que des défis auxquels nous sommes ou serons confrontés pour le relèvement du système éducatif dans son ensemble.

### Dr. Akoubakar MOUKADAS-NOURE

Le Ministre de l'enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation.

BANGUI, le 12 Octobre 2017

### **Contents**

| Dédic  | ace   | 2  |       |  |            |
|--------|---|----|-------|--|------------|
| Préfac | ce -> par Dr. MOUKADAS-NOURE  | 2  |       |  |            |
| 1.     | Introduction  | 4  | 6     | Deux études de cas comme exemple                         | 52         |
| 1.1    | Les recherches  | 5  |       | Etude de cas 1: une ville à l'est de la RCA              | 52         |
| 1.2    | Ce rapport  | 7  |       | Etude de cas 2: un village au centre-sud de la RCA       | 55         |
| 2.     | L'éducation et l'ordre social de la Républi-                                | 8  |       |  |            |
|        | que centrafricaine  |    | 7     | Solutions possibles                                      | 57         |
| 2.1    | L'éducation dans la République  | 8  | 7.1   | Nourrir les étudiants                                    | 58         |
|        | centrafricaine  |    | 7.2   | Réduire les coûts scolaires                              |            |
| 2.2    | La perception générale de l'éducation scolaire                              | 9  | 7.3   | Adapter l'éducation centrafricaine au contexte de la RCA | 58         |
| 2.3    | L'éducation pour la paix?   | 10 | 7.4   | Prendre soin des enseignants                             | 61         |
|        |   |    | 7.4.1 | Le paiement des enseignants                              | 61         |
| 3.     | Qui décide de l'éducation en République                                     | 11 | 7.4.2 | La qualité de la formation des enseignants               | 62         |
|        | centrafricaine?   |    | 7.4.3 | 1  |            |
| 3.1    | Le niveau local   | 11 | 7.5   | L'éducation non formelle                                 | 65         |
| 3.1.1  | L'enfant autonome   | 11 | 7.6   | L'éducation pour la paix                                 | 65         |
| 3.1.2  | Le rôle de la famille   | 12 | 7.7   | Que peuvent faire d'autres les différentes               | 67         |
| 3.1.3  | Le rôle de l'école et des enseignants                                       | 14 |       | personnes impliquées?                                    |            |
| 3.1.4  | Le rôle des ONG locales, de l'APE, des                                      | 15 |       |  |            |
|        | leaders politiques locaux et religieux.                                     |    | 8.    | Conclusion   | 69         |
| 3.2    | Le niveau national: le gouvernment et les<br>ONG                            | 16 | 9     | Remerciements  | 70         |
| 3.2.1  | Le pouvoir politique: les bailleurs, les ONG et                             | 17 |       |  |            |
|        | le gouvernment national.  |    | 10.   | Les sources  | 71         |
| 3.2.2  | Le pouvoir politique sur le terrain: les ONG                                | 19 | 10.1  | •  | 71         |
|        | locales et l'inspection académique  |    | 10.2  | 3  | 72         |
|        |   |    | 10.3  |  | 72         |
| 4.     | L'accès à l'éducation   | 22 | 10.4  | 11   | <b>7</b> 3 |
| 4.1    | La pauvreté   | 23 | 10.5  | Les sites internet                                       | <b>7</b> 5 |
| 4.2    | Les conflits armés  | 24 |       |  |            |
|        | Les écoles ETAPES   | 25 |       | Pièce jointe 1: la loi nationale sur le droit            | 76         |
| 4.3    | L'absence d'écoles  | 25 |       | de l'enfant à l'éducation en RCA                         |            |
| 5.     | La qualité de l'éducation   | 27 |       | Constitution de la République                            | 76         |
| 5.1    | La malnutrition   | 28 |       | Centrafricaine (2015).                                   |            |
| 5.2    | Le matériel pédagogique   | 29 |       |  |            |
| 5.2.1  | L'éducation française   | 29 |       | 1.1 Loi no. 97.014 (1997 ) Portant                       | 76         |
| 5.2.2  | Le manque de bâtiments, les tables-blancs et<br>le matériel d'apprentissage | 31 |       | orientation de l'éducation                               |            |
| 5.3    | La position et la qualité des enseignants                                   | 32 |       | 1.2 Loi no. 10.001 Portant Code pénal                    | 77         |
| 5.4    | La corruption   | 33 |       | centrafricain (2010).                                    | "          |
| 5.4.1  | Dans la salle de classe   | 34 |       |  |            |
| 5.4.2  | Au niveau gouvernemental  | 37 |       | Pièce jointe 2: Aperçu des entrevues et                  | 78         |
| 5.4.3  | Au niveau des ONG   | 39 |       | des observations   |            |
| 5.5    | Les règles et punitions   | 40 |       |  |            |
| 5.5.1  | Les formes de punitions corporelles dans les                                | 40 |       | Pièce jointe 3 : Questionnaire Ureport                   | 81         |
|        | salles de classe centrafricaines  |    |       |  |            |
| 5.5.2  | Les différentes opinions sur le sujet                                       | 43 |       |  |            |
| 5.5.3  | Les châtiments alternatifs  | 47 |       |  |            |
| 5.6    | La politique nationale pour améliorer la qualité de l'éducation             | 48 |       |  |            |
| 5.6.1  | Les programmes et résultats   | 49 |       |  |            |
|        | =   |    |       |  |            |

### 1. Introduction

« En République centrafricaine, le droit à l'éducation n'existe pas. » est une remarque souvent faite par la population centrafricaine. Qu'est-ce que cela signifie ? Selon des lois internationales et nationales, signées par les différents gouvernements centrafricains, les enfants possèdent plusieurs droits, y compris celui à l'éducation. En signant ces documents, le gouvernement a promis de :

- Accorder à chaque enfant de la République centrafricaine son droit à l'éducation,<sup>1</sup> y compris aux enfants déplacés à l'intérieur du pays dans des sites pour déplacés internes;<sup>2</sup>
- Donner accès à l'éducation à tous les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ;<sup>3</sup>
- Rendre toute éducation publique gratuite;<sup>4</sup>
- Rendre l'éducation scolaire obligatoire pour les enfants de 6 à 15 ans ;5
- Veiller à ce que personne ne soit traité de manière cruelle ou dégradante (y compris lors des punitions),6 en particulier les enfants de moins de 15 ans;<sup>7</sup>
- Condamner à la prison tout enseignant qui a des rapports sexuels avec un étudiant de moins de 18 ans ;8
- Lutter activement contre la corruption;<sup>9</sup>
- Développer l'éducation non-formelle pour les enfants qui n'ont pas été scolarisés pendant une longue durée;<sup>10</sup>
- Utiliser à la fois le sango et le français comme langues d'éducation scolaire.<sup>11</sup>

En échange, les enfants de 6 à 15 ans sont obligés d'aller à l'école, <sup>12</sup> d'effectuer les tâches qui leur sont confiées dans le cadre de leur éducation et de respecter les règles de l'école.<sup>13</sup>

Ces lois devraient techniquement protéger le droit des enfants à l'éducation. Cependant, de nombreux Centrafricains craignent que ceux-ci ne reçoivent pas un enseignement approprié. Nous les entendons en effet souvent se plaindre de la détérioration du niveau d'éducation dans les écoles publiques, de l'absence des professeurs, de la pénurie de matériel, sans oublier de la corruption et de la violence parfois rencontrées dans des écoles centrafricaines. Malgré le travail assidu de certains enseignants et les efforts faits par des ONG et le Ministère de l'Education, des recherches montrent que le niveau d'éducation en République centrafricaine reste constamment parmi les plus bas du monde. En République centrafricaine actuelle, il n'est en effet pas rare de trouver des enfants de CM2<sup>15</sup> qui ne savent même pas écrire leur propre nom.

- 1 Constitution de la République centrafricaine (2015), art.7; Loi no. 97.014 (1997), art.50; Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte de Banjul) (1981), art.17, Pacte International Relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) (1966), art.13; Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) (1989), art. 28-29.
- 2 Convention de Kampala de 2009 pour la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique art. 9.2(b).
- 3 Constitution (2015), art.6 and 7; Loi no. 97.014 (1997), art.1; CIDE (1989), art. 28.1(a).
- 4 Constitution (2015), art.7; PIDESC (1966), art. 13.1.
- 5 Loi no. 97.014 (1997), art.6; CIDE (1989), art. 28.1(a).
- 6 Constitution (2015), art.3; Loi no. 10.001 Portant Code Pénal Centrafricain (2010), art.118-120; Charte de Banjul (1981), art. 5; Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984), art. 1 and 2; CIDE (1989), art.19.1, 28.2.
- 7 Code pénal (2010), art. 74 : « Quiconque aura volontairement fait des blessures ou porté des coups à un enfant au-dessous de l'âge de 15 ans accomplis ou qui l'aura volontairement privé d'aliments ou de soins au point de compromettre sa santé, sera puni d'emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100.002 à 600.000 francs ».
- 8 Code pénal (2010), art.86, 87, 110.
- 9 Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC) (2005), art. 5.
- 10 Loi no. 97.014 (1997), art. 5.
- 11 Loi no. 97.014 (1997), art. 42 : "le sango et le français sont les deux langues de l'enseignement. L'enseignement du, et en, sango fut introduit dans le programme de l'enseignement primaire en 2000."; CRC (1989), art. 29(c).
- 12 Loi no. 97.014 (1997), art. 6.
- 13 Loi no. 97.014 (1997), art. 50.
- 14 See, amongst others: UNESCO (2012).
- 15 This is the last year (6) of primary school.

### 1.1 Les recherches

En coopération avec le Ministère de l'Education de la République centrafricaine et l'Université de Maastricht, nous avons étudié le droit de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine. Pour ce faire, nous avons parlé à 137 personnes (dont 44 enfants) et utilisé de nombreux documents, afin de trouver une réponse à notre question principale : « Quelle est la signification du droit de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine ? ».

Pour répondre à cette question, nous avons divisé les résultats en plusieurs sous-questions :

- 1 Quel est le sens de l'« éducation » en République centrafricaine?
- 2 Qui décide de l'éducation en République centrafricaine ?
- 3 Qu'est-ce qui influence l'accès des enfants à l'éducation ?
- 4 Quelle est la qualité d'éducation dans les classes centrafricaines, et qu'est-ce qui explique cette (ce manque de) qualité ?
- 5 Comment la situation concrète d'une ville ou d'un village de la République centrafricaine où un enfant grandit influence-t-elle son droit à l'éducation ?
- 6 Quelles sont les possibles solutions?

En résumé, nous voulons savoir pourquoi les enfants centrafricains n'ont pas de droit à l'éducation ou, du moins, pas vraiment. Qui est responsable, et qu'est-ce qui peut être fait pour changer la situation actuelle ? Ce sont les questions auxquelles nous répondrons dans ce rapport.

Pour trouver la réponse à cette question, nous avons utilisé 5 méthodes:

### Interviews formelles16

Nous avons interrogé 87 personnes et leur avons demandé ce qu'elles pensaient être la signification du droit de l'enfant à l'éducation. Ces entretiens ont en général duré plus ou moins 45 minutes, avec quelques exceptions de certains qui ont duré plus de 2 heures. Les personnes interrogées se trouvaient dans 10 différents endroits à travers tout le pays, dans des villages ou dans des villes. Elles vivaient soit dans leur propre maison, soit dans des sites de déplacés internes, en zones de conflit ou dans des endroits relativement sûrs. Le document ci-dessous représente une vue d'ensemble des personnes à qui nous avons parlé.

| Lieu de travail<br>/ rôle principal | Enfant | Parent /<br>tuteur | Professeur<br>/ Directeur<br>d'école | APE | ONG /<br>employé de<br>l'ONU | Inspection<br>académique | Politicien | Leader<br>religieux <sup>19</sup> | TOTAL |
|-------------------------------------|--------|--------------------|--------------------------------------|-----|------------------------------|--------------------------|------------|-----------------------------------|-------|
| TOTAL                               | 31     | 23                 | 11                                   | 2   | 10                           | 5                        | 6          | 5                                 | 9220  |

<sup>16</sup> Les interviews, formelles et informelles, ont été réalisées entre août et décembre 2016.

<sup>17</sup> Pour distinguer, le comptage suivant est utilisé: village = < 1000 habitants; ville ('town') = 1000 - 20.000 habitants; grande ville ('large town') = 20.000 - 100.000 habitants; très grande ville ('city') = > 100.000 habitants.

<sup>18</sup> L'"APE" signifie l'"association des parents d'élèves". Normalement, il y a une APE pour chaque école. Leurs responsabilités diffèrent et ne sont pas souvent claires, allant de la collecte des frais de scolarité, du paiement des enseignants, de la stimulation de la fréquentation scolaire, de la prise en charge de la propriété scolaire, du contrôle de l'école et des enseignants, etc.

<sup>19</sup> Ceux-ci comprennent à la fois des leaders religieux chrétiens et musulmans.

<sup>20</sup> Le total est de 90 car deux personnes remplissent un double rôle ; le directeur d'une ONG était un ancien inspecteur et professeur et un leader religieux travaille également pour une ONG, ce qui conduit à un total de 87 interviews formelles.

### Discussions informelles enregistrées

Nous avons également engagé 50 discussions informelles que nous avons enregistrées concernant le droit de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine. Les conversations étaient plus spontanées sur ce sujet de recherche, et ont donné l'occasion de tester certaines théories ou de discuter de sujets spécifiques (comme l'utilisation de la chicotte<sup>21</sup> ou le rôle de la corruption). Ces discussions ont eu lieu avec les personnes suivantes:

| Lieu de<br>travail<br>/ rôle<br>principal | Enfant |   | Professeur<br>/ Directeur<br>d'école |   |   | Inspection<br>académique | Politicien | Leader<br>religieux |   | Employé<br>(non-<br>politique) du<br>Ministère de<br>l'Education /<br>des affaires<br>sociales | Chercheur | Etudiant | TOTAL |
|---|--------|---|--------------------------------------|---|---|--------------------------|------------|---------------------|---|--|-----------|----------|-------|
| TOTAL                                     | 14     | 4 | 9                                    | 1 | 7 | 1                        | 3          | 8                   | 1 | 3  | 4         | 2        | 5722  |

#### **Questionnaire**

En coopération avec UNICEF, nous avons envoyé un questionnaire via le système 'Ureport'. <sup>23</sup> Grâce aux messages SMS, 2 984 jeunes, généralement de 12 à 35 ans, ont répondu à 5 questions concernant leur expérience personnelle avec l'enseignement primaire en République centrafricaine. <sup>24</sup> Les résultats de ce questionnaire seront présentés dans les sections 5.3.1 et 5.4. Les questions posées dans le questionnaire se trouvent également dans la seconde pièce jointe.

#### **Autres**

- Nous avons visité 7 sites de déplacés internes dans 4 endroits différents ;
- Nous avons observés/participé à une mission de deux jours d'une ONG qui distribuait des livres sur les écoles de village dans une zone minière ;
- Nous avons observé une réunion du Cluster national de l'éducation à Bangui.

<sup>21</sup> For purposes of readability, the pronoun "he" will be used throughout the report. Please note that in these instances, "she" and "her" can be read instead.

<sup>22</sup> Encore une fois, parmi ces personnes, il y en a certaines qui remplissent un double rôle, et dont les deux fonctions étant importantes pour la discussion ; par exemple, trois leaders religieux étaient également professeurs. Le nombre total de discussions informelles et enregistrées est donc de 51.

<sup>23</sup> A part m'aider en envoyant les questions par message SMS, UNICEF CAR n'a pas été impliqué dans la recherche de quelque manière que ce soit et ne peut donc pas être tenu comme responsable de l'un de ses résultats.

<sup>24</sup> Malheureusement, l'Ureport ne fournit pas de données très claires sur les personnes interrogées. Ce que l'on peut tout de même dire est que de tous les Ureporters (23.462), 1% étaient âgés de 0 à 14 ans, 27% de 15 à 19 ans, 41% de 20 à 24 ans, 19% de 25 à 30 ans, 5% de 31 à 34 ans et 7% a plus de 35 ans. 66% sont des hommes et 34% des femmes (voir https://centrafrique.ureport.in/ureporters/, consulté le 12 avril 2017).

### 1.2 Ce rapport

Ce rapport est écrit, en premier lieu, pour le peuple de la République centrafricaine, et en particulier pour ses enseignants. Vous, les enseignants, êtes en effet les premiers à avoir la possibilité de changer la vie des enfants centrafricains étant donné que vous les voyez et travaillez avec eux tous les jours. Nous reconnaissons que vos conditions de travail sont parmi les plus difficiles de celles des enseignants du monde entier et nous espérons pouvoir vous donner des conseils sur la façon de remplir cette tâche complexe, mais extrêmement importante, qui repose sur vos épaules.

En deuxième lieu, ce rapport est rédigé pour les autorités qui contrôlent l'éducation en République centrafricaine (les politiciens nationaux et internationaux ainsi que les ONG). Pour eux, ce document montrera la réalité quotidienne de l'éducation en République centrafricaine et recommandera des mesures à prendre afin que le droit de l'enfant centrafricain à l'éducation devienne une réalité, et ce en commençant par soutenir les enseignants et les enfants eux-mêmes.

L'objectif de ce rapport n'est pas de fournir les "réponses correctes" aux problèmes rencontrés par l'éducation en République centrafricaine, mais plutôt d'exprimer des points de vue différents et d'alimenter le débat. Nous espérons que vous, les personnes qui travaillez pour l'éducation en République centrafricaine, utiliserez ce rapport comme point de départ pour de futures discussions sur l'enseignement. Nous pouvons parler de l'éducation ensemble, dans les rues, dans les salles de classe, ou même au parlement. Nous pouvons discuter et apprendre les uns des autres et essayer d'améliorer notre société. Seuls, nous ne pouvons y arriver. C'est seulement ensemble, avec une attitude d'ouverture, de curiosité et de respect que nous pourrons changer l'éducation en République centrafricaine. Laissez ce rapport être un point de départ à cette conversation.

### Interview nr. 62. Un employé du Ministère de l'Education

La première question est : les enfants ont-ils des droits ? Dans le cadre de la République centrafricaine, je pense personnellement que nous devons relativiser ce concept par rapport au monde occidental. Traditionnellement, dans le contexte centrafricain, nous pensons que l'enfant n'a pas de droit, seulement des obligations. Il²5doit aller sur le terrain, pêcher, aider les adultes avec le travail. Quand il atteindra un certain âge, il aura des droits. Aujourd'hui, les choses changent. Les jeunes réclament les droits qui leur sont dus. Ils sont influencés par les idées européennes, les droits de l'homme etc. Qu'il s'agisse d'un avantage ou d'un inconvénient, nous devons encore l'analyser.

<sup>25</sup> Pour une meilleure lisibilité, le pronom 'il' sera utilisé tout au long du rapport. Veuillez noter que dans ces cas, le pronom 'elle' peut être lu à la place.

### 2. L'éducation et l'ordre social en République centrafricaine

Afin analyser de manière cohérente la situation concernant le droit de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine, nous présenterons d'abord une analyse de l'ordre social de ce pays ; le contexte dans lequel la discussion prend place.

En République centrafricaine, après environ 25 ans de guerre civile, le peuple est malade et fatigué de l'insécurité constante. Il est lassé de ne jamais savoir quand quelqu'un va pointer une arme sur lui et le forcer à faire quelque chose qu'il ne veut pas faire. Il est fatigué d'être soumis à la violence et à l'extorsion par des personnes physiquement plus forts – qu'il s'agisse d'un frère aîné, d'un policier ou d'un membre d'un groupe armé. <sup>26</sup> Sur un plan plus personnel, beaucoup se sentent honteux de leur faible niveau d'éducation et de leur incapacité à "devenir quelqu'un". <sup>27</sup>

Cependant, en ce qui concerne les enfants centrafricains, ils sont en grande partie éduqués de la même manière. Les parents et les enseignants les forcent constamment à faire ce que l'adulte veut, en recourant à la violence. De nombreux parents abandonnent leurs enfants, et les enseignants abandonnent à leur tour leurs élèves. La qualité de l'éducation reçue par la plupart des enfants – s'ils en reçoivent même une – est souvent si mauvaise qu'elle ne leur donne pas les outils nécessaires pour "devenir quelqu'un" dans la vie. De leur donne pas les outils nécessaires pour "devenir quelqu'un" dans la vie.

### 2.1 L'éducation en République centrafricaine

En République centrafricaine, il y a deux endroits où l'enfant peut être éduqué : à la maison et à l'école. Chez eux, les enfants apprennent des membres de leur famille beaucoup de compétences pratiques telles que la prise en charge du ménage, la cuisine, la lessive, la cuisson du manioc, la chasse. Ils apprennent également les normes sociales et les coutumes, comme par exemple la façon de respecter leurs parents, de se laver les mains, de gérer l'argent, etc.<sup>31</sup> Pour certains enfants, c'est la seule forme d'éducation qu'ils recevront dans leur vie, étant donné qu'ils n'iront jamais à l'école.

# Interview 12. Un garçon de 12 ans, qui ne va pas à l'école. Il vit dans un village au sud de la République centrafricaine.

« L'éducation pour moi est le fait de rendre service à ma famille ; aller chercher de l'eau, préparer quelque chose à manger pour mes parents et ne pas trop sortir me balader. Ma mère m'a appris à travailler la terre, à ne pas voler, à ne pas blesser mes amis, et que lorsqu'on trouve quelque chose à manger, il faut le partager avec nos amis. Et ensemble, quand il devient tard, nous retournons à la maison. [...] Ma tante a dit que si mes parents ne m'inscrivaient pas à l'école, je ne saurais pas écrire mon propre nom. [...] Je souhaite aller à l'école, pour apprendre, pour préparer mon avenir.'

Malheureusement, il existe des enfants centrafricains qui ne reçoivent même pas cette forme d'éducation. Il se peut que certains vivent avec des membres de leur famille qui ne s'occupent pas d'eux, ou aussi qu'ils vivent dans la rue sans aucune famille (on les appelle les 'enfants abandonnés'). En République centrafricaine, certains enfants n'ont donc pas reçu cette simple forme d'éducation, et on peut donc dire que leur droit à l'éducation a été bafoué.

<sup>26</sup> Interviews 5, 6, 7, 8, 31, 52, 55, 61, 93.

<sup>27</sup> Interviews 3, 14, 15, 40, 45, 48, 50, 57, 68, 71, 72, 82.

<sup>28</sup> Interviews 1, 9, 16, 18, 19, 20, 21, 24, 31, 32, 33, 35, 36, 39, 40, 41, 43, 45, 46, 48, 49, 50, 53, 54, 58, 59, 60, 61, 65, 75, 78, 80, 81, 82; observations 1, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 22. Voir aussi Initiative Mondiale pour Mettre Fin à Toutes les Punitions Corporelles Infligées aux Enfants (2016).

<sup>29</sup> Interviews 1, 2, 7, 14, 21, 24, 36, 38, 43, 44, 45, 50, 51, 59, 60, 61, 75, 89. Voir aussi UN Doc CRC/C/CAF/2: pp. 117-119.

<sup>30</sup> Voir partie 5.

<sup>31</sup> Interviews 8, 9, 10, 12, 15, 22, 23, 28, 35, 36, 39, 56, 57, 60, 61, 64, 65, 83. Voir aussi Bah-Gayn de Gaulle (1984), qui définit l'éducation (qu'il recherche dans le contexte centrafricain) comme "le moyen de transférer [l'univers culturel des habitudes, des coutumes religieuses, et des moteurs qui forment la caractéristique distincte de la société] d'une génération à la suivante (p.1 du chapitre 1).

### Interview 65. Un leader religieux, au centre-sud de la République centrafricaine

"Un samedi, j'ai vu des petits enfants de 3 ou 4 ans, qui portaient une petite assiette de légumes, et qui suivaient leur soeur aînée et leur mère. Ils allaient sur le marché pour vendre. Je me suis dit que le droit de l'enfant n'est pas respecté parce qu'il doit faire quelque chose qui n'est pas conforme à son âge. Cet enfant doit aller à l'école. Mais je me suis dit que, peut-être, les parents de cet enfant n'ont pas les moyens de payer ses frais de scolarité. Pour ne pas le laisser sur le côté, ils lui apprennent à s'occuper de lui-même, en l'amenant sur le terrain et en le laissant vendre des choses, et en lui disant : 'regardes, tu n'as pas de chaussures, si tu vends quelque chose, tu pourras t'en acheter'. C'est une façon de lui apprendre à prendre soin de lui-même."

Néanmoins, pour ce rapport, nous avons choisi de nous concentrer sur le droit à l'éducation scolaire, car c'était la forme d'éducation qui semblait le plus préoccuper les enfants et adultes centrafricains.

### 2.2 La perception générale de l'éducation scolaire

L'éducation scolaire, en général, est perçue par la plupart des Centrafricains (enfants et adultes) comme étant très importante. Il y a plusieurs raisons pour expliquer cela:<sup>32</sup>

- l'apprentissage permet de construire un avenir.
- par l'éducation, vous pouvez devenir une « grande personne » (une personne d'importance).
- quelqu'un qui sait lire et écrire possède un statut social plus élevé dans la communauté que quelqu'un qui ne sait pas.
- L'éducation permet de trouver un emploi et de gagner de l'argent, argent que vous pouvez ensuite utiliser pour soutenir financièrement votre famille.

Les enfants centrafricains sont généralement très positifs lorsqu'ils parlent de l'école. Ils aiment apprendre et sont très désireux de se développer, de « devenir quelqu'un ». Ils voient leurs enseignants comme la personne principale qui les aident à atteindre ce but. <sup>33</sup> Ceux qui ne peuvent pas aller à l'école ou qui sont médiocres, se sentent mal et stupides par rapport à leurs amis qui eux brillent à l'école. <sup>34</sup>

Interview 41. Une petite fille de 8 ans dans une école privée, dans une ville au centre-sud du pays. "C'est bien ici [à l'école]. Ils enseignent bien aux enfants. S'il y a quelque chose que tu ne connais pas, ils te l'expliquent."

Les enfants qui ont fréquenté les bancs de l'école parlent généralement respectueusement de leurs enseignants, heureux que ceux-ci leur aient expliqué ce qu'ils voulaient comprendre. <sup>35</sup>

Cependant, de nombreux Centrafricains sont aussi assez négatifs lorsqu'ils discutent des écoles actuelles. Même s'ils reconnaissent que les enfants ont besoin d'éducation, ils doutent fortement que celle-ci, pourtant si nécessaire, puisse être trouvée dans les écoles publiques centrafricaines. Les adultes pensent que la qualité de l'enseignement publique a considérablement diminué au cours des 15 à 20 dernières années. Bien que l'éducation des écoles privées soit considérée comme étant de bien meilleure qualité, de nombreuses familles ne sont pas en mesure de payer les frais scolaires plus élevés, et ces écoles ne leur sont donc d'aucune utilité. <sup>36</sup>

<sup>32</sup> Interviews 1, 2, 3, 5, 8, 9, 12, 18, 19, 20, 21, 30, 32, 35, 36, 37, 39, 40, 46, 47, 49, 50, 54, 56, 57, 58, 61, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 82, 83.

<sup>33</sup> Interviews 1, 2, 5, 8, 9, 18, 30, 31, 33, 40, 41, 45, 54.

<sup>34</sup> Interviews 3, 12, 40, 45.

<sup>35</sup> Voir note de bas de page 33.

<sup>36</sup> Interviews 1, 4, 5, 10, 11, 14, 16, 26, 36, 37, 49, 57, 60, 61, 64, 65, 73, 74, 76, 82, 83, 85, 86, 97. Ceci est en accord avec les observations 6, 9, 10, 14, 15, 16, 18, 20 and 22.

### 2.3 L'éducation pour la paix?

Le slogan 2015-2016 d'UNICEF pour le retour à l'école était : "retour à l'école = retour à la paix". Il est largement reconnu que l'éducation peut être un instrument pour créer la paix, mais elle peut cependant également être utilisée pour faire la guerre. C'était Nelson Mandela, l'activiste politique qui a libéré l'Afrique du Sud de la politique raciste de l'apartheid et en est devenu son premier président noir, qui a déclaré : "l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde". Dans cet état d'esprit, nous devons nous poser une question difficile : l'éducation que la plupart des enfants reçoivent dans les écoles de la République centrafricaine est-elle une éducation qui mènera à la paix?

# Interview 61. Un leader religieux et directeur d'une filiale d'une ONG, à l'ouest de la République centrafricaine.

"Depuis environ vingt ans, la mentalité des Centrafricains change. Les valeurs traditionnelles, comme la solidarité au sein de la famille et le patriotisme, ont largement disparues. Ce qui était autrefois l'autorité traditionnelle n'a plus beaucoup de valeur de nos jours. Ce qui reste, c'est une autorité qui s'impose à différents niveaux, par la violence, une forme d'autorité qui n'est pas bien acceptée par les nouvelles générations. C'est la difficulté que nous voyons : les nouvelles générations n'écoutent pas, et les adultes essaient d'imposer leur autorité par la violence. C'est la seule façon qu'ils ont pour essayer de faire écouter la jeunesse. De cette façon, les jeunes assimilent la violence, et ils grandissent avec ce modèle. Dans la société centrafricaine, c'est chacun pour soi : soit vous imposez votre volonté sur quelqu'un d'autre, et quand vous ne pouvez pas, vous souffrez sous leur domination ('on s'impose où on peut et on subit où on ne peut pas s'imposer').



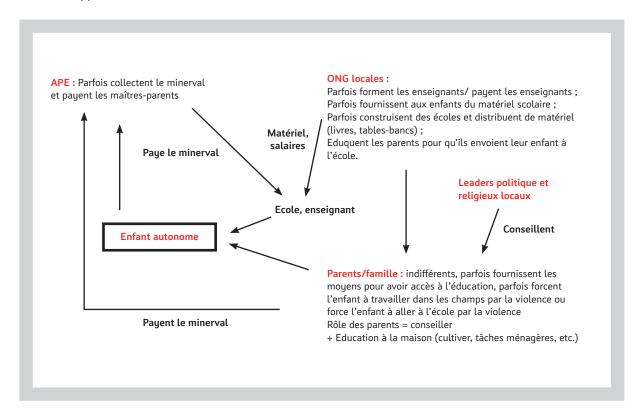
2 UNICEF (2015a) 18 septembre 2015: la conférence de presse "Retour à l'école", avec le ministre de l'Education Eloi ANGUIMATE et le représentant d'UNICEF en République centrafricaine Mohamed MALICK FALL

### 3. Qui décide de l'éducation en République centrafricaine?

Dans la République centrafricaine, les décisions sur le droit de l'enfant à l'éducation sont prises à deux niveaux différents. Le premier niveau, le niveau local, est celui où les directeurs d'école, les APE, les instituteurs et les enfants décident de l'éducation quotidienne des enfants. Le deuxième niveau est le niveau national, où le gouvernement centrafricain et les ONG décident ce qu'il se passe dans le système éducatif de la République centrafricaine. Ces deux niveaux distincts vont être discutés ci-dessous.

#### 3.1 Le niveau local

En étudiant la manière selon laquelle la décision d'aller à l'école ou non est prise au niveau local, les relations suivantes apparaissent :



### 3.1.1 L'enfant autonome

Au niveau local, l'enfant centrafricain semble relativement autonome quand il s'agit de l'éducation. Bien que quelques enfants disent que c'est le choix de leurs parents s'ils vont à l'école ou pas (29%), la plupart des enfants affirment qu'ils choisissent eux-mêmes d'aller à l'école ou non (71%). Ceci est confirmé par les instituteurs et les inspecteurs de l'éducation qui sont souvent témoins d'enfants livrés à eux-mêmes, surtout si la famille ne peut pas se permettre de payer les frais scolaires.<sup>37</sup> Ces enfants doivent chercher de l'argent pour les frais scolaires, demandant à tous les adultes qu'ils connaissent de l'argent, travaillant pour de l'argent ou, dans le cas des filles, elles doivent trouver un petit ami qui payera pour elle.<sup>38</sup> Bien que certains enfants soient fortement influencés par leur famille quand ils doivent prendre cette décision, ils continuent d'affirmer que c'est eux qui décident et, effectivement, ils vont parfois à l'encontre des souhaits de leur famille.

<sup>37</sup> Interviews 4, 7, 42, 43, 47, 48, 49, 53, 54, 57, 81; observation 12.

<sup>38</sup> Une autre raison pour laquelle les filles arrêtent l'école est parce qu'elles tombent enceintes. Selon les données de WHO, 23% des femmes centrafricaines âgées entre 15 et 19 ans ont donné naissance (World Health Organization (2016) : p.105).



 Des enfants dans un village à l'ouest de la République cen trafricaine suivent les cours par la fenêtre

# Interview 24. Une fille de 13 ans qui ne va plus à l'école depuis l'âge d'11 ans. Elle vit dans une ville au Sud-Est.

MH : Pourquoi as-tu arrêté l'école ? Ata : C'était un problème [financier].

MH : Quel était le problème ?

Ata : Mes parents ne voulaient pas m'aider et moimême, je n'avais pas la possibilité de gagner de l'argent pour payer le matériel scolaire.

MH : Pourquoi penses-tu que tes parents ne veulent pas t'aider ?

Ata : Je vais faire de mon mieux pour retourner à l'école cette année.

MH: Comment?

Ata : Je prie à Dieu et peut-être qu'Il peut m'aider et

me donner un peu d'argent, ce qui m'aiderait à payer des cahiers et des stylos pour aller à l'école.

Cas: une école privée dans une grande ville dans l'est, classe de CE2. Il y a 117 élèves dans la salle de classe (la plupart sont âgés de 8 à 10 ans). Pendant un exercice d'écriture, l'instituteur remarque qu'un garçon n'écrit pas. Il demande pourquoi. Le garçon dit qu'il ne peut pas écrire parce qu'il n'a pas de crayon. L'instituteur répond: « Qu'est-ce que tu veux dire par tu n'as pas de crayon? Nous vous le disons souvent, si vous n'avez pas de crayons, vous partez et vous allez chercher du bois, vous le vendez et vous avez 50 CFA. Ou vous travaillez dans les champs. Vous êtes assez grands, prenez vos responsabilités et ayez vos crayons! ». Quand personne ne regarde, le garçon prend un crayon dans le sac à dos de son collèque.

### 3.1.2 Le rôle de la famille

Fait intéressant, la plupart des parents/tuteurs qui ont la charge d'enfants (71%) affirment que ce sont eux qui décident si l'enfant va à l'école ou non. Ils le font soit avec violence (« si un de mes enfants n'écoute pas, j'utilise la *chicotte* »), ou en les conseillant.

Il semble qu'il y ait quatre sortes de relations entre les enfants centrafricains et leur famille ;

- 1 Les enfants vivent sans famille, soit parce qu'ils ont été abandonnés par leur famille, soit parce qu'ils sont orphelins et qu'il n'y a pas de membre de la famille vivant à proximité.
- 2 Les enfants vivent avec une famille qui leur est indifférente ; il leur est permis de vivre dans la même maison tant qu'ils n'ennuient personne. Ils ne reçoivent que peu d'attention et sont obligés de trouver leur nourriture eux-mêmes.
- 3 Les enfants sont considérés comme faisant partie de la main d'oeuvre de la famille ; ils travaillent avec leurs gardiens dans les champs, par exemple. Quelqu'argent qu'ils gagnent, ils le donnent à leurs gardiens.
- 4 La famille prend soin des enfants, sans contrepartie. Les gardiens sont d'avis que « si vous avez mis un enfant au monde, vous devez en prendre soin ». C'est pourquoi, ils font ce qu'ils peuvent pour éduquer, nourrir et soutenir les enfants.

### Interview 50. Une mère de 6 enfants, dans une très grande ville au centre-sud de la RCA:

« Après que mon père soit mort, ma mère m'a abandonnée. Elle m'a laissée avec ma tante et est partie. Je pense que c'est une mauvaise chose qu'elle m'ait abandonnée, ce n'est pas du tout normal. Elle est partie avec un autre mari pour avoir des enfants avec lui [...] Je devais aller à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner, et quand je revenais il n'y avait rien à manger, je n'avais aucune aide, donc j'ai décidé de quitter l'école. J'ai arrêté l'école à 12 ans [...] mes anciens collègues qui ont continué à aller à l'école sont maintenant des personnes respectables et quand je vois ça, cela ne me fait pas du bien. »

De ces quatre types de relations enfant-famille, seules les familles du troisième et quatrième type participent à la décision d'envoyer ou non les enfants à l'école.

Les familles du troisième type, qui perçoivent les enfants comme faisant partie de la main d'oeuvre familiale, ne veulent pas que leur enfant aille à l'école pour une, ou plusieurs, des raisons suivantes :

- La famille ne voit pas l'utilité de l'éducation scolaire ; ils affirment que la qualité de l'éducation publique est tellement pauvre qu'après six ans à l'école les enfants ne parlent toujours pas français. De plus, quelle est l'utilité de parler le français quand on va passer sa vie à travailler dans les champs ou au marché local?
- La famille ressent qu'ils n'ont pas choisi d'avoir ces enfants ; ceci arrive, par exemple, quand les gardiens élèvent un enfant qui a été abandonné par ses parents (biologiques). L'enfant est perçu comme un individu qui doit gagner le droit, via le travail, de faire partie de la famille, de partager la maison et la nourriture.
- La famille ressent que le rôle de l'enfant est d'aider la famille en gagnant de l'argent et/ou en faisant les tâches ménagères.



## Interview 18. Un garçon de 8 ans dans une ville au sud-est.

« C'est important d'étudier. Parfois, le matin, ma grand-mère me dit que je dois travailler dans les champs. Quand je lui dis que j'ai envie d'aller à l'école, elle me tape avec la « chicotte ». Certaines des cicatrices de mes jambes viennent de la chicotte, les autres c'est quand je joue et que je tombe. Souvent, je me lève tôt, quand il fait encore noir, avant que n'importe qui ne se réveille. Je me lave les dents et je vais à l'école. »

Les familles du quatrième type, qui s'occupent de l'enfant sans rien attendre en retour, font ce

qu'elles peuvent pour assurer à l'enfant la meilleure éducation possible. Ceci peut être sous forme d'éducation à l'école ou à domicile, ou les deux – suivant ce que la famille trouve le plus utile pour l'enfant. En ce qui concerne l'éducation à l'école, les considérations suivantes sont impliquées :

- La famille pense que les enfants devraient aller à l'école
- La famille pense que (au moins) certains des enfants de la famille devraient aller à l'école
- La famille pense que seulement les garçons devraient aller à l'école ; les filles doivent pouvoir gérer le ménage et prendre soin des enfants (en prenant soin de leurs petits frères et petites soeurs)<sup>39</sup>
- La famille pense que l'éducation à l'école dans la République centrafricaine n'est pas adaptée à la réalité du pays. Par conséquent, ils préfèrent éduquer l'enfant à la maison, leur enseignant une profession (par exemple, agriculteur, chasseur, pêcheur)
- La famille n'a pas les moyens financiers d'envoyer leurs enfants à l'école

Les enfants qui vivent dans ce genre de familles se sentent souvent soutenus. Idéalement, ils sont soutenus pour aller à l'école et même aidés pour leurs devoirs. Cette aide n'est pas toujours possible parce que peu de leurs gardiens sont allés à l'école eux-mêmes. Cependant, dans ce cas, le fait que les parents montrent de l'intérêt dans ce que l'enfant a appris à l'école, est toujours une puissante source de soutien.<sup>40</sup>

<sup>39</sup> Interviews 4, 10, 11, 14, 16.

<sup>40</sup> Interviews 1, 2, 9, 19, 20, 36, 37, 39, 41.

Interview 20. Une fille de 13 ans, qui est en classe de CM1 dans une école privée d'une ville dans l'est de la RCA: « Parfois ma mère me dit de prendre mon cahier et de revoir les leçons que nous avons apprises à l'école. Il m'arrive aussi de prendre mon cahier et de relire de moi-même. Donc cela vient de deux côtés. Si ma mère voit que je ne suis pas d'humeur à faire mes devoirs, elle me dit de les faire [...] elle a ce droit parce que c'est ma mère et elle souffre avec moi. Elle pense que je vais pouvoir l'aider dans le futur si je trouve un travail ».

Interview 36. Une fille de 20 ans qui a reçu récemment son diplôme secondaire (BAC) dans une école publique d'une très grande ville au centre-sud de la RCA: « Dans notre famille, tout le monde encourage l'enfant à aller à l'école. Dans notre famille, si tu n'apprends pas, si tu abandonnes tes études, tu seras détesté par tout le monde. [...] Les tantes, les oncles, nous donnent des conseils. A la fin, c'est moi qui prends la décision mais je suis encouragée par les avis de la famille. »

Pendant l'enfance, les enfants de la République centrafricaine vivent souvent différentes situations familiales. Par exemple, la famille peut prendre soin de l'enfant comme s'il était un bébé, puis l'enfant contribuera au revenu familial en travaillant dans les mines pour quelques années, puis ira vivre dans la rue pendant un temps, avant de déménager dans le ménage d'autre membre de la famille. Le processus de changer de différentes situations familiales est fortement influencé par la pauvreté, le conflit armé et les maladies.

Le droit de l'enfant à l'éducation est fortement influencé par les différents types de situations familiales dans lesquels l'enfant se trouve. Dans la plupart des cas, l'instabilité des situations familiales pour les enfants les rend plus autonomes : savoir que souvent vous ne pouvez pas compter sur votre famille pour vous aider, va faire que vous devrez prendre soin de vous-même. 42

### 3.1.3 Le rôle de l'école et des enseignants

Bien que les écoles et leurs enseignants ne décident pas directement si les enfants vont à l'école ou non, certaines de leurs actions influencent parfois fortement cette décision.

Premièrement : sans enseignant, il n'y a pas d'éducation scolaire. C'est avant tout comme cela que les enseignants influencent la possibilité de l'enfant de suivre une éducation scolaire – en étant présents ou non dans les salles de classes. Ceci peut paraître évident mais il s'agit en fait d'un défi majeur pour l'éducation de la République centrafricaine, parce que :<sup>43</sup>

- Un bon nombre d'enseignants qui ont suivi la formation de l'enseignement et qui sont maintenant qualifiés pour enseigner, préfèrent trouver du travail ailleurs parce que le salaire des enseignants est souvent bas et les enseignants ne sont que peu respectés de manière générale.
- Souvent, les enseignants de la République centrafricaine ne veulent pas aller dans les zones rurales, surtout parce que les chances d'être payé en dehors de quelques villes qui ont des banques (financières) sont minces.44 Un autre facteur est que les enseignants ne veulent pas travailler dans des zones qui ne sont pas sûres, à cause de combats armés continus.
- Souvent, les enseignants qui travaillent dans les écoles ne viennent pas le matin parce qu'ils font la grève, prennent simplement congé ou travaillent ailleurs (surtout à cause de leur salaire très bas et irrégulier).

Les maitres-parents<sup>45</sup> sont généralement nommés pour remplacer les enseignants qualifiés (« enseignants titulaires »).

<sup>41</sup> Interviews 1, 6, 14, 33, 36, 37, 38, 41, ", 50, 55, 75, 76, 77, 78.

<sup>42</sup> D'un autre côté, du point de vu des gardiens, la mortalité infantile dans la République centrafricaine est relativement élevée. Savoir qu'il est possible que leur enfant meure, peut influencer l'attachement émotionnel de la famille envers leurs enfants. (Cependant, il y a peu de données et, plus précisément, peu de données fiables disponibles sur la mortalité infantile. L'OMS et UNICEF estiment que le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans en 2015 sur 1000 naissances était de 130).

<sup>43</sup> Interviews 1, 3, 5, 6, 7, 8, 11, 16, 18, 22, 35, 37, 46, 49, 50, 53, 60, 65, 69, 72, 79, 80, 84, 87; observation 22.

<sup>44</sup> Selon un sondage de 2016, seul 1 commune de la capitale sur 10 possède « une forme de système bancaire qui est soit une agence bancaire ou un crédit mutuel local » (sur un total de 179 communes). Voir : Central African Republic (2017) : p. 13, qui montre que dans 4 régions sur les 7 que compte la République centrafricaine, 0% des villages principaux ont un accès à l'électricité.

<sup>45</sup> Il s'agit d'adultes qui sont sélectionnés parmi la communauté locale pour avoir un niveau d'éducation relativement haut (par exemple, ils ont été à l'école jusqu'en 3ème année secondaire). Ils sont nommés enseignants et payés par les élèves et/ou les gardiens.

D'un autre côté, on trouve des enseignants (*maitres-parents inclus*)<sup>46</sup> à travers le pays qui sont très motivés. Ils construisent des écoles, des tables-bancs d'école, ils rendent visite aux familles pour voir si leurs enfants peuvent venir à l'école. Ils préparent leurs classes et viennent pour enseigner, parfois pour peu ou rien en retour.<sup>47</sup>

### Interview 14. Un homme de 40 ans qui vient d'un petit village du centre du pays.

Après avoir vécu dans la brousse pendant 2 ans, après avoir fui le conflit armé avec sa famille, il vit maintenant sur un site pour personnes déplacées internes (IDP) dans la périphérie d'une grande ville. Il y a une école temporaire sur place, le projet d'une ONG, où il enseigne. « Chaque fin de mois, nous recevons 30.000 CFA. 48 C'est trop peu. Nous sommes parents, nous avons une famille dont nous devons prendre soin. Les 30.000 ne suffisent vraiment pas.

Nous n'avons pas de champs [agricoles),<sup>49</sup> à part ce travail, nous n'avons aucune autre source de revenus [...] Parfois tu peux tomber malade, tu dois payer des vêtements pour tes enfants ; la nourriture est aussi un problème. En moins d'une semaine, l'argent a disparu. [...] Un salaire juste, pour moi, serait 100.000 CFA.50 Alors tu peux prendre soin de ta famille et peut-être même garder un petit peu, pour que dans le futur tu puisses peut-être t'acheter un vélo. »

Les règles des écoles sont une autre manière par laquelle les écoles influencent indirectement les enfants à aller à l'école ou non. Les règles scolaires influentes incluent :51

- Exiger aux élèves d'apporter certains matériels scolaires comme condition pour suivre les cours. Par exemple, les élèves doivent apporter une certaine quantité de cahiers et de stylos en classe sinon ils ne peuvent pas assister à la leçon.
- Exiger aux élèves de porter des uniformes
- Les frais de scolarité.

Interview 45. Une fille de 13 ans qui a été acceptée en première année secondaire (6ème). Elle vit dans un village dans le centre-sud de la RCA. « Avant, au début de chaque année scolaire, j'avais un peu d'argent pour payer des cahiers et si je n'avais pas assez, l'instituteur m'aidait en me donnant un ou deux cahiers. Mais depuis que je suis en secondaire, ils ne m'aident plus. [...] J'ai trois cahiers. Quand je vais à l'école, l'instituteur vérifie, et si je n'ai pas 12 cahiers, elle me met dehors. » Elle ne va plus à l'école.

#### 3.1.4 Le rôle des ONG locales, des APE, des leaders politiques et religieux locaux.

Le rôle des ONG locales, des APE, des leaders politiques locaux (chefs de villages, maires, etc.) et des leaders religieux est plutôt limité en ce qui concerne les décisions de si oui ou non un enfant va à l'école. Il y a deux moyens par lesquels ils sont indirectement impliqués ;<sup>52</sup>

- 1 En influençant la décision au moyen de « sensibilisation » (une forme d'éducation collective dans une certaine zone);
- 2 En créant les conditions nécessaires pour que les enfants soient capables d'aller à l'école.

Sensibilisation: Les personnes mentionnées ci-dessus disent qu'elles essayent d'influencer les parents, au moyen de conversations collectives ou individuelles, pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école. Ces personnes expliquent les bénéfices de l'éducation scolaire, parfois en mettant de l'emphase sur le droit de l'enfant à aller à l'école.

D'un autre côté, dans quelques rares occasions, ces partis déconseillent d'envoyer les enfants à l'école. Nous avons entendu parler d'un leader religieux qui dit aux familles qu'envoyer les filles à l'école était contre la volonté d'Allah. Cependant, plusieurs autres leaders islamiques font valoir le contraire : ils disent, qu'en fait, l'Islam encourage les garçons et les filles à aller à l'école.

<sup>46</sup> Désormais, au travers de ce rapport, "enseignants" signifiera maitre-parents et enseignants qualifiés.

<sup>47</sup> Interviews 14, 29; observations 6, 9, 16, 20.

<sup>48</sup> Plus ou moins US \$50. Avec ce salaire, les ONG payent les enseignants qui ont une famille vivant bien en dessous du seuil international de pauvreté, qui est établi par la banque mondiale à \$1,90 par personne par jour.

<sup>49</sup> Ils ne peuvent donc pas faire pousser leurs propres plantations et, de ce fait, compléter leur salaire et/ou leur alimentation.

<sup>50</sup> Plus ou moins US \$165.

<sup>51</sup> Interviews 4, 5, 12, 21, 22, 24, 25, 29, 42, 43, 44, 45, 51, 53, 57, 60, 80, 81, 127, 128.

<sup>52</sup> Interviews 7, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 22, 28, 47, 53, 55, 57, 70, 79, 80, 81, 84, 93.

Créant les conditions pour l'éducation scolaire : souvent, les parties mentionnées (ONG, APE, leaders politique locaux et leaders religieux) essayent de créer les conditions permettant aux enfants d'aller à l'école, par exemple en construisant des écoles, en distribuant des kits scolaires,<sup>53</sup> en payant les enseignants. Ce genre d'aide provient de différents endroits à différents moments. Pour la plupart des enfants et des familles, il n'est absolument pas clair pourquoi, quand et pour qui cette aide arrive. A leurs yeux, la distribution des ressources est organisée de manière aléatoire : un jour les élèves d'une école reçoivent quelque chose mais pas les élèves de l'école voisine, certains enseignants sont payés mais pas d'autres, ils payent les enseignants pour une période de 6 mois puis quittent le village, etc.<sup>54</sup>

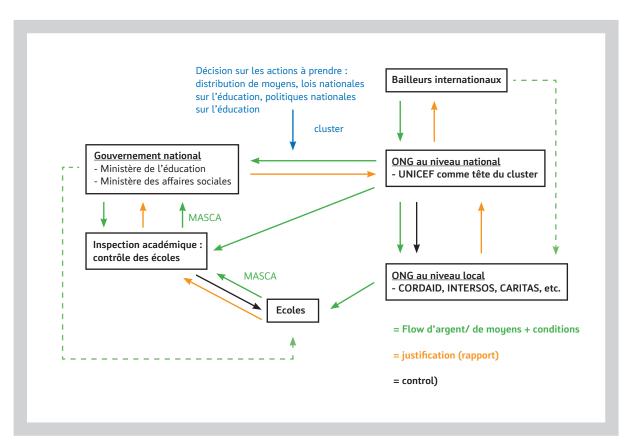
Interview 44, avec un groupe de 4 mères. Elles vivent sur un site pour personnes déplacées internes dans le centre-sud de la RCA. Quand nous les rencontrons, elles sont en train de jouer à un jeu de société. Deux d'entre elles portent un sac à main, elles portent toutes des boucles d'oreilles. Aucun de leurs enfants ne va à l'école.

Rép 1 (35 ans, 3 enfants): dans la République centrafricaine, certains parents n'ont pas les ressources pour envoyer leurs enfants à l'école, ils préfèrent que leur enfant reste à la maison pour travailler, pour vendre des choses pour qu'il y ait de l'argent pour manger. Il s'agit uniquement d'un problème de ressources. [...] Rép 2 (45 ans, 6 enfants): on attend que les gens des ONG arrivent et nous donnent quelque chose pour que nos enfants puissent aller à l'école.

MH : Vous attendez que les ONG vous donnent des ressources ? Quelle sorte de ressources ? Rép 2 : Ils doivent nous donner de l'argent pour qu'on puisse inscrire les enfants à l'école.

### 3.2 Le niveau national : gouvernement et ONG

Au niveau national, les décisions qui sont prises concernent l'organisation de l'éducation dans la République centrafricaine : où construire des écoles, combien d'enseignants à former et où les envoyer, où investir au niveau de l'éducation, etc. En bref, toutes les décisions politiques concernant l'éducation dans le pays sont prises au niveau national. D'une manière générale, le niveau national peut être décrit comme suit:



<sup>53</sup> Un "kit scolaire" est un petit paquet avec du matériel scolaire. Le contenu de ces paquets varie mais ils peuvent contenir un sac à dos, des crayons, des cahiers, des tableaux noirs (en tablette) et/ou des stylos.

<sup>54</sup> Interviews 14, 44, 80, 81, 84, 120, 121. Voir aussi : Norwegian Refugee Council, Renouf, J.S. (2015) : p. 24.

#### 3.2.1 Pouvoir politique: les bailleurs, les ONG et le gouvernement national.55

Au niveau national, les décisions prises concernant l'éducation sont sujettes à une relation de pouvoirs compliquée entre les bailleurs, les ONG et le gouvernement national (plus précisément le Ministère de l'Education de la République centrafricaine).

Dans la République centrafricaine, cette situation est aussi présente en ce qui concerne l'éducation. Quand des décisions politiques doivent être prises concernant l'éducation, le cluster de l'éducation (un groupe de différentes ONG qui travaille sur l'éducation dans la République centrafricaine)<sup>56</sup> semble avoir le plus de pouvoir. Le groupe est dirigé par des ONG et, bien qu'elles consultent le gouvernement, à la fin, il semblerait que ce soient elles qui prennent le plus de décisions. Cette situation est possible parce qu'elles contrôlent la plupart de l'argent de l'éducation. Le Ministère de l'Education a un budget très réduit.<sup>57</sup> Par conséquent, si une personne travaillant au Ministère de l'Education veut commencer un projet, elle doit demander de l'argent aux ONG.<sup>58</sup>

De plus, les employés du gouvernement ont réputation très mauvaise auprès des ONG. Certains travailleurs des ONG ne sont pas sûrs que leurs collègues du gouvernement ne soient pas suffisamment motivés à améliorer l'éducation de la République centrafricaine. Peut-être que les gens du gouvernement s'en fichent (apparemment, certains employés du Ministère de l'Education ne viendraient au travail qu'environ 30 minutes par semaine) et qu'ils leur manquent les compétences de gouvernance nécessaires. <sup>59</sup> C'est une autre raison pour laquelle ce sont souvent les ONG qui prennent les décisions finales. <sup>60</sup>

Les ONG de la République centrafricaine reçoivent la majorité de leur argent de bailleurs internationaux.<sup>61</sup> Cet argent n'est pas simplement donné, il y a des conditions ; par exemple, nous vous donnons 5 millions de dollars mais vous devez construire 500 écoles et payer 700 enseignants pour une période de 4 ans. Ces résultats doivent être rapportés aux bailleurs après qu'un projet ait été terminé. Quelques conséquences possibles de cette méthode pour l'éducation de la République centrafricaine inclut :

- La politique de l'éducation et les projets sont basés sur ce que les bailleurs internationaux veulent, pas sur ce qui est nécessaire dans les écoles de la République centrafricaine
- Les ONG, et pas le gouvernement, deviennent responsables de l'éducation dans la République centrafricaine
- Les gens dans les écoles ont l'impression que les règles nationales sont imposées non par leur gouvernement mais par des « étrangers » (par exemple la règle que la chicotte ne peut pas être utilisée, ou la règle qui dit d'utiliser les cahiers français. Voir aussi section 5)
- A cause du fait de devoir rapporter aux bailleurs internationaux, une emphase est mise sur des objectifs quantitatifs et de court terme (construire X écoles, former X enseignants) plutôt que sur des objectifs qualitatifs et de long terme (par exemple : rechercher les besoins des enseignants et des étudiants, développer des livres d'école de haute qualité, former convenablement les enseignants, etc.)<sup>62</sup>
- 55 Nous avons décidé de garder le rôle de l'ancienne puissance coloniale française hors de cette section. Il y a un « conseiller technique », un conseiller au Ministère de l'Education qui travaille au Ministère et qui est payé par le gouvernement français (et est sous la direction de Paris). Bien qu'il soit clair que cette position n'est pas strictement cérémoniale, investiguer le pouvoir politique précis de cette fonction demanderait plus de temps et de ressources que nous n'avions à ce moment.
- 56 En 2006, le groupe de l'éducation de la République centrafricaine était constituée de « plus ou moins 35 membres actifs, incluant le Ministère de l'Education et 18 ONG » (voir : République centrafricaine cluster education (2016a).
- 57 Interviews 7, 11, 22, 52, 53, 61, 62, 74. Plusieurs personnes ont fait remarquer que le budget national de 2006 n'était que de 4% du budget total du gouvernement.
- 58 Interviews 11, 16, 129; observation 19.
- 59 Interviews 11, 27, 52, 129.
- Fait intéressant, selon des recherches académiques, dans beaucoup de pays d'Afrique, le pouvoir politique des ONG semble être limité par les restrictions gouvernementales (voir par exemple Bratton (1987); v.d. Borgh & Terwindt (2014)). Le fait qu'il semblerait que cela soit différent dans la République centrafricaine, du moins en ce qui concerne l'éducation, pourrait-être expliqué par ce que Lombard appelle « wholesale outsourcing » ; 'Avant, les concessions étaient surtout données pour extraire les ressources, mais maintenant, par le moyen d'aide étrangère, toutes les prérogatives du gouvernement ont aussi été transformées en concessions, résultant à l'externalisation de ventes en gros de la souveraineté du pays' (2016a: p. 9), référant à Smith (2005). Lombard décrit aussi la dynamique entre les bailleurs et les politiciens centrafricains comme suit : 'ce qui rassemble tout le monde ensemble c'est l'idée de l'état [...] et, pourtant, toutes les personnes concernées savent que c'est, au mieux, un décor ; ce qui permet aux gens de faire une prestation au-devant et au derrière de la scène pour entreprendre d'autres business avec un degré de transparence qui varie' (pp. 64-65).
- 61 Dans la branche de l'éducation, sur les dernières années, les donneurs principaux ont été le Global Partnership for Education et l'Union Européenne.
- 62 Par exemple, selon le National Recovery and Peacebuilding Plan 2017-2021, le premier de quatre critères pour la priorisation d'interventions est : « Est-ce que l'activité va avoir un impact immédiat et visible sur la construction et le rétablissement de la paix et/ou réduira les risques critiques et les facteurs de fragilité ? » (World Bank Group (2017) : p.18).

### Interview 11. Un employé d'une ONG travaillant au niveau national.

MH : Qui, selon vous, gouverne les décisions propres à l'éducation au niveau national?

Rép: Ce sont les ONG, sans hésitation. Je pense qu'il y a une relation de pouvoir parce que les agences humanitaires ont l'argent [...] elles gèrent les fonds [des bailleurs]. Donc, avec toutes ces fonctions, le pouvoir entre [les ONG] et le Ministère de l'Education est incomparable.

MH : Intéressant, c'est donc non démocratique dans un sens.

Rép: Oui, en effet. Mais d'un autre côté, [les ONG] ont toute l'expertise. Même les documents stratégiques du plan de rétablissement, ils sont tous développés par l'[ONG]. Le Ministère de l'Education a 1 ou 2 points de focus, mais tout le processus est dirigé par l'[ONG]. Parce qu'il y a des dates limites très claires et des travaux qui doivent être d'une certaine qualité, et c'est bien connu que le Ministère de l'Education ne va pas être capable d'atteindre les standards s'ils le font seuls.

MH: Les standards des bailleurs?

Rép : Exactement. [...] le fait que les organisations humanitaires prennent un tel..., ont un tel... elles prennent presque la responsabilité du gouvernement de fournir l'accès à l'éducation à la population. Elles prennent presque la crédibilité [du gouvernement].

Vendredi matin, 9h00 : une réunion du cluster de l'Education. La réunion prend place dans l'office d'une ONG à Bangui (observation 3).

La réunion commence avec un expert de communication qui prend à peu près 20 minutes pour informer tous les participants de la récente épidémie de choléra. Il parle des risques, des symptômes et des développements attendus de la maladie meurtrière dans la République centrafricaine. Entant qu'expert en communication, il affirme que la manière la plus efficace d'informer tous les citoyens de la République centrafricaine qu'il faut se laver les mains et qu'il ne faut pas boire l'eau contaminée, est par le moyen des enfants. L'idée est d'informer les enfants d'abord pour qu'ils puissent eux-mêmes informer leurs parents ensuite. Pour informer les enfants, l'équipe de communication a développé un court dessin-animé. Il a été testé en le montrant à des groupes d'enfants. Les enfants l'ont adoré et la vidéo a un message clair en sango et en français.

Bien que cela parait être une excellente approche, spécialement de la perspective des bailleurs occidentaux, personne ne demande comment les enfants sont sensés regarder cette vidéo dans une société presque sans électricité, de tv, de smartphones ou d'ordinateurs.<sup>63</sup>

Les bailleurs internationaux pourraient aussi donner l'argent au gouvernement centrafricain plutôt qu'aux ONG. Cependant, ils ne semblent pas être enclins à adopter cette méthode parce que le gouvernement est perçu par la communauté internationale comme étant incapable de faire son travail proprement et, parfois, est perçu comme corrompu.<sup>64</sup> Les bailleurs sont inquiets que leur argent, donné à but éducatif directement au gouvernement centrafricain, va simplement disparaitre et ne va pas aider les enseignants et étudiants de la République centrafricaine. Il doit être noté que beaucoup de gens interviewés indiquent que les ONG sont éqalement rongées par la corruption (voir aussi § 5.4.3).

<sup>63</sup> Voir aussi World Bank Group (2017): p. 13. Démontrant que dans 4 régions sur les 7 que compte la République centrafricaine, 0% des villages principaux ont un accès à l'électricité.

<sup>64</sup> Voir, parmi d'autres : Gan Business Anti-Corruption Portal (2016) ; Transparency International (2016) qui classe la République centrafricaine le 159th pays le plus corrompu sur 176 ; Freedom House (2017).

### 3.2.2 Pouvoir politique sur le terrain : ONG locales et l'Inspection Académique.

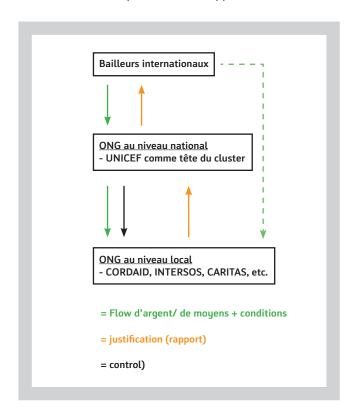
Sur le terrain, répartis à travers le pays, on retrouve deux groupes d'acteurs distincts qui représentent le pouvoir politique sur l'éducation : les ONG locales et l'Inspection Académique.

#### ONG sur le terrain

Le terme « ONG sur le terrain » fait référence à toutes les offices des ONG qui travaillent sur le terrain en rapport avec l'éducation. Ces ONG peuvent être subdivisées en trois groupes :

- Les ONG internationales (ONGI) qui opèrent au niveau international, national et local comme UNICEF, CORDAID, NRC, et beaucoup d'autres ;
- Les ONG nationales qui opèrent seulement au niveau national et local;<sup>65</sup>
- Les ONG locales qui opèrent seulement localement, par exemple les ONG qui n'ont qu'un office et parfois même qu'un seul employé. 66

L'argent des donneurs généralement arrive chez les ONG, surtout au niveau du groupe de l'éducation qui après décide, avec le Ministère de l'Education, comment l'argent sera investi. Imaginons qu'ils décident de distribuer des livres d'école à 30 écoles dans la région de l'Ouham-Pendé. La plupart du temps, les ONG vont alors soustraiter l'une des nombreuses ONG nationales ou locales qui ont un office dans la région sur le terrain pour qu'ils prennent en charge la distribution. L'ONG nationale ou locale, en retour, doit rapporter à l'ONG opérant au niveau national qui elle-même rapportera au bailleur.<sup>67</sup>



Cependant, certains bailleurs préfèrent éviter le cluster de l'éducation et donner directement aux ONG nationales ou locales.<sup>68</sup>

Dans cette structure organisée, les réseaux catholiques religieux semblent avoir une position particulière dans la République centrafricaine. Bien qu'ils soient parfois organisés sous forme d'ONG (Caritas), ils sont parfois le résultat d'initiatives privées. Dans la République centrafricaine, on trouve des prêtres dans plusieurs endroits qui ont fondé et dirigent des écoles, trouvant l'argent où ils peuvent (par le biais du réseau ecclésiastique, donations de personne qui vont à la messe, contacts avec des bailleurs étranger, etc.)

### L'Inspection Académique<sup>69</sup>

L'Inspection Académique représente le pouvoir politique du gouvernement sur le terrain. Pour l'inspection, le pays est divisé en 8 régions. <sup>70</sup> Les équipes régionales sont le plus souvent constituées d'un inspecteur de l'éducation comme leader, qui est le chef de différents chefs secteurs, inspecteurs pédagogiques et

inspecteurs de circonscription. Ils sont chargés de contrôler les écoles sous tous leurs aspects et rapporter les résultats de cette inspection au Ministère de l'Education. Ils contrôlent :

- Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles
- Le nombre d'enseignants par école, divisés par poste (enseignant titulaire, vacataire ou contractuel, maîtreparent)
- La qualité de l'éducation dans les écoles

<sup>65</sup> Pour une vue d'ensemble de quelle ONG opère à quel niveau dans la République centrafricaine, voir : OCHA (2016a).

<sup>66</sup> ONGI font seulement référence aux ONG internationales et non aux ONG nationales ou locales.

<sup>67</sup> Voir par exemple UNICEF (2015).

<sup>68</sup> Interview 11, 96.

<sup>69</sup> Interviews 4, 7, 16, 17, 22, 42, 52, 53, 79, 105.

<sup>70</sup> Pour une carte, voir OCHA (2016b).

Une autre tâche essentielle des inspecteurs est la collecte du « MASCA » (« Mutuelle d'Assurance Scolaire CentrAfricaine »). Il s'agit d'une assurance obligatoire que chaque élève dans la République centrafricaine doit payer en plus des frais d'inscription à l'école. Le MASCA coûte 250 CFA par année. L'objectif de l'assurance est que les enfants reçoivent les soins médicaux nécessaires en cas d'accident pendant les heures scolaires. Par exemple, s'ils se cassent une jambe, le coût des médicaments sera payé par cette assurance. Par contre, il semble qu'en pratique, l'assurance ne paye presque jamais pour quoique ce soit. A cause du fait que la compagnie d'assurance est la propriété de l'état, cet argent est plus comme une taxe supplémentaire.

Ces inspecteurs peuvent également être impliqués (dépendamment de leur équipe) dans d'autres tâches comme :

- Contrôler l'utilisation de la chicotte, contrôler la corruption et l'abus sexuel dans les écoles
- Contrôler de manière générale le comportement des enseignants vis-à-vis des élèves
- Sensibiliser les parents et les enfants, les convaincre de l'importance de l'école
- Aider les ONG au niveau de la distribution de matériels scolaires
- Prendre des décisions au niveau local avec les ONG à propos de la distribution de matériel scolaire, de ressources et de construction d'écoles

# Interview 53. Un inspecteur académique (chef secteur) dans une grande ville dans l'ouest de la République centrafricaine.

Rép : Pour nous [les inspecteurs], étant responsables de l'éducation nationale, quand nous surprenons un enseignant qui a tapé, blessé, ou inquiété un enfant, il doit passer devant un juge.

MH: Donc, imaginons que vous découvrez qu'un enseignant tape un enfant, qu'est-ce que vous faites? Rép: Eh bien, si c'est juste pour lui faire peur, ça peut arriver: tirer les oreilles ou fouetter les fesses, etc. Mais dans tous les cas, la punition sous forme de torture et les punitions avec comme conséquence des blessures graves, les parents se plaignent devant le juge, nous encourageons cela [...] les petites punitions continuent, elles font que l'enfant se soumette [...] mais ne le blessent pas.

MH: Mais qu'en est-il de chicotter (fouetter avec la chicotte) l'enfant, cela ne fait pas mal?

Rép : Oui, cela fait mal, mais c'est pour cela que nous avons interdit cela dans tout le pays.

MH : Oui mais vous étiez en train de dire fouetter les fesses.

Rép: Ça, ça va. Mais cela fait mal et c'est pourquoi nous disons qu'il ne faut plus punir l'enfant [...] C'est la réalité du terrain. Même si cela est interdit, il y a des enseignants qui continuent d'utiliser la chicotte. Cependant, pendant notre réunion annuelle avec les enseignants, chaque trimestre nous leur rappelons. Et quand l'inspecteur vient, ils cachent la chicotte.

En contraste avec les enseignants de la République centrafricaine, les inspecteurs académiques sont payés régulièrement et ils gagnent plutôt un bon salaire (aux alentours de 180.000 CFA<sup>73</sup>).<sup>74</sup> La Banque Mondiale a démontré que dans la République centrafricaine, la partie du budget gouvernemental de l'éducation utilisé pour les salaires des non-enseignants (inspecteurs académiques, employés du ministère), est bien plus importante que dans la plupart des pays d'Afrique.<sup>75</sup>

<sup>71</sup> Plus ou moins \$ 0,40.

<sup>72</sup> Interviews 75, 80, 81, 84, 127, 128. Voir aussi la Commission Education Sociale, Culture, Jeunesse et Sports (2003) qui dénonce un problème du système éducatif : le manque de payement par la MASCA aux parents des enfants blessés (b 9), et UNESCO (2010): p. 4.

<sup>73</sup> Presque \$ 300 par mois. Les directeurs d'écoles et les enseignants titulaires gagnent presque \$ 100 par mois. Les maîtres-parents sont payés au plus \$ 60 par mois.

<sup>74</sup> Interviews 7, 22, 53, 65.

<sup>75</sup> En 2008, pour le premier cycle, il s'agissait de 27% du budget total (avec 5% dépensés sur autre chose que les salaires). Voir Banque Mondiale (2008): pp. 71-72.

Pour que les inspecteurs soient capables de faire leur travail, ils doivent pouvoir se déplacer entre les différents villages. A cette fin, ils sont assistés financièrement par les ONG au niveau national.<sup>76</sup>

# Interview 7. Un inspecteur académique (chef secteur) dans une ville au centre de la République centrafricaine.

Rép : Vous savez, la majorité des enseignants ont fait ce travail depuis longtemps. Quand l'inspecteur arrive, ils savent exactement ce qu'ils doivent faire. Le problème parfois ce sont les moyens [financiers] qui permettraient aux enseignants d'être au meilleur d'eux-mêmes.

MH : Et finalement, vous découvrez qu'il n'y a pas de ressources, pas de tables, etc. [dans l'école], et après vous écrivez un rapport ?

Rép : Oui, on écrit toujours un rapport. Quand les ONG viennent, en laissant leurs affaires, nous les acceptons. Il y en a [les ONG] qui nous aident vraiment et il y en a d'autres qui ne nous aident pas.

MH : Donc les rapports sont en fait écrits pour montrer aux ONG, en espérant qu'elles vont procurer des ressources ?

Rép : Oui, pour aider les écoles.

MH : Donc c'est la fonction la plus importante des inspecteurs académiques ici ?

Rép: Oui.

<sup>76</sup> Interviews 16, 17, 27, 64, 65.

### 4. L'accès à l'éducation

En République centrafricaine, de nombreux enfants n'ont pas accès à l'enseignement (scolaire). Au niveau national, les mesures prises par les ONG et le gouvernement se concentrent donc souvent sur l'amélioration de l'accès à l'école pour les enfants. Dans cette section, un certain nombre de facteurs limitant cet accès seront discutés, notamment les stratégies actuelles et leur efficacité. Cependant, il faut noter que « l'accès à l'éducation » ne signifie pas grand-chose si la qualité de cette éducation n'est pas également prise en compte. Une tendance potentiellement risquée en République centrafricaine en matière de politique nationale consiste à se concentrer uniquement sur l'accès à l'éducation (en créant des écoles, en convainquant les parents d'inscrire leurs enfants, etc.) tout en négligeant la qualité de cet enseignement. Construire des écoles est relativement simple, mais un bâtiment n'offre pas d'éducation. Dans le pire des cas – et il se pourrait bien que la République centrafricaine soit cet endroit où les pires scénarios deviennent réalité – les enfants sont mis en masse dans des salles de classe déjà surpeuplées, où les professeurs sont souvent absents, enseignent des informations incorrectes (comme une mauvaise orthographe), et propagent la discrimination et la violence.

Le rapport d'un inspecteur académique pourrait déclarer avec fierté que maintenant, 80% des enfants de la région se rendent à l'école - ce qui dissimule le fait qu'avoir plus d'étudiants dans la classe diminue la qualité de l'éducation qui est pourtant déjà faible. Beaucoup d'écoles en République centrafricaine ont tellement d'élèves et si peu d'enseignants que les étudiants doivent être divisés en classes de 200,80 et la journée scolaire répartie afin que la classe A ait des leçons le matin (7 h à 11 h), et que la classe B ait cours l'aprèsmidi (11.00 - 15.00).81

Par conséquent, cette section sur l'accès à l'éducation doit être lue avec la partie 5 sur la qualité de l'enseignement. 82

<sup>77</sup> Voir par exemple le Plan d'Intervention Humanitaire 2017-2019 (OCHA 2016c). La stratégie du Cluster éducation se résume comme ceci: 1) l'égalité d'accès à des environnements d'apprentissage sûres et sains pour les filles et les garçons (âgés de 3 à 18 ans) touchés par la crise armée de 2013; 2) la protection des filles et des garçons (de 3 à 18 ans) qui ne vont pas à l'école en raison de la crise, en leur donnant accès à une éducation alternative de qualité adaptée à leurs besoins; 3) protéger les droits des enfants touchés par la crise de 2013 en leur assurant l'accès à l'éducation pour la paix et des soins psychosociaux. (p. 26)

<sup>78</sup> Les facteurs plus socio-émotionnels influençant l'accès à l'éducation, comme la motivation des parents et des enseignants, seront discutés ailleurs dans le rapport.

<sup>79</sup> L'analyse de l'éducation en RCA en 2015 par le Cluster éducation, par exemple, se concentrait uniquement sur l'obtention de données quantitatives (nombre d'écoles ouvertes/fermées, d'inscriptions et d'enseignants présents) et n'avait pas de composante qualitative.

Donc, au moins en théorie, lorsqu'il y a un bâtiment avec 100 enfants et un professeur présents, même s'ils ne font rien du tout, selon ces données c'est est considéré comme 'éducation'. (République Centrafricaine Cluster éducation (2015) : p.8).

<sup>80</sup> Interviews 14, 27, 43, 51, 55, 60, 85, 92; observations 14, 15, 16, 22. Des données officielles montrent une proportion enseignant : étudiant d'environ 1:80. Cependant, ces nombres ne donnent pas nécessairement une image très précise, parce qu'ils concernent généralement une moyenne par école (x étudiants/x professeurs), ce calcul ne prend donc pas en compte le fait que les classes inférieures de l'école primaire (CI, CP) sont bien plus peuplées que les classes supérieures (CM1, CM2). Lors de nos observations, ces classes supérieures étaient habituellement d'environ 30 élèves. Dans les classes inférieures, nous avons remarqué plusieurs salles de classe avec entre 150 et 200 élèves.

<sup>81</sup> Interviews 1, 7, 37, 78, 80; observation 16.

<sup>82</sup> Voir également l'enquête nationale de 2016, dans laquelle les auteurs affirment que 'près de la moitié des ménages remarquent que l'accès aux services de base, comme l'éducation [...] s'est détérioré. Ceci met en évidence le fait qu'un taux de scolarisation en école primaire de 80% ne correspond sûrement pas à l'idée que l'on se fait de l'éducation – comme la qualité de l'enseignement et l'accès à l'éducation post-primaire' (Groupe de la Banque Mondiale (2017) : p. 42).

### 4.1 Povertu

La République centrafricaine fait partie des pays les moins riches au monde – et a même été classé comme étant le plus pauvre du monde en 2016.<sup>83</sup> Bien que l'inscription dans les écoles publiques soit gratuite, selon le droit national<sup>84</sup> et international,<sup>85</sup> les étudiants doivent payer pour pouvoir s'inscrire dans une école (que celleci soit privée ou publique).

Selon la dernière décision du Ministère de l'Éducation, l'inscription dans les écoles primaires publiques devrait coûter 1800 CFA<sup>86</sup> par année pour le premier enfant et 800 CFA<sup>87</sup> par année pour les enfants suivants. Cette somme comprend:<sup>88</sup>

250 CFA pour la MASCA<sup>89</sup>

250 CFA pour les livres scolaires

300 CFA pour le sport

1000 CFA pour l'APE (l'Association des Parents d'Elèves) (qui sert à payer les maitres-parents et les autres besoins de l'école, comme la maintenance des bâtiments scolaires, etc.)

Pour un étudiant en CM2 (la dernière classe de lycée), ça monte jusqu'à 2450 CFA pour inclure une identité scolaire<sup>90</sup> et une préparation aux études secondaires et au CEF1.<sup>91</sup> L'école secondaire (F2) coûte officiellement 2500 CFA<sup>92</sup> par enfant par an.

La pauvreté en général est un facteur qui influence considérablement l'accès de l'enfant à l'éducation. 93 Non seulement les familles perdent de la main-d'oeuvre lorsque leurs enfants vont à l'école, mais les enfants euxmêmes pourraient également perdre leur source immédiate de revenus (bien que le travail et l'école peuvent et sont souvent combinés). Quoi qu'il en soit, les frais de scolarité sont souvent perçus comme inabordables. En outre, ceux des écoles publiques sont souvent supérieurs au montant prescrit par le Ministère de l'Éducation. Les frais de scolarité diffèrent selon les écoles, qui ajoutent souvent aux frais d'inscription annuels un montant mensuel à verser aux maitres-parents. Cette somme est souvent d'environ 250 CFA par mois par enfant. Contrairement à la décision du Ministère, nous n'avons jamais entendu de rapport sur une différence entre les frais d'inscription pour les premiers enfants et les enfants suivants. En outre, les enfants ont besoin de vêtements appropriés, de matériel scolaire (cahiers, stylos) et parfois d'uniformes scolaires pour pouvoir aller à l'école, ce qui rend l'éducation encore plus coûteuse. 94

<sup>83</sup> Voir Gregson (2017). En 2015, selon la Banque Mondiale (2017), le RNB par habitant en RCA était de \$330, selon la Banque mondiale.

<sup>84</sup> Constitution (2015), art. 7.

<sup>85</sup> OHCHR (1966), art. 13.1.

<sup>86</sup> Presque \$3.

<sup>87 \$ 1.30.</sup> 

<sup>88</sup> Voir la décision publiée par le Ministère de l'Education : République Centrafricaine (2016).

<sup>89</sup> Pour une explication sur la MASCA, voir 3.2.2: l'inspection de l'éducation.

<sup>90</sup> Lors de nos recherches, nous n'avons jamais rencontré cette 'identité scolaire', qui n'a été mentionnée par personne à qui nous avons parlé. Nous ne sommes donc pas sûrs de ce qu'il s'agit exactement.

<sup>91</sup> Le CEF1 est un diplôme scolaire pour ceux qui ont terminé l'école primaire. Cependant, aucune des personnes interrogées ne nous a mentionné l'existence d'un tel diplôme.

<sup>92</sup> Un peu plus de \$4.

<sup>93</sup> Interviews 1, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 38, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 51, 54, 56, 57, 59, 60, 70, 71, 80, 120, 121. Voir également : Banque Mondiale (2008) : p. 44.

<sup>94</sup> L'ONG FMSI a déjà conclu dans son rapport de 2013 à l'ONU : 'Nous encourageons le gouvernement à allouer une part plus importante du budget de l'Etat à l'éducation. Il est impératif que l'enseignement primaire soit rendu non seulement obligatoire mais aussi gratuit quand les familles ne doivent pas payer d'assurance, de meubles ou de frais d'examens, et que l'école secondaire devienne une réalité pour les enfants de l'Etat' (FMSI (2013): p. 5).

Les frais de scolarité dans l'enseignement privé sont généralement beaucoup plus élevés que ceux de l'enseignement public (normalement entre 30 000 à 100 000 CFA par enfant et par an)<sup>95</sup> et il n'est donc accessible qu'aux familles les plus riches.

Il y a une exception à cette règle : les écoles ETAPE (« Espace Temporaire d'Apprentissage et de Protection de l'Enfance ») dans les sites de déplacés internes, qui sont accessibles gratuitement à tous les enfants. Toutefois, même dans ces situations où l'école est complètement gratuite, tous les enfants de ces sites n'y vont pas. 96 Il semble donc qu'il n'y ait pas seulement la pauvreté qui limite l'accès de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine.

### 4.2 Armed conflict<sup>94</sup>

Un autre facteur qui influence considérablement l'accès à l'éducation en République centrafricaine est le conflit armé. Pendant les combats, les écoles sont fermées, les bâtiments scolaires et les matériaux sont détruits, 99 les écoles sont occupées par les groupes armés, 100 les habitants, y compris les enseignants, fuient leurs maisons et les routes sont trop dangereuses pour marcher jusqu'à l'école.

Interview 10. Une mère de quatre enfants, qui vit dans une ville au centre de la République centrafricaine. 'Il y a des parents qui n'envoient plus leurs enfants à l'école à cause des combats, personnellement je les envoie toujours. Ces deux-là [montrant deux de ses enfants], ils vont à l'école dans le centre. Parfois, j'entends des coups de feu, alors je cours et je les ramène à la maison'.

L'école peut également devenir un lieu de traumatisme, lorsque la violence armée entre dans la salle de classe ;

# Interview 5. Une fille de 14 ans, qui est en classe de CM2 dans une école publique. Elle vit sur un site de déplacés internes dans une ville située au centre de la République centrafricaine.

Quand la Seleka<sup>101</sup> est arrivée, cette dernière est souvent venue perturber les écoles. Par exemple, un jour, quand je suis arrivée à l'école, nous voulions lever le drapeau, et la Seleka a dit 'non, vous ne pouvez pas lever le drapeau'. Quand nous avons commencé les leçons, la Seleka est venue et a commencé à crier [...] ils ont volé des crayons et ont demandé à l'enseignant de payer, mais il a refusé [...] la situation devenait dangereuse. Je me suis étendue, me cachant sous le bureau. Quand ça s'est calmé, je me suis levée pour terminer la leçon'.

# Interview 6. Une fille de 15 ans, qui fréquentait une école primaire publique. Elle vit sur un site pour déplacés internes dans une ville située au centre de la République centrafricaine.

MH (à la fin de l'interview) : Y a-t-il quelque chose que j'ai oublié de demander ?

Rép : Oui. Vous avez oublié un sujet très important. C'est à propos de jeunes filles et de la Seleka. Elles ont été maltraitées, ils ont utilisé la force [...] lorsque nous sommes retournés à l'école, la Seleka est venue et a choisi quatre filles pour les emmener dans la brousse [...]

MH : Pour faire quoi ?

Rép: Ils les ont blessées [...] beaucoup portent des maladies maintenant, elles ont été contaminées.<sup>102</sup>

<sup>95</sup> Interviews 5, 39, 42, 60, 78, 81, 82, 87, 95.

<sup>96</sup> Voir § 4.2.1.

Pour en savoir plus sur les Répercussions des conflits armés en RCA sur l'éducation, voir, entre autres : Jesuit Refugee Service (2016); Human Rights Watch (2017).

<sup>98</sup> Interviews 2, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 25, 26, 38, 52, 53, 54, 60, 87, 93. Voir également la Banque Mondiale (2017): pp. 6-7.

<sup>99</sup> Selon l'OCHA, une école sur 10 en RCA a subi une attaque (chiffres présumés depuis 2013). Voir OCHA (2016d).

<sup>100</sup> Voir également : Human Rights Watch (2017).

<sup>101</sup> L'un des groupes armés.

<sup>102</sup> Elle fait référence aux maladies sexuellement transmissibles, très probablement au VIH/sida.

#### 4.2.1 Les écoles ETAPE

Lorsque que des personnes déplacées arrivent sur un site pour déplacés internes, les ONG organisent parfois un Espace Temporaire d'Apprentissage et Protection d'Enfants (école ETAPE). Les enseignants de ces établissements sont également des déplacés et reçoivent une formation de base. Cependant, en pratique, les enfants déplacés semblent plus souvent être inscrits dans les écoles proches du site – dans la mesure où ils sont inscrits dans une école. Sur les 7 sites que nous avons visités dans 4 endroits différents, seuls 2 avaient une école, et pourtant ces sites n'étaient pas nouveaux. Dans une ville, par exemple, il y en avait un où se trouvaient près de 2500 déplacés. Ces personnes y étaient depuis environ 3 ans au moment où nous l'avons visité (en août 2016). Cependant, il n'y avait ni écoles sur le site ni dans les environs, et donc ces enfants n'avaient pas été à l'école depuis (au moins) 3 ans. Selon des données de l'UNICEF et de l'OCHA, il semble qu'environ 82% des enfants déplacés ne reçoivent pas d'éducation dans une école ETAPE.<sup>103</sup>

### 4.3 L'absence d'écoles

Un problème évident avec l'accès à l'éducation est quand il n'y a pas d'écoles dans la région où l'enfant vit. La République centrafricaine est très peu peuplée et il existe de nombreux petits villages sans aucun moyen de transport. Il est donc très peu pratique ou même impossible, en particulier pour de jeunes enfants, de marcher les 10 ou 15 km nécessaires pour arriver au bâtiment scolaire le plus proche (sans parler des risques encourus sur les routes centrafricaines). En termes de mesure à prendre, cependant, construire des écoles primaires dans chaque village n'a pas non plus de sens. En effet, en plus des coûts de construction, il n'y aurait pas assez d'enfants et d'enseignants pour chaque classe.

Le manque d'école semble être plus urgent par rapport aux écoles secondaires. 105

### Interview 13, le chef d'un petit village au centre de la République centrafricaine.

Rép: Le problème est la maturité. Mon autre enfant, il est un peu plus grand, c'est pourquoi j'ai décidé de l'envoyer à l'école qui se trouve à 5 km de distance. Les autres enfants sont petits, et s'ils parcourent les 5 km, ils peuvent avoir faim ou bien même tomber sur la route. MH: De ce que j'ai compris, il y a aussi une école à 2 km, pourquoi ne vont-ils pas là-bas?

Rép: Il y a des problèmes entre le village à 2 km et le nôtre. Lorsque l'inspection académique passe, ils leur donnent des kits scolaires et, en distribuant, ils favorisent tous ceux qui se trouvent dans l'école de ce village. Nous, nous n'avons encore rien reçu [...] quand nous décidons de nettoyer le bâtiment scolaire, ce village dit que c'est leur bâtiment, leur école, leur village et donc eux seuls peuvent travailler dedans [...] A chaque fois il y a des problèmes et donc les parents n'osent plus envoyer leurs enfants dans cette école.

Cependant, il ne faut pas oublier que, même s'il existe un bâtiment scolaire, cela ne signifie pas nécessairement que les enfants y reçoivent une éducation de qualité – ou même une quelconque éducation. Dans un pays comme la République centrafricaine où la météo clémente permet de rester dehors toute l'année (bien qu'être assis en plein soleil ou sous la pluie ne soient pas des conditions propices à l'éducation, et il faut donc un toit), peut-être que l'accent ne devrait pas être autant mis sur les bâtiments. Après tout, s'il n'y a pas de bons enseignants, il n'y a pas de matériel pédagogique, etc., et donc un bâtiment ne garantit pas une éducation. En outre, il y a le risque que, lorsque le bâtiment scolaire devient synonyme d'enseignement, les enfants ne reçoivent pas d'éducation s'il n'y a pas cette infrastructure, même s'il y a des espaces d'autres apprentissages appropriés, des enseignants et du matériel disponibles.

Selon l'OCHA, il y a actuellement 400 000 personnes déplacées en République centrafricaine. 40% des déplacés, donc environ 160 000 personnes, sont estimés être des enfants de 3 à 18 ans (OCHA (2017)). Selon des données d'UNICEF, seulement 27 844 enfants déplacés avaient accès aux espaces ETAPE (en mars 2016), ce qui signifie qu'environ 82% des enfants déplacés n'avaient pas accès à l'éducation ETAPE (voir Remacka (2016)).

<sup>104</sup> Interviews 10, 16, 42, 43, 45, 53, 56. Selon une enquête de 2016, parmi les 10 localités les plus importantes de chaque commune (la RCA est divisée en 179 communes), 44% ont une école primaire publique (Groupe de la Banque Mondiale (2017)).

<sup>105</sup> Voir : Groupe de la Banque Mondiale (2017) : pp. 15-16.

# Interview 28. Le chef d'un petit village où il n'y a plus eu d'école depuis quelques années. Au moment de l'interview (en août 2016), l'école devait recommencer en septembre.

MH : Pourquoi ne demandez-vous pas aux parents qui savent lire et écrire d'enseigner aux enfants, chacun pendant quelques heures par semaine ?

Rép : Ils n'acceptent pas si on ne les paie pas.

MH : Et s'ils enseignent juste une demi-journée par semaine ?

Rép : Ce serait bien, mais ce n'est pas possible. Ils doivent aller pêcher. S'ils n'y vont pas, comment vont-ils nourrir leurs enfants ?

MH : J'ai du mal à croire qu'enseigner pendant seulement 4 heures par semaine ferait la différence entre manger et ne pas manger.

Rép : Je ne peux pas les commander. S'ils ne veulent pas le faire, pouvez-vous les y forcer ?

MH: Vous êtes le chef, n'avez-vous donc pas ce pouvoir?

Rép : J'ai du pouvoir, mais je ne peux pas forcer les gens.

MH : Quel genre de pouvoir possédez-vous donc par rapport à l'éducation ? [...]

Rép : Avant, les jeunes recevaient le chef du village. De nos jours, avec l'arrivée des droits de l'homme, si vous leur demandez quelque chose, ils refusent. Quand ils refusent, vous n'avez pas le droit les forcer.

### 5. Quality of education

Comme il a été précédemment affirmé, l'accès à l'éducation scolaire n'est pas en lui une garantie que l'enfant va apprendre. Pour protéger le droit de l'enfant à l'éducation, cette éducation doit avoir une certaine qualité. 106

# Ce qui importe n'est pas seulement combien d'enfants vont à l'école, c'est ce qu'ils y apprennent<sup>107</sup>



Interview 40. Une fille de 16 ans qui est en Seconde 2 dans une école privée au centre-sud de la RCA. « Eduquer un enfant c'est lui montrer comment être un bon citoyen. Ce n'est pas simplement dire 'Tu dois faire ceci, tu dois faire cela.' C'est lui montrer : c'est la différence entre bien et mal. Dans mon école c'est bien. Ils enseignent bien aux enfants. S'il y a quelque chose que tu ne sais pas, ils te le montrent »

La plupart des gens affirment que la qualité de l'éducation dans la République centrafricaine, surtout dans l'éducation publique, est très pauvre. Ils affirment aussi que la qualité de l'éducation a fortement diminué au cours des années. <sup>108</sup> Bien qu'il n'y ait que peu de données disponibles, cette observation semble être confirmée par des recherches

d'alphabétisme dans la République centrafricaine ; selon les données de l'UNESCO, 64% des personnes âgées entre 15 et 24 ans étaient illettrées en 2015, ce qui est une nette augmentation par rapport à 2000 (qui comptait 39%).<sup>109</sup> Donc, bien que de plus en plus d'enfants aillent à l'école,<sup>110</sup> la qualité de l'éducation diminue.

| Ecole publique   |                    | Ecole privée     |                    |  |  |  |
|------------------|--------------------|------------------|--------------------|--|--|--|
| Capable d'écrire | Incapable d'écrire | Capable d'écrire | Incapable d'écrire |  |  |  |
| 4                | 12                 | 7                | 0                  |  |  |  |
| 25%              | 75%                | 100%             | 0%                 |  |  |  |

Alors pourquoi la qualité de l'éducation dans la République centrafricaine est-elle si basse ? Il y a beaucoup de facteurs qui ont une influence. Parmi ces facteurs, les plus importants vont être discutés ci-dessous : la malnutrition (§ 5.1), la disponibilité et la qualité de matériel scolaire (§ 5.2), la position et la qualité des enseignants (§ 5.3), la corruption (§ 5.4), les règles et les punitions (§ 5.5) et la politique nationale pour améliorer la qualité de l'éducation (§ 5.6).

Selon l'African Progress Panel, présidé par Mr. Kofi Annan, « Il est possible que les objectifs du Millénaire pour le développement, en incitant les gouvernements et les donateurs à concentrer leurs efforts sur l'intégration scolaire, aient involontairement détourné leur attention du contenu des enseignements. » (Africa Progress Panel (2012)). Voir aussi Banque Mondiale (2008) : p. 89.

<sup>107</sup> African Progress Panel (2012): p.4.

<sup>108</sup> Interviews 1, 3, 4, 5, 7, 10, 11, 14, 16, 26, 36, 37, 49, 57, 60, 61, 64, 65, 73, 74, 76, 82, 83, 85, 86, 97. Ceci est en adéquation avec les observations 6, 9, 10, 14, 15, 16, 18, 20 et 22.

<sup>109</sup> UNESCO (n.d.).

Encore une fois, il y a peu de données disponibles. Selon l'UNESCO, le nombre d'enfants non-scolarisés a fortement diminué de 2006 (331,029) à 2012 (206,651) (UNESCO n.d.).

En utilisant le même ensemble de données, nous pouvons faire une estimation (très) approximative qu'environ 29% des enfants qui ont été à l'école primaire n'apprennent pas à lire ni à écrire. En sachant que la qualité de l'éducation dans les écoles privées est bien plus élevée, nous pouvons assurément présumer que ce nombre est beaucoup plus bas dans les écoles privées et beaucoup plus haut dans les écoles publiques. Sur les 32 enfants que nous avons interviewés, 23 ont répondu affirmativement qu'ils savaient écrire une simple phrase comme « mon nom est... » (il leur a été ensuite demandé de le démontrer). La plupart des enfants issus d'écoles publiques ne savaient pas écrire une simple phrase, et tous les enfants d'écoles privées le pouvaient.

#### **5.1** La malnutrition

Dans la République centrafricaine, une grande partie de la population souffre de malnutrition. Cela ne veut pas dire nécessairement que les gens ont faim. Cela signifie simplement que le régime alimentaire de la République centrafricaine est pauvre en vitamines et en minéraux nécessaires pour la santé. Un repas centrafricain standard est plutôt limité, que ce soit en variété et en nutrition ; il consiste surtout de manioc préparé de différentes manières et parfois avec de la viande ou du poisson. Des arachides (cacahuètes), des légumes (aubergine, avocat, coco, tomate, maïs, haricots, oignons), fruits (bananes, 114 plantain, papaye), insectes (chenilles, crickets, termites, sauterelles), pain et riz sont parfois, irrégulièrement, ajoutés au repas. Selon une étude du World Food Program, 60% des ménages centrafricains ne consomment pas assez de nourriture à cause d'un régime alimentaire limité. De plus, beaucoup d'enfants souffrent d'infections intestinales (vers), ce qui aggrave la malnutrition. In 116

Il y a différentes causes au fait qu'autant de citoyens centrafricains sont mal nourris. Bien que le sol de la République centrafricaine soit très riche et que les conditions météorologiques soient plutôt favorables à l'agriculture, la variété d'aliments que les gens cultivent (et savent comment cultiver) est très limitée. Il y a très peu ou même pas du tout de graines disponibles, et dans certaines zones, aller dans sa ferme est trop dangereux dû au conflit armé. Sur base de notre expérience dans la République centrafricaine, nous pouvons ajouter qu'un autre facteur est l'amour des gens pour le manioc. Le manioc est goûteux, bon marché et remplit l'estomac rapidement. Malheureusement, il ne possède que peu de choses dont le corps a besoin (vitamines, minéraux). Donc, vous n'avez pas faim mais votre corps, en fait, n'est pas nourri.

<sup>111</sup> Selon les données, environ 36% des personnes âgées entre 15 et 24 ans dans la République centrafricaine en 2015 savent lire et écrire. En supposant qu'ils aient appris cela à l'école, et que les 15-24 ans étaient à l'école aux environs de 2006, quand 65% des enfants étaient inscrits à l'école primaire, cela revient à 65% - 36% = 29% d'enfants qui ont été à l'école mais ne savent pas lire ni écrire.

<sup>112</sup> Si juste nous leur demandions, les enfants disaient qu'ils savaient. Alors que si nous demandions de le prouver, ils changeaient parfois leur réponse et disaient qu'en fait ils ne savaient pas. Certains enfants disaient qu'ils pouvaient écrire mais écrivaient quelque chose d'incompréhensible. L'échantillon inclue des enfants de primaire et de secondaire. Les enfants qui étaient à l'école depuis moins d'un an et ceux qui étaient âgés de moins de huit ans étaient exclus de l'échantillon. L'âge moyen des enfants de l'échantillon est de 13,1 ans.

<sup>113</sup> Selon la recherche du WFP, 81% des ménages centrafricains produisent du manioc (World Food Program (2016): p.26).

<sup>114</sup> Il y a beaucoup de bananes dans la République centrafricaine, mais les gens disent souvent que c'est quelque chose que seuls les petits enfants et les singes mangent.

<sup>115</sup> Voir World Food Program (2016): p.25. Voir aussi Groupe de la Banque Mondiale (2017): pp. 30-39.

<sup>116</sup> Voir World Food Program (2015).

<sup>117</sup> World Food Program (2016).

Ceci peut être observé, par exemple, par le nombre de retard de croissance qui est un signe de malnutrition chronique. Dans la République centrafricaine, près de 41% des enfants en dessous de 5 ans ont un retard de croissance. Quand vous êtes mal nourris, cela a des conséquences sur le développement de votre cerveau, ce qui, à son tour, a des conséquences sur votre capacité d'apprendre à l'école. En conclusion, si votre cerveau ne se développe pas assez parce que vous ne mangez pas correctement, il sera beaucoup plus difficile pour vous d'apprendre quoique ce soit. 119

De plus, les enfants centrafricains ne mangent qu'en moyenne 1,3 repas par jour.<sup>120</sup> De ce fait, ils peuvent parfois avoir très faim alors qu'ils sont en classe, ce qui n'aide pas non plus au niveau de l'apprentissage.

Interview 36. Une fille de 20 ans qui a récemment eu son BAC dans une école publique d'une très grande ville du centre-sud de la RCA: « Il y a les élèves qui ne mangent pas, qui disent : j'ai faim et je ne vais pas aller à l'école. Quand je suis affamé je n'apprends pas. C'est ce qu'ils disent. »

### 5.2 Matériel scolaire

Un manque général de matériel scolaire, et plus précisément de matériel de qualité, limite également la qualité de l'éducation dans la République centrafricaine 121

### **5.2.1 Education française**

L'éducation en République centrafricaine est toujours une copie du système éducatif français colonial. Selon les chercheurs Congueau & Moradi (2014), les Français, avaient l'habitude avant de « changer les Africains en Français ». Dien que la langue nationale soit le Sango et, selon les lois nationales de internationales, d'éducation devrait au moins être aussi en Sango, des matériaux d'apprentissage sont en Français (une langue étrangère pour presque tous les enfants). Bien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué. Dien sûr, apprendre à lire dans une langue inconnue rend l'apprentissage encore plus compliqué.

### Interview 11. Une femme française travaillant pour une ONG au niveau national.

Rép: Un des gros problèmes est que les enfants parlent tout le temps sango à la maison. Tout le temps. Et après, quand ils arrivent à l'école, on attend d'eux qu'ils parlent français [...]. Tout le curriculum est en français. Les enseignants, beaucoup d'entre eux ne sont pas gradués, ils ont peut-être arrêté l'école à l'âge de 15 ans et savent juste lire et écrire. Donc, tu vas à l'école et tu sais que le tableau est rempli d'erreurs. Et les enfants sont censés apprendre ça. La manière dont ils enseignent est essentiellement une transmission audio. Ils mémorisent tout. Et donc, quand ils lisent ils vont montrer des mots et ils vont dire quelque chose de différent. Quand ils lisent un texte, parce qu'ils l'ont mémorisé, et quand ils montrent, ils montrent juste mais [...] tu peux voir qu'ils ne lisent en fait pas. La qualité est tellement, tellement pauvre.'

<sup>118</sup> World Health Organization (2016).

<sup>119</sup> Voir, entre autres, Berkman et. Al. (2002); Mendez & Adair (1999); Africa Progress Panel (2012): p.8.

<sup>120</sup> World Health Organization (2016): p. 28.

<sup>121</sup> Interviews 14, 29, 51, 53, 60, 65, 80, 81, 98. Voir aussi: République Centrafricaine Education Cluster (2015): p. 12; FMSI (2013).

<sup>122</sup> Congeau & Moradi (2014), sur la différence entre la règle coloniale française et Anglaise : « L'idéologie française vise l'assimilation ; pour changer les Africains en Français, l'éducation était la clef. Les écoles ne pouvaient pas opérer sans la permission du gouvernement, ils devaient embaucher des enseignants certifiés par le gouvernement et suivre un curriculum du gouvernement, et le Français était la seule langue d'enseignement » (p. 1). Voir aussi R.P. Clignet & P.J. Foster (1964): p. 194.

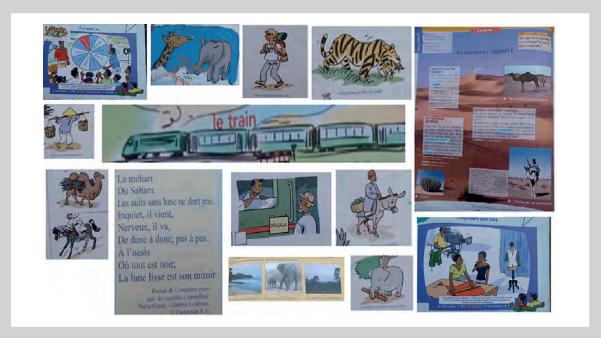
Loi No 97.014 (1997), art. 42 : « Le Sango et le Français sont les deux langues d'enseignement. L'enseignement du, et en, Sango est introduit dans le curriculum de l'école primaire dans l'année 2000 ».

<sup>124</sup> CRC (1989), art. 29(c).

<sup>125</sup> Certains utilisent l'argument que le sango n'est pas une langue écrite et qu'elle ne peut pas, par conséquent, être utilisée dans l'éducation. Bah-Gayn de Gaulle a réfuté cet argument en 1984 en montrant plusieurs études académiques et la création d'un dictionnaire officiel sango, ainsi que des manières pour y ajouter des nouveaux mots (pp. 138-143).

<sup>126</sup> Voir: Dutcher, N. (2004), affirmant que 'nous ne pouvons que trop insister sur l'importance de l'utilisation de la première langue de l'enfant à l'école' (p. 19) et 'les connaissances s'acquièrent mieux dans une langue que les enfants connaissent et la réticence de la communauté internationale et de beaucoup de pays à reconnaître ce fait et suivre avec une politique et une action' (p. 37); Lim, F. (2016); Bah-Gayn de Gaulle (1984); Hoppers, W. (2005): p. 122; Ouana, A. & Glanz, C. (2010).

Dans l'éducation primaire, il y a deux livres officiels d'école, selon les recommandations nationales : le livre de français et de mathématiques appelé « Ma Semaine ». Les enseignants se plaignent beaucoup de ce matériel obligatoire, surtout parce que son contenu ne semble pas correspondre à la réalité de la République centrafricaine. Les histoires dans le livre de français sont souvent à propos de choses qui n'existent pas dans (la plupart de) la République centrafricaine, comme comment prendre le train, le désert, les programmes tv (voir les photos ci-dessous pour quelques exemples tirés de ces livres).<sup>127</sup>



2. Exemples dans les livres avec lesquels très peu d'enfants centrafricains sont familiers (comme les programmes tv, les cha meaux, les trains).

Les enseignants affirment que c'est trop compliqué d'enseigner aux enfants une langue étrangère à travers des histoires pour lesquelles ils ne se sentent pas concernés. Un directeur d'école chuchotait qu'il pensait que le gouvernement avait fait une sorte d'accord de corruption avec le Cameroun parce que beaucoup d'éléments du livre semblent être à propos du Cameroun (voir les photos ci-dessous). Cependant, le fait est que les livres sont édités, écrits et publiés à Paris, et imprimés en Italie. 128

<sup>127</sup> Ces photos ont été prises du livre de français « Ma Semaine » des classes de CM1, CP et CE1.

<sup>128</sup> L'éditeur est « Nathan ». Ils sont très fiers de la politique éthique de la compagnie. Sur leur site internet ils écrivent qu'ils «
agissent en tant que compagnie socio-responsable », en « agissant en respectant les droits de l'homme et les droits des enfants,
spécialement le droit basique à l'éducation. Nathan est un partenaire d'Unicef, travaillant sur la prise de conscience des jeunes des
droits de l'enfant, de la solidarité internationale et de la citoyenneté. Nathan est en train de développé des programmes spéciaux
pour combattre l'illettrisme et pour aider l'insertion de jeunes et d'adultes aux circonstances difficiles au monde du travail ». Voir :
Nathan (n.d.). La compagnie italienne d'imprimerie est appelée « Rotolito ».



3. Références au Cameroun trouvées dans les 3 livres de français analysés (CM1, CP, Ce2). Dans ces livres, il y avait une référence à Bangui.

### 5.2.2 Manque de bâtiments, tables-bancs et de matériel d'apprentissage.

Un autre problème souvent mentionné concernant l'éducation est le manque de matériels d'apprentissage 129 Dans une certaine mesure, ce mécontentement semble avoir un lien avec l'idée qu'il faut demander aux travailleurs des ONG des biens matériaux. Pour illustrer : nous sommes allés une fois avec une équipe d'une ONG sur le terrain pour distribuer du matériel d'apprentissage (surtout des manuels scolaires) à différentes écoles dans quelques villages éloignés dans l'ouest de la République centrafricaine. Un enseignant local nous a dit que ces manuels étaient des plus nécessaires parce qu'ils travaillaient avec très peu de matériel qui était dépassé. Cependant, alors que les employés de l'ONG étaient en train de distribuer les livres, la chercheuse est partie se promener et a découvert une maison remplie de déchets, y compris les mêmes livres que l'équipe était en train de distribuer au le moment même (il s'avèrerait que la maison était celle du président de l'APE locale). 130



7. Local teacher: "we cannot work without books."

<sup>129</sup> Interviews 4, 7, 14, 17, 25, 29, 47, 52, 53, 54, 57, 60, 70, 80, 85, 87, 93, 120, 121.

<sup>130</sup> Observation 13.

Cependant, le manque de matériel d'apprentissage, que ce soit dans et en dehors des écoles, reste un facteur crucial. En dehors des villes, pour la majorité du pays, le langage écrit n'apparait que rarement. Il n'y a (presque) pas de livres, pas de signaux routiers, pas de flyers, pas d'affiches. Certains enfants disent que bien avant, quand ils allaient à l'école, ils savaient lire et écrire, maintenant ils ont oublié. Il n'est pas si surprenant d'oublier et de devenir illettré si ces compétences ne sont jamais sollicitées dans la vie quotidienne et si les écoles sont fermées pendant de plus longues périodes.

### Interview 50. Un père de 4 enfants dans un village à l'ouest de la RCA.

Rép: A l'école ici, il y a très peu d'enseignants, mais il y a beaucoup d'élèves. Mais plus qu'un manque d'enseignants, il nous manque des bâtiments [...] parfois à 7 heures du matin, les élèves de CP1 et CM2 commencent, ils ont cours pendant trois heures. Ils retournent à la maison et de 10h jusqu'à midi, ce sont les CP2 et CM1 qui ont cours. Parce qu'ils sont beaucoup et il n'y a pas de salles de classe.

MH : Pourquoi vous ne construisez pas plus de salles de classe et de tables-bancs ?

Rép : A cause de notre pays. Si le gouvernement pensait à l'éducation [de notre village], il pourrait le faire. Et les ONG viennent aussi, elles disent qu'elles vont participer, et si elles le disent, nous pouvons le faire.

MH: Ne pouvez-vous pas vous organiser seuls? Couper du bois, construire?

Rép : On peut le faire. Le maire est venu dans les deux salles de classe l'autre jour. Elle a vu et a décidé d'utiliser son propre argent pour payer pour des tableaux, a donné des mètres pour mesurer pour construire des tables-bancs.

MH: Je ne comprends pas pourquoi vous avez besoin d'argent pour ça? Parce qu'il y a assez de bois, vous pourriez couper des arbres, construire. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous ne le faites pas? Rép: On attend. Il faut attendre les apports financiers pour payer de l'essence, une tronçonneuse, une hache. Cette année nous voulions le faire mais comme c'est le début de l'année scolaire, nous étudions l'idée de contribuer.

### 5.3 La position et la qualité des enseignants

Comme déjà mentionné plus tôt dans ce rapport, les professeurs ont un rôle crucial en ce qui concerne le droit de l'enfant à l'éducation en RCA et les enfants et les adultes reconnaissent leur importance dans le processus d'apprentissage. <sup>133</sup> Cependant, les professeurs centrafricains, en particulier ceux dans les écoles publiques, ne sont pas traités correctement, que ce soit en termes d'éducation ou de paiement.

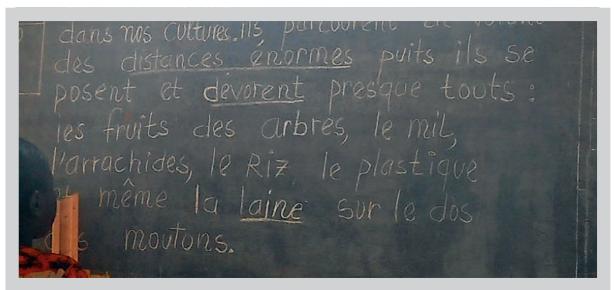
Tout d'abord, le niveau d'éducation des enseignants est médiocre. De toute évidence, ceci est particulièrement le cas pour les maitres-parents qui n'ont aucune qualification officielle d'enseignant et qui ont eu très peu, si pas du tout, de formation. Cependant, les enseignants titulaires qualifiés, qui ont eu une courte formation, ont également très peu d'opportunités d'en apprendre davantage au long de leur carrière. Non seulement ils ne maîtrisent pas complètement ce que les étudiants sont supposé apprendre (comme l'orthographe française), mais leurs compétences (pédagogiques et didactiques) à enseigner sont également mauvaises. Par exemple, lors d'une leçon de lecture typique, le professeur lira à voix haute les mots écrits sur un tableau. Un enfant sera alors invité à venir lire le texte au reste de la classe. Cependant, au lieu de s'exercer à lire les mots, les enfants apprennent le texte par coeur et prétendent de le 'lire' en répétant les mots de l'enseignant.<sup>134</sup>

<sup>131</sup> Voir aussi Diambomba, M. (1998): pp. 27-31.

<sup>132</sup> Interviews 6, 12, 16, 21, 24, 37, 38.

<sup>133</sup> Voir note de bas de page 32.

<sup>134</sup> Interviews 3, 7, 16, 17, 20, 22, 27. 52, 57, 61, 64, 65, 74, 80, 81, 84, 92; observations 6, 16, 18 Voir également: République Centrafricaine (2002): p. 18.



5. Observation 6: une leçon de lecture dans une salle de classe sur un site de déplacés. Si l'orthographe et la grammaire de ce texte étaient correctes, on lirait: "Les criquets sont de retour du nord du Cameroun. Ils sont dans nos villes, dans nos cultures. Ils parcourent en volant des distances énormes puis ils se posent et dévorent presque tout: les fruits des arbres, le mil, les arachides, le riz, le plastique et même la laine sur le dos des moutons.".

En second lieu, les enseignants sont également mal payés. Non seulement leurs salaires sont inférieurs au seuil international de pauvreté,<sup>135</sup> mais il arrive aussi régulièrement qu'ils ne soient pas payés parce que l'Etat et/ou les parents n'ont pas d'argent. Pour les professeurs qui sont rémunérés par l'Etat, il leur est extrêmement difficile d'obtenir leurs salaires, sauf s'ils vivent à proximité d'une banque – mais il n'y en a pratiquement pas dans le pays. Cela signifie que les enseignants doivent soit envoyer quelqu'un dans la ville la plus proche, un voyage dangereux et couteux qui peut prendre quelques jours à des semaines, en espérant que cette personne reviennent avec leurs salaires, ou bien ils doivent voyager eux-mêmes, en laissant leur classe sans professeur. El se enseignants doivent voyager eux-mêmes, en laissant leur classe sans professeur.

Ces deux facteurs, le mauvais niveau de formation des enseignants et leurs faibles salaires, influencent fortement la qualité de l'éducation en République centrafricaine. Ils rendent également la profession d'enseignement particulièrement impopulaire, ce qui entraîne à son tour une pénurie de professeurs, et par conséquent des classes surpeuplés.<sup>138</sup>

### 5.4 Corruption

Bien que ce soit un sujet tabou, ce n'est pas un secret que la République centrafricaine souffre de corruption, et ce à tous les niveaux de la société. <sup>139</sup> Ce n'est donc pas non plus surprenant qu'elle ait une grande influence sur la qualité de l'éducation. Ci-dessous seront discutées les conséquences de la corruption sur l'enseignement, celle-ci étant présente à différents niveaux (dans la salle de classe, dans le gouvernement et dans les ONG).

<sup>135</sup> Voir §3.1.3.

<sup>136</sup> Interviews 4, 6, 7, 11, 14, 16, 17 22, 23, 27, 36, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 57, 60, 65, 70, 75, 78, 80, 84, 85, 86, 96, 120, 121; observation 12. Voir également Groupe de la Banque Mondiale (2017): p. 12.

<sup>137</sup> Interviews 4, 6, 7, 11, 14, 16, 17 22, 23, 27, 36, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 57, 60, 65, 70, 75, 78, 80, 84, 85, 86, 96, 120, 121; observation 12.

<sup>138</sup> Interviews 4, 7, 10, 14, 16, 17, 22. Selon une enquête nationale sur la monographie de la commune, les autorités locales indiquent que les principaux défis pour les écoles primaires sont le nombre insuffisant d'enseignants et le manque de qualification des enseignants. Voir: Groupe de la Banque Mondiale (2017): p. 15.

<sup>139</sup> Voir, entre autres: Gan Business Anti-Corruption Portal (2016); Transparency International (2016); Freedom House (2017).

#### 5.4.1 Dans la salle de classe

La forme de corruption qui influence le plus directement la qualité de l'éducation en République centrafricaine est celle trouvée dans les salles de classes. Deux formes de corruption peuvent y être discernées ; la corruption selon le modèle du marché (des notes à vendre) et le modèle d'extorsion (lorsque le professeur force l'étudiant à payer comme condition d'accès à l'éducation). Il y a deux moyens de paiement : l'argent et le sexe.

#### 1 Le modèle du marché:

- a. Des notes à vendre
- b. Des réponses d'examen à vendre

### 2) Le modèle d'extorsion

- a. Pas d'enseignement à moins que le professeur soit payé
- b. Les enfants sont frappés s'ils ne paient pas
- c. Si tu ne paies pas, le professeur te fera rater ton examen, et tu devras recommencer ton année

De nombreux enfants interrogés lors de nos recherches se souvenaient d'histoires assez détaillées sur la corruption, dont ils avaient été témoins ou à laquelle ils avaient participé, dans la salle de classe. <sup>140</sup> Vu qu'il s'agit un sujet tabou, il est difficile d'estimer la fréquence à laquelle ce phénomène se produit. Grâce au questionnaire que nous avons envoyé par SMS via le système Ureport, nous pouvons toutefois avoir une certaine indication. <sup>141</sup>

# Question 1 (1 157 personnes interrogées): Lors de mon éducation, j'ai été confronté à de la corruption dans la salle de classe

| 14% |
|-----|
| 51% |
| 19% |
| 15% |
| 2%  |
|     |

# Question 2 (892 personnes interrogées): J'ai payé afin d'avoir une bonne note, avec de l'argent ou par des activités sexuelles...

| Une fois      | 11% |
|---------------|-----|
| Quelques fois | 6%  |
| Souvent       | 4%  |
| Jamais        | 79% |

En conclusion, 84% des personnes interrogées ont été directement confrontées à de la corruption dans la salle de classe. 21% ont admis avoir eux-mêmes payé au moins une fois afin d'obtenir une bonne note, soit avec de l'argent ou par des activités sexuelles. 142

<sup>140</sup> Interviews 2, 3, 5, 6, 18, 21, 24, 35, 36.

<sup>141</sup> Voir § 1.1.

<sup>142</sup> Cependant, étant donné que les personnes interrogées peuvent lire et écrire en français et possèdent un téléphone portable (avec lequel ils ont peu répondre au questionnaire), on peut supposer que ce sont les étudiants « les mieux lotis » - la vraie occurrence de la corruption dans les salles de classe pourrait donc être plus élevée. D'autre part, même si les trois premières questions de ce questionnaire portaient spécifiquement sur l'éducation primaire, la connotation de "pendant mon éducation" englobe tous les niveaux de l'éducation, et va donc au-delà de la portée de cette recherche, qui se concentre sur l'éducation primaire et secondaire.

### Payer pour des notes143

En RCA, les notes sont souvent mises en vente. C'est un commerce délicat ; parfois un professeur peut se sentir insulté si on lui offre de l'argent ; dans d'autres cas il est content. Il arrive également qu'il punisse l'élève qui ne lui offre rien. Payer et ne pas payer peuvent donc tous deux créer des problèmes. Les enfants et les parents peuvent payer les professeurs, pour aider l'étudiant à avancer dans son éducation (au moins sur papier).

# Interview 3. A boy of 13 years old, who lives in a city in the centre-south of CAR. He is in class CM2 of a public primary school.

MH : Est-ce qu'il y a de la corruption pour avoir de bonnes notes ? Rép : Le professeur demande de l'argent. MH : Et combien est-ce que ça coûte ?

Rép: Les étudiants collectent l'argent ensemble. La classe entière contribue. Tous ensemble [...] durant les examens, nous faisons un geste précis, et le professeur nous montre une partie du sujet et nous aide à répondre aux questions. Durant l'examen, il donne les bonnes réponses. MH: Comment obtiens-tu l'argent? Rép: Je demande à mon père. MH: Et il te le donne? Rép: Parfois non [...] alors je ne mange pas de petit-déjeuner (pour mettre de côté l'argent).

En conclusion, les étudiants peuvent parfois payer pour avoir de bonnes notes et passer dans l'année suivante. Cependant, vu qu'il y a une limite au nombre d'étudiants qui peuvent passer dans l'année suivante, cela signifie aussi que parfois qu'un étudiant qui n'a pas payé ratera ses examens (même s'il connait les réponses).

# Interview 5. Une fille de 14 ans, qui vit sur un site de déplacés dans une ville au centre de la RCA. Elle est en CM2 dans une école privée.

Rép: Quand tu étudies et que tu reçois ta note, si quelqu'un paie pour prendre tes points, le professeur prendra ta note et la donnera à celui qui a payé. Donc à la fin, même si tu réussis l'examen, il peut la donner à quelqu'un d'autre. Si tu protestes, cela créera des problèmes. Lorsque l'étudiant veut réclamer sa note et que ses parents viennent aussi, ça finit en bagarre. Si ça se produit, c'est fini, le professeur ne te favorisera pas, il ne comptera plus sur toi, il t'abandonnera dans la salle de classe. Ensuite, l'enseignant créera des problèmes pour que tu sois renvoyé de l'école et envoyé quelque part d'autre. MH: Est-ce que ça t'est arrivé? Réponse: Pas à moi, mais c'est arrivé à des amis proches. Ça m'a rendue triste.

Même si la corruption est condamnée par la plupart, il est compréhensible que des professeurs qui gagnent si peu d'argent soient tentés de donner des points en échange d'argent. Mais est-ce que cela justifie vraiment cette pratique ? Un professeur d'université, qui enseigne aux futurs enseignants, affirme :

Interview 42. "J'enseigne l'éthique. Pour les enseignants, c'est de ne pas vendre de notes, ne pas flirter avec les filles Une fois, un homme m'a dit : "Je vis dans le 7ème arrondissement [de Bangui]. Trop loin de l'école. Je n'ai pas de bourse pour venir à l'école. Je suis pauvre. Si un étudiant me donne de l'argent, pourquoi ne l'accepterais-je pas ? J'ai une femme et des enfants à la maison. [Les autorités] m'ont dit de faire un stage loin de chez moi. Je le fais." J'ai dit : 'OK, c'est clair, il y a un problème de moyens financiers. Pourquoi avezvous choisi de devenir enseignant ? Vous savez qu'en République centrafricaine, les professeurs n'ont pas d'argent. Soit vous dépendez de cette somme [de votre salaire], soit vous allez faire autre chose."

<sup>143</sup> Interviews 2, 3, 4, 5, 6, 10, 16, 18, 21, 22, 24, 25, 34, 35, 36, 40, 42, 43, 45, 46, 49, 53, 60, 64, 65, 73.

#### Pauer par activités sexuelles144

Une autre façon de payer pour avoir de bonnes notes consiste à s'engager dans des activités sexuelles avec le professeur. Bien que cette pratique semble se produire à la fois avec les élèves filles et garçons, le sexe entre élèves garçons et professeurs semble être plus une exception, alors que le sexe avec des élèves filles est relativement fréquent dans l'enseignement centrafricain. Comme pour le paiement par l'argent, les étudiants qui ont des relations sexuelles avec leur professeur peuvent avoir des problèmes à la fois en ayant ou en n'ayant pas des relations sexuelles avec leur professeur.

### Interview 36. Une fille de 20 ans qui vient d'avoir son BAC dans une école publique.

Rép : Parfois les enseignants savent qu'ils sont infectés [avec le VIH/SIDA], mais ils se permettent quand même d'infecter les étudiants, et parce que les étudiants sont des enfants, ils ne comprennent pas et sont attirés par les bonnes notes.

MH: Un enseignant t'a-t-il déjà proposé quelque chose comme ça? Rép: Oui. Il y en avait un. Mon père m'a protégé contre lui. Par exemple: si tu ne comprends pas quelque chose, et que tu vas demander une explication au professeur, il dira "mon étudiant, regarde, je sais que je suis ton professeur, donc je te dirai ce soir, entre nous." Chaque fois d'un enseignant me disait ça, j'arrêtais de lui demander de l'aide. [...] Autre exemple: un professeur m'a demandé mon numéro de téléphone. Je lui ai dit que je n'en avais pas. Il m'a demandé de prendre son numéro. Je l'ai pris, et après je suis allée voir mon père, qui m'a conseillé de l'appeler. Je l'ai appelé avec son téléphone. Le professeur m'a demandé si je pouvais venir le voir afin que nous puissions parler. J'ai passé le téléphone à mon père qui lui a dit: "C'est interdit, monsieur l'enseignant, de faire ça avec un élève. Donc vous vous excuserez et vous ne dérangerez pas ma fille à l'école s'il vous plait." A cause de ça, ce professeur a pris la moitié de mes points et j'ai raté son cours.

L'une des conséquences de cette pratique, en plus de diminuer la valeur des diplômes scolaires et des résultats d'examens, est que les enseignants et les étudiants deviennent malades et même meurent, vu la contamination par le VIH/SIDA. 145 Cela contribue ensuite à la pénurie de professeurs. 146

Une autre question est de savoir qui des élèves ou enseignants sont responsables de cette pratique. Dans ce débat, la position autonome de l'enfant prend encore une fois de l'importance, étant donné que la plupart (adultes et enfants) affirment que l'enfant est au moins partiellement responsable de cette situation. Souvent, les filles choisissent d'avoir des relations sexuelles avec leur professeur, elles flirtent même avec lui, pour obtenir de bonnes notes or simplement parce qu'elles veulent être dans une relation avec lui.147

<sup>144</sup> Interviews 2, 5, 7, 16, 21, 22, 35, 36, 42, 65, 103, 104. Voir également la recherche par Mimche & Tanang (2013). Ces deux chercheurs ont demandé à 765 personnes âgées de 10 ans ou plus, dans différentes régions en RCA, s'ils avaient été victimes de formes spécifiques de violence psychologique, physique, économique et/ou sexuelle à l'école durant les 12 mois avant le questionnaire. Les résultats montrent que 7.9% des filles et 1% des garçons ont déclaré avoir eu des "activités sexuelles qui leur étaient imposées pour des notes" (p. 52).

<sup>145</sup> L'UNAIDS estime qu'en 2015, environ 3,7% des centrafricains âgés entre 15 et 49 ans étaient infectés par le VIH/SIDA (2017). Selon l'estimation de la banque mondiale/PNUD en 2008, environ 13% de tous les enseignants ont le VIH/SIDA et environ 70 enseignants par an meurent de cette maladie. Cependant, en 2008, le pourcentage de personnes entre 15 et 49 ans qui étaient infectées était encore de 10,7%, et donc le nombre d'enseignants infectés a probablement diminué depuis (Banque Mondiale (2008): p. 3).

<sup>146</sup> Voir: the Guardian (2001).

<sup>147</sup> Interviews 16, 22, 35, 36, 103.

#### Interview 22. An education inspector (chef secteur) in a town in the centre of CAR.

Rép : Il y a des filles qui veulent continuer leurs études. Donc, elles s'habillent d'une certaine façon. Elles se montrent. Parfois c'est ce qui attire le professeur.

MH : C'est illégal ou pas ?

Rép : Oui. Et c'est un couteau à double tranchant.

MH: Pourquoi?

Rép : Parce qu'en cas d'harcèlement sexuel, ce n'est pas juste la faute du professeur, mais aussi celle de la fille, à cause de son comportement.

MH : Donc les deux sont à blâmer ?

Rép: Exactement.

MH : Elle harcèle le professeur ?

Rép: Oui.

MH: Peu importe son âge?

Rép : Sûrement. On pense souvent aux enfants de 6ème, qui ont 12 ans. Mais c'est un peu plus difficile, car un enfant de 12 ans ne sait pas harceler sexuellement. Ce sont ceux de 18 ans, qui sont bloquées dans leurs études mais se forcent à continuer. Donc ça commence avec leur façon de s'habiller.

MH : Et imagine une fille de 16 ans ou... A partir de quel âge l'enfant est-il responsable ?

Rép : De nos jours, même les filles de 7-10 ans, qui voient leurs grandes soeurs s'habiller, pensent que c'est vraiment une meilleure façon de s'habiller. Si les parents ne font pas attention, ces jeunes filles suivront l'exemple de leurs soeurs.

MH: C'est difficile pour l'enseignant?

Rép : Tout dépend. Prenez l'exemple d'une fille qui a l'habitude d'aller à l'école avec une chemise [...] La tâche du professeur est de lui reprocher sa tenue [...] s'il a déjà des pensées sexuelles en tête, il peut se laisser aller. Les deux sont mauvais et font une erreur.

MH : Peu importe l'âge de la fille ?

Rép: Non, seuls ceux qui ont atteint l'âge de la puberté font ceci, pas avant. Je ne connais pas l'âge de la puberté, ceux de 14 ans... qui ont découvert leurs parties privées. Mais les enseignants sont à blâmer lorsque ce sont eux qui approchent les filles. Parce qu'ils sont attirés par un certain comportement... Ils se sentent obligés de faire des avances.

## 5.4.2 Au niveau gouvernemental<sup>148</sup>

Au niveau du gouvernement, nous trouvons également diverses formes de corruption qui influencent directement ou indirectement l'éducation en République centrafricaine. Il semble y avoir trois cas généraux de corruption au niveau gouvernemental :

- 1 L'argent qui est censé être pour l'éducation disparaît;
- 2 Népotisme : lorsque les emplois gouvernementaux sont donnés à des membres de la famille ou à des amis de ceux aux pouvoirs (par exemple des postes dans le cadre de l'inspection de l'éducation);
- 3 Des faveurs pour de l'argent, par exemple des enseignants qui paient des fonctionnaires du gouvernement pour regarder ailleurs lorsqu'ils sont envoyés enseigner dans une certaine ville et qu'ils ne veulent pas y aller.

Dans ce contexte, le népotisme et les faveurs pour de l'argent renforcent le manque d'information. Favoriser les membres de sa famille et les charger de l'inspection académique a pour conséquence non seulement qu'ils sont souvent incompétents dans leur travail, mais aussi qu'ils sont sous pression d'écrire exactement ce que les personnes au pouvoir veulent entendre dans leurs rapports. C'est pourquoi les données dans les rapports de l'inspection sont souvent peu fiables, <sup>149</sup> et ce sont pourtant principalement sur ces données que les ONG, les bailleurs et le gouvernement basent leur plan d'action. Donc même s'il y a de l'argent pour l'éducation et que le matériel nécessaire est acheté et distribué, souvent les écoles, parents, enseignants et enfants ne reçoivent pas ce dont ils ont vraiment besoin.

Il y a, par exemple, un intérêt pour les inspecteurs et le gouvernement de montrer que tout se passe à merveille de leur côté. Ils pourraient donc exagérer le nombre d'étudiants inscrits dans leur région (certains sont même allés jusqu'à affirmer que, dans leur région, 100% des enfants âgés de 6 à 18 ans étaient à l'école), et fournir de fausses données d'inscription au niveau national.

148 Interviews 16, 17, 22, 27, 36, 42, 43, 52, 60, 65, 73, 80, 104.

149 Interviews 7, 43, 52, 60, 65.

En second lieu, selon des réglementations nationales, les inspecteurs académiques proposent qui, selon eux, devrait être intégré en tant qu'enseignant payé par l'Etat (enseignant titulaire). Ils proposent donc parfois certains candidats, à condition que ceux-ci leur donnent un pourcentage de leurs salaires mensuels.

Troisièmement, au niveau des finances, il semble que l'argent disparaisse déjà avant même d'arriver au Ministère de l'Education. Par conséquent, il y a souvent des retards dans le paiement des enseignants, et les employés du Ministère n'ont aucun moyen de mettre leurs plans en place.

Interview 74. Un employé du Ministère de l'Education : "Chaque année, [le gouvernement] annonce : "vous avez cette somme de disponible", et cet argent reste bloqué au niveau du Ministère des Finances. Nous ne recevons pratiquement rien. Par exemple : il y a une photocopieuse, mais [les bailleurs internationaux] doivent payer pour l'encre [...]"

Interview 16. Un ancien employé du Ministère de l'Education: "Entre ce qui arrive et l'utilisation de l'argent, il y a un problème...à cause de l'impunité, il n'y a pas de punitions conséquentes, alors parfois s'il y a un peu d'argent, il disparait. Ça continue, continue, et puis il y a un grand trou [...] Ça n'arrive pas au niveau du ministre de l'Education, mais à celui du ministre des Finances. Le ministre de l'Education luimême a des problèmes à obtenir son paiement. [...] Ils réduisent le salaire du ministre de moitié parce qu'il n'y a pas assez d'argent [...] Tout ce que les gens et les entreprises paient doit aller dans les caisses de l'Etat. A ce niveau, il y a des choses mises en place, un système de détournement. En toute impunité, ça continue et continue [...] C'est comme ça depuis des années."

## Interview 7. Un inspecteur académique (chef de secteur), qui travaille dans une ville au centre-nord de la RCA.

Rép [après une longue conversation sur l'état de l'éducation en RCA, parlant lentement et avec émotion]: "C'est un peu, en général, avec les services à Bangui, c'est vraiment difficile, faire la paperasse, tu dois donner quelque chose, afin que ça fonctionne... [s'arrête pour ne pas pleurer] ... Ca me bloque vraiment. Avec cette corruption, on ne sait pas quoi faire... Ça se produit dans le haut de la hiérarchie, et ce sont les pauvres qui souffrent. Quand nous voyons quelqu'un d'un peu plus haut placé, c'est vraiment difficile. Même... [Silencieux] MH: Même si vous savez quelque chose, le dire n'arrangerait rien? Rép : Non. C'est difficile. C'est ça le pouvoir.

### Interview 60. Un ancien inspecteur académique, qui travaille maintenant pour une ONG au centreouest de la RCA.

Rép : Par exemple, un enseignant qui ne veut pas être affecté doit aller parler à l'inspecteur académique et lui demander s'il peut rester ici, ce qui peut se faire avec de l'argent or par la prostitution. [...] Plus haut dans la hiérarchie, on peut citer comme exemples les nominations des directions, parfois nommés pour la seule raison qu'ils donnent de l'argent et non à cause de leurs capacités. Ou ils peuvent également être nommés en raison de leurs positions politiques, comme c'est le cas pour les inspecteurs académiques.

MH : Concrètement, qu'est-ce que cela signifie, les rapports de l'inspection sont-ils par exemple adaptés aux préférences du Ministère ?

Rép : Oui, oui. Par exemple, si le nombre de professeurs [dans une région] est insuffisant, on ne peut pas dire concrètement qu'on a besoin d'un professeur. On ne peut pas dire la vérité car on a été nommé par le ministre. [...] On ne peut pas critiquer.

MH: Alors, que faites-vous?

Rép: Nous ne disons pas la vérité. Nous camouflons les choses.

#### 5.4.3 Au niveau des ONG<sup>150</sup>

Au niveau des ONG, la corruption semble être encore plus taboue qu'au niveau gouvernemental. Comme avec le gouvernement, le fait que plusieurs membres d'une organisation s'engagent dans des activités corrompues ne signifie pas que l'organisation tout entière est corrompue. Cependant, il y a bien de la corruption dans les ONG qui travaillent sur l'éducation en République centrafricaine. Cela semble se produire à chaque fois qu'un bureau local gère les fonds transférés par des ONG au niveau national. Ils reçoivent de l'argent pour, par exemple, construire une école, payer les professeurs, etc. Les bureaux locaux des ONG écrivent dans leurs rapports au niveau national qu'ils ont construit une école, alors qu'en fait ils ne l'ont pas fait – ou seulement en partie – et ont gardé l'argent pour eux-mêmes. Ou un officier local se rend dans une école pour payer les professeurs au nom de l'ONG, mais il ne leur donne qu'une partie de leur salaire et garde le reste pour lui-même.

Ces pratiques sont largement influencées par le fait que se déplacer en République centrafricaine, en plus des mauvaises routes et des groupes armés présents, est extrêmement dangereux pour les employés des ONG. La République centrafricaine est en effet l'un des pays les plus dangereux au monde pour les employés humanitaires ; selon l'analyse Aid in Danger (Aide dans le Danger), entre janvier 2015 et juin 2016, 11 travailleurs humanitaires y ont été tués, 3 ont été kidnappés et 23 agressés ou blessés. <sup>151</sup> Par conséquent, les ONG opérant au niveau national préfèrent remettre leurs tâches aux personnes qui sont déjà sur le terrain.

La conséquence de la présence limitée d'ONG sur le terrain, et en particulier du faible contact entre les ONG travaillant au niveau national et les communautés locales, est également présentée dans une recherche par l'ONG NRC (Conseil Norvégien pour les Réfugiés). En mars 2015, ils ont interviewé 689 personnes, leur demandant quelle était leur perception de l'aide humanitaire en République centrafricaine. Les deux résultats principaux étaient :

- 1 Une grande majorité des personnes interrogées pensaient que le travail des ONG n'était pas suffisamment surveillé et analysé. Le contrôler davantage pourrait empêcher de nombreuses erreurs et cas de fraude.
- 2 'De nombreuses personnes interrogées ont accusé le personnel des ONG locales de profiter de leurs positions, notamment en gardant une partie de l'aide à distribuer; en s'assurant que leurs gardiens obtiennent les emplois disponibles au lieu des locaux; en distribuant des biens à leurs gardiens plutôt qu'aux personnes plus vulnérables; en ignorant les chefs locaux ou en ne s'engageant pas suffisamment avec les communautés'. 152

# Interview 64. A religious leader and head of an NGO, in a city in the Centre-South.Interview 64. Un chef religieux et chef d'une ONG au centre-sud de la RCA.

Rép: Dans le contexte des ONG, j'ai dû souvent renvoyer des personnes qui m'ont demandé de leur donner un pourcentage de la somme reçue. Je me suis parfois demandé si la direction [de l'organisation] en est consciente. Pour vous donner un exemple, nous avons récemment donné une somme d'argent pour loger certaines personnes, et la personne de l'organisation responsable pour ça a pris un pourcentage avant de donner le reste de l'argent aux personnes dans le besoin. [...] Après, elle a été virée. Lorsque nous découvrons ce genre d'activités, nous impliquons directement les personnes responsables.

MH: Ça se produit souvent.

Rép: C'est ça.

MH : En général, je n'arrive pas à obtenir ce genre d'information. Vous savez si ça se produit dans les autres ONG aussi ?

Rép: [nom d'une autre ONG]. Il est important de savoir que dans la plupart des cas de corruption, ce sont les employés qui sont corrompus et non l'ONG elle-même. Il faut faire la différence. Mais si nous le découvrons, nous les renvoyons immédiatement. Nous dénonçons la corruption. Nous donnons un coup de pied dans la fourmilière. Il y a aussi le problème de l'incompétence. Certains employés des ONG sont incompétents parce qu'ils ont reçu leur position grâce à une élection politique, par un membre de la famille, par leur appartenance ethnique...

<sup>150</sup> Interviews 7, 11, 16, 17, 43, 52, 62, 65, 84.

<sup>151</sup> Voir Aid in Danger (n.d.).

<sup>152</sup> Norwegian Refugee Council, Renouf, J.S. (2015).

#### Interview 16 avec un employé d'une ONG, travaillant au niveau national.

Rép : Normalement l'argent pour l'éducation devrait aller au gouvernement. Mais vu que le gouvernement a des problèmes de gestion, il passe également par les ONG. Et souvent [rit] ils ont des problèmes avec les ONG.

*MH* : Comment est-ce que ça marche ?

Rép : Si parfois il y a des écoles à construire, de l'argent est donné aux ONG et l'Etat supervise. Mais il arrive aussi que les ONG fassent mal le travail. Et le problème qui se pose au niveau de l'Etat, on peut donc aussi le rencontrer au niveau des ONG. Une supervision suffisamment forte est donc nécessaire, pour réduire le risque.

Il existe également des signes de corruption au niveau national. Certaines personnes interrogées se demandent, par exemple, pourquoi et comment les ONG opérant au niveau national prennent part à la décision de publier et distribuer les livres « Ma Semaine » (voir § 5.2.1), or pourquoi la craie scolaire est achetée en Chine/à Taiwan.

## 5.5 Les règles et punitions

Comme dans la plupart des écoles du monde, les écoles de la République centrafricaine ont des règles. Les règles des salles de classe centrafricaine incluent que les enfants doivent arriver à l'heure le matin, doivent écouter l'enseignant et doivent se taire en classe. 153



6. Une chicotte dans une classe de CM1 & CM2.classroom of a public school.

Une question sous considération pour le moment est si le châtiment corporel doit être utilisé dans les écoles et si oui, sous quelle forme. De plus, une autre question est si la violence physique (frapper, taper, etc.) doit être utilisée seulement quand un élève transgresse une règle ou si l'enseignant peut l'utiliser quand bon lui semble. La section ci-dessous étudiera :

- les différentes formes de châtiments corporels utilisés dans les salles de classe centrafricaines
- 2. les différentes opinions sur la question
- 3. les châtiments alternatifs

## 5.5.1 Les différentes formes de châtiment corporel dans les salles de classes centrafricaine

Avec les mots « châtiment corporel », nous entendons n'importe quelle forme d'action capable de blesser physiquement l'enfant.<sup>154</sup>

Dans les salles de classe centrafricaines, l'instrument le plus utilisé pour infliger les châtiments physiques est la chicotte, un bâton en bois avec des bandes en caoutchouc attachées à l'extrémité (voir photo). Dans les pays occidentaux, la chicotte est connue pour avoir été utilisée par les colonisateurs contre les esclaves (africains); en République centrafricaine, la chicotte est toujours fréquemment utilisée par les adultes pour contrôler et/ou punir les enfants. L'utilisation de la chicotte est très répandue; selon le questionnaire Ureport, 88% des 2.984 Réps ont été battus avec la chicotte à l'école primaire. De ces 88%, 11% quotidiennement. De plus, 91% disent qu'ils ont vu leurs condisciples être battus avec la chicotte en primaire. De ces 91%, 36% ont été témoins de ce châtiment physique quotidiennement.

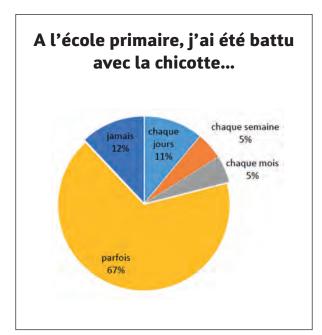
<sup>153</sup> Interviews 1, 18, 19, 20, 21, 24, 30, 31, 32, 33, 35, 39, 40, 41, 45, 46, 48, 49, 50, 53, 54, 58, 59, 67, 75, 80.

Ou, comme utilisé dans les écrits académiques : l'utilisation de force physique avec l'intention de causer à l'enfant une douleur physique, dans le but de corriger ou de contrôler le comportement de l'enfant. Ceci est une définition adaptée de la définition de Straus. Voir Straus, M.A. (2000) : p. 1110.

<sup>155</sup> Interviews 1, 2, 3, 4, 5, 8, 16, 17, 19, 21, 34, 31, 32, 35, 36, 39, 40, 41, 45, 46, 48, 49, 50, 53, 54, 58, 59, 65, 78, 80, 81, 82, 92; observations 10, 14, 15, 16, 22.

<sup>156</sup> Voir, entre autres: Peté & Devenish (2005).

Pour ceux qui n'ont jamais été battus avec une chicotte, il peut être parlant de dire que quand l'Arabie Saoudite condamne des criminels à être flagellés, une pratique classifiée comme violation sévère des droits de l'homme, <sup>157</sup> ils le font avec une canne de bois légère. Utiliser du caoutchouc serait beaucoup plus douloureux et ferait des dommages physiques encore plus importants.





| Total à avoir été battu | Total à n'avoir jamais été battu |
|-------------------------|----------------------------------|
| 88%                     | 12%                              |

| Total à avoir été témoin | Total à n'avoir jamais été témoin |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 91%                      | 9%                                |

<sup>157</sup> Voir UN Committee Against Torture (2017) et Human Rights Watch (2016).

Il y a différents moyens d'utiliser la chicotte dans les salles de classe :

## 1 L'enseignant tape l'enfant sur le corps<sup>158</sup>

C'est la manière la plus répandue de chicotter. L'enseignant utilise la chicotte pour taper les enfants, la plupart du temps sur les fesses, mais parfois aussi sur d'autres parties du corps comme les jambes et le dos (ou simplement « n'importe où »). Evidemment, la force que l'enseignant utilise influence grandement la douleur, mais l'instrument lui-même est douloureux. Taper avec la chicotte crée souvent des cicatrices. Quand l'enseignant utilise sa plus grande force, cette forme de châtiment peut avoir des sérieuses conséquences de santé comme l'hyperventilation, l'aveuglement, des infections et même la mort.<sup>159</sup>

# Interview 1.1, un garçon de 16 ans en troisième année secondaire dans une école privée d'une très grande ville au centre-sud de la RCA.

Rép : « Si tu tapes l'enfant, il ou elle peut devenir malade, cela peut compliquer la situation [...] quand j'étais à l'école primaire, il y avait un élève qui avait le diabète. L'enseignant l'a tapé d'une certaine manière, il est tombé, il s'est évanoui, ils l'ont amené à l'hôpital... »

## 2 L'enseignant tape l'enfant sur le corps alors que l'enfant est dans une position difficile160

Il est parfois demandé aux élèves de se mettre pieds au mur (tête en bas et pieds au mur) ou de se mettre à genoux. Ils seront ensuite battus dans cette position.

#### 3 L'enseignant ordonne aux autres élèves de (l'aider à) battre leurs collègues<sup>161</sup>

Il n'est pas rare que les enseignants exigent des enfants de taper les autres élèves. Ils peuvent avoir des étudiants préférés qu'ils choisissent pour garder l'ordre et à qui ils donnent une chicotte pour battre les autres enfants.

## Interview 2.6. Une fille de 8 ans en CE1 dans une école privée d'une très grande ville au centre-sud de la RCA.

Rép: « L'enseignant dit que je peux prendre la chicotte quand les gens parlent et je fouette fort trois fois, comme ça ils retournent à leur place. Et ils m'ont dit que si fouetter fort trois fois ne leur fait rien, alors je dois fouetter 20 fois. C'est en général pour les garçons, parce que les filles en général quand je les fouette elles pleurent et donc après deux coups de chicotte j'arrête.

MH : C'est toi qui décide de le faire, ou est-ce que c'est ton enseignante qui te le demande ?

Rép: L'enseignante me dit de le faire.

MH: Est-ce qu'elle te le demande souvent?

Rép : Oui.

MH : Et tu penses que c'est normal?

Rép : Un peu mauvais. Parce que, imagine fouetter un peu très fort, alors je risque de blesser un enfant. Et aussi, l'enseignante elle blesse beaucoup les enfants.

MH : Oui ? Comment est-ce qu'elle les blesse ?

Rép : Elle les fouette aux pieds et ça laisse des marques et après il y a du sang qui coule. [...] Ce serait mieux de ne pas chicotter les enfants à l'école. Parce quand tu chicottes les enfants de trop, ils vont avoir l'habitude de chicotter les autres, par exemple mon amie, elle adore chicotter les autres.

<sup>158</sup> Interviews 1, 8, 35, 36, 41, 48, 58, 59, 78, 82.

<sup>159</sup> Plusieurs enfants ont affirmé que leurs condisciples ont dû aller à l'hôpital. Un enfant a signalé la mort d'un de ses camarades. Voir aussi NewStatesman (2015) and Malone (2008).

<sup>159</sup> Interviews 8, 35, 36, 41, 78, 82.

A second practice is when students are ordered to take up the feet and hands of the students that has to be punished, and pull them apart while the teacher uses the chicotte to hit the student on the back.

<sup>160</sup> Interviews 35, 36, 41, 58.

<sup>161</sup> Interviews 8, 35, 36, 41, 78, 82.

Une deuxième pratique est quand les élèves doivent prendre les pieds et les mains de l'enfant qui doit être puni et les tirent pendant que l'enseignant utilise la chicotte pour taper l'élève dans le dos.

## Interview 1.35, un enfant de 11 ans dans une classe de CM1 d'une école publique dans une grande ville de l'ouest de la République centrafricaine.

Rép : Parfois quand tu ne fais pas ce que l'enseignant te demande, parfois l'enseignant te met à genoux. Parfois tu dois te mettre à l'envers, les pieds au mur. Parfois ton enseignant te met en « otono ».

MH : Qu'est-ce que c'est ?

Rép : C'est quand l'enseignant demande quatre personne, deux prennent les mains, et deux prennent les pieds et tirent. Et comme ça, l'enseignant te donne un bon coup sur tes fesses. Avec la chicotte. C'est ce qu'on appelle « otono ».

MH : Et qu'est-ce que tu penses de ça ?

Rép : Je pense que c'est très mal.

MH : Pourquoi ?

Rép : Pour moi, otono est très mal parce que c'est dangereux. Parfois, quand tu tires l'enfant comme ça, il peut casser ses bras.

MH : Ça arrive ?

Rép : Parfois ça casse, et parfois tu trouves une dislocation. Le bras bouge tout seul [hors de la cavité de l'épaule].

MH : Est-ce que tu as déjà vécu ça ?

Rép: Oui.

MH : Tu peux décrire la situation ?

Rép : Toutes les personnes, tous les enfants qui ont eu cette forme de punition, sont des enfants qui parlent beaucoup dans la salle de classe, qui ne respectent pas les principes que l'enseignant a donnés.

#### 4 utres formes de châtiment corporel<sup>162</sup>

Dernièrement, il y a d'autres formes de châtiment corporel dans les salles de classe centrafricaines, comme :

- Battre les enfants avec d'autres objets (règle, bâton);
- Mettre l'enfant debout dehors sous le soleil brûlant pendant un certain temps ;
- Faire tenir l'enfant à l'envers pendant un certain temps.

#### 5.5.2 Différentes opinions sur la question

Selon les lois nationales et internationales, l'utilisation de la chicotte est illégale. <sup>163</sup> Cependant, les opinions sur le châtiment corporel varient grandement parmi la population centrafricaine, que ce soit chez les enfants et les adultes. Ces différentes opinions ont été exprimées durant nos interviews :

| Opinion  | Nombre<br>d'adultes | Nombre<br>d'enfants |
|--|---------------------|---------------------|
| 1. La chicotte ne devrait pas être utilisée car cela enseigne la violence aux enfants                            | 5                   | 2                   |
| Le châtiment corporel devrait être utilisé quand les enfants ne savent pas la réponse à une question             | 2                   | 6                   |
| 3. Les enfants ne devraient pas être invités et même forcés à se battre les uns les autres                       | -                   | 2                   |
| 4. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que cela ne fonctionne pas                                     | 4                   | 3                   |
| 5. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que sinon les enfants ne retourneront plus à l'école           | 5                   | 2                   |
| 6. La chicotte est nécessaire pour inculquer la discipline (pour être sûr que les enfants respectent les règles) | 5                   | 6                   |
| 7. La chicotte devrait être utilisée pour motiver les élèves   | 3                   | 2                   |
| 8. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que c'est trop dangereux                                       | 5                   | 7                   |

<sup>162</sup> Interviews 1, 41, 45, 49, 53, 58.

<sup>163</sup> Voir: Constitution (2105), art. 3; Code Pénale (2010), art. 118-120; Banjul Charter (1981), art. 5; Convention contre la Torture (1984), art. 1 and 2; CRC (1989), art. 19.1, 28.2; Code Penal, art. 74: « Quiconque aura volontairement fait des blessures ou porté des coups à un enfant au-dessous de l'âge de 15 ans accomplis ou qui l'aura volontairement privé d'aliments ou de soins au point de compromettre sa santé, sera puni d'emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100.002 à 600.000 francs ».

#### 1. La chicotte ne devrait pas être utilisée car cela enseigne la violence aux enfants<sup>164</sup>

Les défenseurs de cette vue affirment que les châtiments corporels ne sont pas bons, parce que « tu ne veux pas apprendre aux enfants qu'utiliser la violence est quelque chose de bien. Donc toi, en tant qu'enseignant, tu ne devrais pas utiliser la violence non plus. »

## Interview 18. Un garçon de 8 ans en CP2 dans une école publique dans une ville au sud-est de la RCA.

MH : Est-ce qu'il y a des règles à l'école ?

Rép: Oui.

MH: Comme quoi?

Rép : Tu ne dois pas blesser les autres [...] Tu ne dois pas te battre.

MH: Et si tu te bats avec quelqu'un, qu'est-ce qu'il se passe?

Rép : Ils ne laissent pas ça passer, ils te donnent une correction.

MH : Quelle genre de correction ?

Rép : Ils nous tapent et après ils nous conseillent de ne plus se battre.

MH: Comment est-ce qu'ils te tapent?

Rép : Avec la chicotte. [...] Je pense que c'est mal.

MH: Pourquoi?

Rép : Parce qu'ils nous interdisent [de faire du mal aux autres]

## 2. Le châtiment corporel devrait être utilisé quand les enfants ne savent pas la réponse à une question<sup>165</sup>

En plus de la désobéissance, une raison souvent mentionnée pour utiliser la chicotte est parce que les enfants ne savent pas la réponse à une question. Certains opinent qu'il est nécessaire de battre dans ce cas-là, parce que sinon l'enfant n'apprend pas. Cet argument a été utilisé assez souvent par les enfants et les adultes. Dans certains cas, les parents payent l'enseignant pour qu'il frappe plus leur enfant.

## Interview 31. Un garçon de 12 ans en classe de CM1 dans une école privée d'une ville au nord-ouest de Ia RCA.

Rép : Si l'enseignant te pose une question et que tu ne sais pas la réponse, il va te taper avec la chicotte.

MH : Et si je demande 5 + 5, combien ça fait ?

Rép: 10.

MH : Imagine que tu m'avais répondu « 11 ». Je pourrais te taper avec la chicotte pour ça ?

Rép : Oui.

MH: Pourquoi?

Rép : Parce que je ne sais pas les additions.

MH : Est-ce que tu peux m'expliquer cela ? Je peux te taper parce que tu ne sais pas additionner ?

Rép: Oui

MH: Mais pourquoi est-ce que je le ferais? Tu ne comprends pas, je te tape, et après tu comprends?

Rép : Oui.

### 3. Les enfants ne devraient pas être invités et même forcés à se battre les uns les autres<sup>166</sup>

Beaucoup d'enfants se plaignent de cette pratique. Battre leurs camarades de classe est embarrassant pour eux et après ils se sentent coupables. De plus, ils ont peur d'infliger des dommages permanents à leurs amis, ce qui pourrait leur amener des ennuis. Les enfants qui reçoivent l'ordre de l'enseignant de taper leurs condisciples sentent qu'ils doivent le faire, parce que, sinon, eux-mêmes seront battus par l'enseignant.

<sup>164</sup> Interviews 14, 16, 18, 39, 43, 60, 64.

<sup>165</sup> Interviews 3, 21, 31, 40, 48, 50, 59, 78.

<sup>166</sup> Interviews 36, 45.

#### Interview 83. Une fille de 12 ans en CM1 dans une école publique d'une ville au sud-est de la RCA.

MH : Est-ce que parfois tu bats aussi les autres [collègues]?

Rép: Oui.

MH : Pourquoi ?

Rép : C'est l'enseignant qui me dit de le faire, et je le fais.

MH: Et qu'est-ce qui se passe si tu ne le fais pas?

Rép: Ils me tapent avec la chicotte.

MH: Comment tu chicottes les autres?

Rép : Sur leurs fesses.

MH: Combien de fois normalement?

Rép: 2 fois.

MH : Et qu'est-ce que tu penses de ça ?

Rép : Ce n'est pas bien. Ce n'est pas ce que dit mon coeur.

MH : Qu'est-ce que ton coeur te dit ?

Rép : J'ai vu que ce n'était pas bien, quand je tape comme ça, ça me fait mal.

MH: Et les autres...

Rép : Quand je les fouette, ça me fait mal au coeur. Quand je sors de l'école, je dis désolée.

MH : Et qu'est-ce qu'ils disent ? Rép : Ils acceptent [mes excuses].

#### 4. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que cela ne fonctionne pas167

Certaines personnes responsables de l'éducation dans la République centrafricaine affirment que la chicotte ne devrait pas être utilisée parce que cela ne fonctionne pas. C'est-à-dire, cela ne rend pas les enfants plus obéissants et cela n'apprend rien aux enfants. Plus précisément, cela rend les enfants paresseux. Ils affirment que les enfants s'habituent à la chicotte à cause du fait qu'ils sont battus si souvent. Et donc, quand ils doivent faire leur devoir, ils choisissent de ne pas les faire parce qu'ils préfèrent endurer la douleur d'être fouetter 3 ou 5 fois.

#### 5. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que sinon les enfants ne retourneront plus à l'école<sup>168</sup>

Certains adultes ont témoigné qu'ils ont décidé d'arrêter d'aller à l'école après avoir été particulièrement battus par l'enseignant. Certains enfants affirment qu'ils, ou leurs condisciples, vont parfois à l'école mais ne rentrent pas dans la salle de classe parce qu'ils n'ont pas envie d'être battus.

# 6. La chicotte est nécessaire pour inculquer la discipline (pour être sûr que les enfants respectent les règles)<sup>169</sup>

Certaines personnes affirment qu'en fait les enfants ne sont pas battus assez fort et c'est pour cela que la qualité de l'éduction dans la République centrafricaine est si basse. Parfois, les parents demandent et/ou payent même aux/les enseignants pour qu'ils battent leur enfant plus fort et plus souvent parce qu'ils croient que de cette manière il/elle va apprendre plus.

<sup>167</sup> Interviews 1, 36, 41, 46, 60, 65, 75. Voir aussi Middleton (2008), qui écrit : « Comme certains l'ont noté, il y avait des enfants qui sont vite devenus indifférents au châtiment, considérant ce-dernier comme une violence arbitraire et non connectée à leur comportement. » (p. 269). Dans une étude menée par Anderson & Payne, dans laquelle ils ont interviewé 290 enfants de Barbados âgés de 10 et 11 ans sur l'effet d'être battus dans la salle de classe, 54% affirment que battre l'enfant ne rend pas les « mauvais » élèves se comporter mieux. (1984 : p. 382).

<sup>168</sup> Interviews 36, 41, 60, 62, 65, 75, 81.

<sup>169</sup> Interviews 1, 2, 16, 31, 40, 41, 48, 49, 80, 82, 107.

#### Interview 65. Un leader religieux et un père, dans une très grande ville au centre-sud de la RCA.

Rép : Je ne pense pas que [les enseignants] battent de la bonne manière. Pas comme à notre époque.

MH : Quelle est la différence ?

Rép : La différence est que, à notre époque, ils utilisaient la chicotte avec force. Maintenant, quand vous tapez fort et que cela laisse une marque sur l'enfant, le père et la mère vont se fâcher contre l'enseignant.

MH : Donc l'enseignant ne tape pas fort ?

Rép : Ils n'utilisent pas la chicotte, c'est simplement pour leur faire peur. Ils fouettent avec les vêtements.

MH : Alors comment cela devrait se faire ?

Rép: A notre époque, on retirait nos vêtements.

*MH* : *Et sur les fesses* ?

Rép: Oui. Sans vêtements. C'est plus fort.

MH: C'est douloureux.

Rép : Oui, c'est douloureux. Je vois maintenant que quand les enseignants utilisent la chicotte, ils ont peur de le faire avec force.

### 7. La chicotte devrait être utilisée pour motiver les élèves<sup>170</sup>

Un autre argument qui est régulièrement utilisé comme raison d'utiliser la chicotte est qu'elle est nécessaire pour motiver les élèves. Si les enfants ne sont pas battus, ils ne travailleront pas. L'argument est lié au fait que la chicotte fait partie de la culture africaine.<sup>171</sup>

## Interview 40. A girl of 16 years old who's in classe S2 (high school), a private school in a city in the Centre-South of CAR.

Rép : J'ai étudié à [école 1] et puis je suis venu ici à [école 2] l'année dernière pour des raisons de sécurité.

MH : Comment était ta première école ?

Rép : C'était vraiment bien là-bas [...] il y avait même un prêtre qui m'a appris à étudier mes leçons. Quand je ne pouvais pas le faire, il me battait et il m'apprenait tout. Je l'aimais beaucoup parce que c'est grâce à lui que je sais faire des maths.

MH: Tu dis qu'il te battait?

Rép: Oui.

MH : Et tu aimais ça ? Pourquoi ?

Rép : Parce que c'était un moyen de me corriger, de m'apprendre à étudier, d'apprendre mes leçons.

MH : Comment est-ce qu'il te battait ?

Rép : Avec une chicotte.

MH : Mais comment tu apprends les maths en étant battue ?

Rép : Il me disait : regarde ce que tu as fait, ce n'est pas bien. Il me tape et après il parle. Il me montre.

MH : Est-ce que tu penses que tu n'aurais jamais appris si tu n'avais jamais été battue ?

Rép : Oui, parce que je suis très têtue. J'aime rigoler avec tout le monde mais je n'aime pas étudier. Quand ils me tapent, ça fonctionne.

MH : Est-ce qu'ils te tapent à [école 2] aussi ?

Rép : La seule fois où ils m'ont battu c'est quand je suis arrivée trop tard, en 3ème.

MH: Es-tu triste qu'ils ne te battent plus?

Rép : Oui parce que j'avais l'habitude de la chicotte. Ils doivent me taper avant que je ne puisse travailler.

MH: N'y a-t-il pas un autre moyen de te motiver?

Rép : Si, ils peuvent me priver de nourriture, m'enfermer dans une pièce et après ça va.

MH. N'y a-t-il pas de motivation positive? Comme par exemple apprendre quelque chose qui t'intéresse beaucoup? [...] Est-ce que tu connais quelque chose qui te motive comme ça?

Rép : Jouer au football. Mon père me montre le classement et me dit comment faire mieux. Parce que j'aime le football énormément.

MH : Alors imagine qu'il utilise le football aussi pour [enseigner] les maths.

Rép : C'est vrai que j'aime beaucoup ça.

MH: Je te demande ça parce que de là où je viens, on motive les enfants comme ça, et on ne les bat pas [...] Qu'est-ce que tu en penses? Rép: Ils peuvent nous donner des instructions sans la chicotte, mais... On a l'habitude de la chicotte. Nous sommes Africains.

MH : Comment ça ?

Rép : Les Africains adorent la chicotte. Comme un chameau, si tu le tapes avec la chicotte il va faire ce que tu lui demandes de faire, et si tu ne le fais pas, il ne le fera pas.

MH : Donc tu penses que c'est une bonne chose pour les Africains ?

Rép: Oui.

<sup>171</sup> Il s'agit d'un argument qui n'a été utilisé dans notre étude que par des personnes africaines. Aucune personne occidentale n'a tenu un propos similaire.

#### 8. La chicotte ne devrait pas être utilisée parce que c'est trop dangereux

Beaucoup d'enfants et d'adultes nous ont raconté des histoires sur la dangerosité de l'utilisation de la chicotte. Si un enseignant vous tape d'une mauvaise manière, au mauvais endroit ou s'il ne sait pas que l'enfant est déjà sérieusement malade, ils finissent à l'hôpital et peuvent même mourir.<sup>172</sup>

#### **5.5.3 Punitions alternatives**

Les enfants qui ont été interviewés ont mentionné de nombreuses autres formes de punitions qui peuvent être utilisées par les enseignants quand les élèves ne se comportent pas correctement.<sup>173</sup> Compte tenu du nombre d'élèves par classe, il est plutôt compréhensible que les enseignants hésitent sur le comportement à adopter pour garder le calme nécessaire. C'est pour cela que ces punitions alternatives peuvent s'avérer utiles pour ceux qui ne veulent pas utiliser le châtiment corporel. Certaines de ces alternatives ont l'avantage d'être pédagogiques, donc les enfants peuvent apprendre en faisant ces tâches. Les punitions alternatives que les enfants de la République centrafricaine trouvent efficaces sont les suivants :

- 1 Donner à l'élève un devoir à faire à la maison, devoir apprendre une « récitation » en plus ou donner du travail pendant que les autres jouent dehors.
- 2 Dire à l'enfant qu'il doit nettoyer la salle de classe/la cour de récréation après l'école.
- 3 Expulser l'élève pendant 3 jours ou une semaine. Si l'enfant continue son mauvais comportement, le renvoyer de l'école.
- 4 Donner à l'enfant une phrase qu'il doit écrire. Par exemple : « Je ne parlerai plus en classe » 250 fois et rendre la préparation le lendemain. Si l'élève n'a pas fait cette préparation pour le lendemain, il doit l'écrire 500 fois.
- 5 Parler à l'élève. Si cela ne fonctionne pas, convoquer les parents et leur parler en présence de l'enfant.
- 6 Donner à l'élève des conseils. Expliquer que ses parents se sacrifient pour payer son éducation, et/ou expliquer que s'il ne fait ce qu'il doit faire, il ne passera pas dans la classe supérieure l'année prochaine.
- 7 Donner à l'enfant un avertissement. S'il continue de mal se comporter, le renvoyer à la maison pour la journée.
- 8) Envoyer l'enfant chez le directeur de l'école.
- 9 Ne pas laisser l'enfant rentrer quand il arrive en retard le matin.
- 10 Faire assoir l'enfant qui s'est mal comporté à genoux pendant quelques minutes.

#### Interview 19. Une fille de 8 ans en classe de CP2 d'une école publique dans une ville au sud-est de la RCA.

MH : Est-ce qu'il y a des règles dans la classe ?

Rép : Oui. Quand je vais à l'école, notre enseignant nous donne des conseils, il dit qu'on doit étudier et écouter ce que dit le professeur et que quand on est à la maison, on doit écouter nos parents.

MH : Est-ce que tu écoutes tout le temps ton professeur ?

Rép : Oui.

MH: Et qu'est-ce qu'il te dit par exemple?

Rép : Il me dit : « vous êtes mes enfants dans cette classe. Je vous enseigne pour que vous compreniez [...]. C'est pour cela que je vous demande de ne pas faire de bruit. Vous devez me dire s'il y a des enfants qui font du bruit, comme ça je peux les corriger.

MH: D'accord. Et pour corriger, comment ça se passe?

Rép : Il donne des conseils à ceux qui font du bruit, s'ils continuent, il les battra, ou s'il ne les bat pas, il les renverra à la maison. Il ne faut pas faire du bruit, il faut être silencieux pour apprendre.

MH: Et est-ce que parfois tu fais du bruit, toi?

Rép : Non.

MH: Et est-ce qu'il y a d'autre punition?

Rép : Non. C'est juste pour encourager les enfants à mieux travailler.

<sup>172</sup> Interviews 1, 5, 16, 22, 35, 36, 40, 41, 45, 70, 72, 80.

<sup>173</sup> Interviews 1, 5, 14, 17, 19, 20, 31, 32, 36, 39, 40, 43, 46, 49, 51, 55, 64.

### 5.6 Les mesures nationales pour améliorer la qualité de l'éducation

De nombreux acteurs décidant au niveau national de l'éducation ne semblent pas être conscients de ce qui se passe dans les salles de classe centrafricaines.<sup>174</sup> Il est difficile de dire si c'est la conséquence d'une véritable ignorance (peut-être en raison de l'absence d'informations véridiques), d'une réticence délibérée à savoir ou bien d'une dissimulation volontaire d'informations. Par exemple, la corruption dans les salles de classe et, dans une moindre mesure, les punitions corporelles sont des sujets qui ne sont pas discutés, et même souvent niés.<sup>175</sup> La corruption n'est en effet mentionnée dans aucuns deux plans nationaux de transition pour l'éducation en République centrafricaine.176 La malnutrition est, quant à elle, censée être abordée par le Programme Alimentaire Mondial au moyen des repas scolaires, mais on ne sait pas exactement quelles actions ont été prises jusqu'à présent. <sup>177</sup>

#### Interview 11. Un employé d'une ONG travaillant au niveau national.

Rép : C'est l'un des grands enjeux, de surveiller les activités et de découvrir ce qui se passe. Souvent les employés rapportent qu'ils ont entrepris certaines actions, et quand tu arrives sur le terrain, il n'y a rien. C'est vraiment l'un de nos grands défis.

MH : Ça doit être tellement difficile, que tout le monde nous mente tout le temps.

Rép : Effectivement. Mais alors vous devez réaliser que vous ne pouvez faire que ce qui est en son pouvoir. Je ne peux pas aller vérifier chaque source d'information. [...]

MH : Et avez-vous entendu parler de la corruption dans les écoles ?

Rép: Ehm... La corruption dans les écoles...ehm...entre...non je ne sais pas... oui, oui, beaucoup de parents paient. Oui. Donc, les inscriptions devraient être essentiellement gratuites, à l'exception d'une petite contribution, mais souvent les parents doivent payer des frais qui sont beaucoup plus élevés que ce qu'ils ne devraient être. [...] Nous avons donc fait passer une note du Ministère, en rappelant et en détaillant tous les prix, pour s'assurer que les gens ne paient pas plus. Et j'ai aussi entendu beaucoup d'histoires de corruption pour des points, mais aussi, au-delà de la corruption, de la violence dans les écoles, ce genre de choses.

MH : Quel genre de violence ?

Rép : Beaucoup d'incidents de violence. Du sexe en échange de notes et d'autres choses comme ça.

MH : Je ne l'ai lu dans aucun rapport.

Rép : Je ne pense pas que ça ait été documenté. Ce n'est pas trop répandu. Je ne pense pas que ce soit sorti, si vous voyez ce que je veux dire.

MH : Vous pensez que ce sont des accidents isolés ?

Rép : Oui.

MH: Donc vous avez entendu des histories d'incidents mais vous ne pensez pas que ce soit systématique?

Rép : C'est difficile à dire.

# Interview 4. Un inspecteur travaillant pour une ONG dans une grande ville à l'ouest de la RCA (dans la même ville que le garçon de l'interview 35 qui a expliqué "otono")

Rép: [Les punitions corporelles] sont utilisées dans les endroits les plus reculés. Dans les petits villages, ils continuent d'utiliser la chicotte. [...] Ici, la chicotte n'est pas utilisée [...] Depuis que je suis devenu inspecteur, je n'en ai jamais vu. MH: Vraiment? Rép: Oui, je n'en ai jamais vu.

<sup>174</sup> Interviews 4, 11, 17, 22, 26, 27, 52, 53, 64, 84, 87, 129.

<sup>175</sup> Ce n'est pas non plus mentionné dans l'analyse de l'éducation en RCA par le Cluster éducation en 2015 (voir: République Centrafricaine Cluster éducation (2015)). Dans le plan de transition 2014-2017, les punitions corporelles sont mentionnées, lorsque les auteurs affirment que dans les écoles ETAPE, étant donné que les enfants déplacés sont traumatisés, "les punitions corporelles sont interdites, alors qu'on sait qu'elles sont souvent utilisées dans l'environnement ordinaire". Le Ministère de l'Education indique que, vu que cette interdiction n'a pas entraîné de "turbulences", ils vont l'utiliser afin de mettre fin aux punitions corporelles dans toutes les écoles. "Ces pratiques sont inappropriées dans un contexte de retour à la paix" (République Centrafricaine, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014): p. 32).

<sup>176</sup> Voir: République centrafricaine (2002) and République centrafricaine, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014).

<sup>177</sup> Il semble y avoir un "programme de repas scolaires", organisé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) (voir République centrafricaine Cluster éducation (2015):p.20). Cependant, il n'a été mentionné dans aucune de nos interviews et nous ne l'avons pas non plus rencontré lors de nos observations dans les écoles, à l'exception d'un professeur qui a mentionné que les membres de l'APE s'engageaient à cuisiner pour les enfants scolaires avec la nourriture du PAM, et d'un employé d'une ONG qui se plaignait que les professeurs mangeaient la nourriture du PAM eux-mêmes. Il y a peu d'information sur ce programme, qui semble aussi n'exister que dans la capitale (voir Programme Alimentaire Mondial (2015)).

#### 5.6.1 Les programmes et leurs résultats

Les programmes nationaux pour l'éducation en République centrafricaine sont inscrits dans deux documents : le Plan National d'Action 2003-2015 pour l'Education pour Tous<sup>178</sup> et le Plan de Transition 2014-2017.<sup>179</sup>

Dans le premier Plan, le gouvernement a écrit qu'il voulait égaliser davantage les besoins économiques de la République centrafricaine avec le programme pédagogique. Pour ce faire, il veut atteindre un enseignement 100% en/ et du Sango et "développer une culture de la citoyenneté, de la paix à l'école et dans la communauté". Les objectifs concrets étaient, entre autres, d'éduquer 750 enseignants par an et de recruter les professeurs déjà qualifiés qui étaient au chômage. 181 Malheureusement, une évaluation et/ou les résultats de ce plan ne semblent pas être disponibles.

Le Plan 2014-2017 liste les 6 priorités politiques concernant l'éducation en République centrafricaine:

- 1 Installer une éducation d'urgence (ETAPE, voir § 4.2.1)
- 2 Assurer le recrutement, la formation et le déploiement des enseignants
- 3 Progresser vers un enseignement primaire gratuit (principalement en payant les maitres-parents via les APE)
- 4 Accompagner les enfants à l'école dans le contexte d'après-guerre (y compris par la distribution de nouveaux livres scolaires)
- 5 Restaurer les capacités minimales en matière d'administration du secteur de l'enseignement (principalement en donnant du matériel et en éduquant les acteurs politiques)
- 6 Préparer un nouveau plan national d'éducation à plus long terme

Concrètement, UNICEF a l'intention, en partenariat avec 5 autres ONG partenaires, de distribuer des tablesbancs, des tableaux, des kits scolaires, de payer une prime de motivation aux maitres-parents ainsi que de suivre et d'aider les professeurs par l'éducation d'inspecteurs académiques.<sup>182</sup>

#### Résultats

Il existe deux documents rapportant les résultats au cours de l'année 2015 : le rapport annuel du Cluster éducation et le rapport annuel d'UNICEF au Partenariat mondial pour l'éducation.

Selon le premier, les principaux progrès vers les indicateurs stratégiques de 2015 sont les suivants:183

| Indicateurs                              | Cible pour 2015 | Réussite          | % atteints |
|--|-----------------|-------------------|------------|
| Nombre d'enfants et de jeunes déplacés   | 70 000          | 73 150 (49% sont  | 105%       |
| qui ont bénéficié d'activités éducatives |                 | des filles)       |            |
| dans les espaces d'apprentissage         |                 |                   |            |
| temporaires et les écoles d'accueil      |                 |                   |            |
| Nombre de jeunes (16-24 ans) qui ont     | 2 000           | 302 (176 sont des | 15%        |
| bénéficié d'activités de formation       |                 | filles)           |            |
| professionnelle                          |                 |                   |            |
| Nombre d'étudiants inscrits en           | 568 500         | 641 500           | 113%       |
| septembre 2012 qui sont retournés à      |                 |                   |            |
| l'école (séparés selon le sexe et l'âge) |                 |                   |            |

<sup>178</sup> République Centrafricaine (2002).

<sup>179</sup> République Centrafricaine, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014).

<sup>180</sup> République Centrafricaine (2002) : pp. 21-23.

<sup>181</sup> République Centrafricaine (2002) : p. 25.

<sup>182</sup> République Centrafricaine, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014) : p. 12.

<sup>183</sup> République Centrafricaine Cluster Education (2016b): p. 3.

Comme affirmé, l'accent est principalement mis sur les résultats quantitatifs liés à l'accès à l'éducation plutôt qu'à la qualité de cet enseignement.

En ce qui concerne la donation du Partenariat mondial pour l'éducation (l'un des deux plus grands bailleurs internationaux pour l'éducation en République centrafricaine), le Cluster avait l'intention entre 2015 et 2017 de se concentrer sur l'accès, la qualité et l'administration de l'éducation. Malheureusement, bon nombre des objectifs d'amélioration de la qualité pour 2015 n'ont pas été remplis, comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous: 184

|  | Résultats  | Indicateur  | Point de<br>comparaison<br>(2011-2014)<br>Qualité                                 | Cible 2015   | Cible 2016                                   | Cible 2017                                | Situation<br>actuelle<br>(décembre<br>2015)* |  |
|--|--|---|---|--|--|---|--|--|
| 1  | Les enseignants<br>communautaires<br>sont soutenus   | Un recensement des<br>enseignants communautaires<br>régulièrement mis à jour est<br>disponible  | Non   | Oul, base<br>de données<br>initiale                        | Oui, base<br>de<br>données<br>mise à<br>jour | Oui, base<br>de<br>données<br>mise à jour | Non  |  |
| A  | par les APE<br>(Association de<br>Parents<br>d'élèves) et les<br>CPR (Centres<br>Pédagogiques<br>Réglonaux) pour<br>offrir un<br>enselgnement<br>de meilleure<br>qualité | Des critères et procédures<br>administratives claires sont<br>disponibles pour la sélection<br>des enseignants<br>communautaires qui recevront<br>des subventions |   | 04   | 0.1  |   |  |  |
|  |  | Nombre d'APE soutenus pour<br>améliorer la gestion des<br>enseignants communautaires  | Non   | Oui 600  | Oui<br>600                                   | Oui<br>600                                | Oui  |  |
| 1  |  | Nombre d'enseignants<br>communautaires recevant des   |   |  |  |   |  |  |
| 1  |  | subventions par le biais d'une<br>APE   | 0   | 500  | 500  | 500                                       | 0  |  |
|  |  | Nombre d'enseignants<br>communautaires formés dans<br>des CPR   | 0   | 500  | 500  | 500                                       | a  |  |
|  |  | Un nombre moyen d'élèves<br>par manuel dans les écoles  | 10  |  |  | 1   | (10)   |  |
| 1  | Un nombre<br>suffisant de  | ciblées<br>Les moyens logistiques sont<br>prêts à compter le nombre<br>d'étudiants avant la   | 10  | 10   | 1  | 1   |  |  |
|  | manuels<br>scolaires est<br>distribué aux<br>étudiants   | distribution  De nouveaux manuels de lecture sont distribués aux étudiants  | Non   | Oui  | Oul  | Oui                                       | Non  |  |
|  |  | De nouveaux manuels de<br>mathématiques sont distribués   | n/a   | n/a  | 200 000                                      | 100 000                                   | n/a  |  |
|  | Les cours sont<br>donnés par de<br>nouveaux  | aux étudiants<br>Proportion moyenne élève-<br>enseignant  | n/a   | n/a  | 200 000                                      | 100 000                                   | n/a  |  |
| 1  | enseignants<br>stagiaires  |   | 89:1  | 91:1   | 90:1   | 88:1                                      |  |  |
|  |  | Nombre de nouveaux<br>enseignants stagiaires recrutés<br>Nombre de nouveaux   | 0   | 500  | 500  | 500                                       | 0  |  |
|  |  | enseignants stagiaires formés<br>chaque année dans les CPR  | 0   | 500  | 500  | 500                                       | 0  |  |
|  |  | Nombre d'enseignants<br>stagiaires nouvellement<br>enseignés chaque année   | 0   | 0  | 500  | 500                                       | 0  |  |
|  |  | Nombre d'enseignants<br>stagiaires officiellement<br>intégrés dans la fonction<br>publique en tant que  | 0   | 0  | 0  | 500                                       | 0  |  |
|  |  | Un mécanisme de transfert de<br>salaire fonctionnel existe près<br>des enseignants  | Non   | Oui  | Oui  | Oui                                       | Non  |  |
| 1  |  | Système éducatif efficace   | .,  |  |  |   |  |  |
|  | December   | Les examens de fin d'année<br>pour CM2 sont organisés par le<br>Ministère de l'Education  | Non   | Oul  | Oui  | Oul                                       | n/a  |  |
| le secteur de<br>l'éducation s<br>organisées p | régulières dans<br>le secteur de<br>l'éducation sont<br>organisées par   | Nombre de fonctionnaires du<br>Ministère de l'Education aux<br>niveaux central et local formés<br>à la préparation de la réponse<br>éducative dans les situations |   |  |  |   |  |  |
|  | le Ministère de<br>l'Education   | d'urgence<br>Nombre de fonctionnaires du<br>service pédagogique formés  | 0   | 25   | 25   | 25  | 25   |  |
|  |  | localement<br>Les annuaires statistiques sont<br>publiés  | Publication la<br>plus récente<br>en 2012   | 200<br>Statistiques<br>scolaires de<br>base<br>disponibles | Annuaire<br>statistique<br>publié            | Annualre<br>statistique<br>publié         | 0<br>En cours                                |  |
|  |  | L'analyse sectorielle du<br>Rapport d'Etat d'un Système<br>Educatif National (RESEN) a été<br>réalisée et la stratégie<br>sectorielle développée                  | Non – la<br>publication la<br>plus récente<br>était en 2008<br>pour 2008-<br>2020 | Analyse<br>sectorielle                                     | Analyse<br>sectorielle<br>finalisée          | Stratégie<br>sectorielle<br>finalisée     | En cours                                     |  |

<sup>184</sup> UNICEF (2015): pp. 6-13. Malheureusement, au moment de l'écriture (avril 2017), aucun rapport annuel pour 2016 n'est déjà disponible.disponible.

En ce qui concerne le budget pour ce projet de 2015, UNICEF a indiqué que sur un budget de plus de 7,3 millions de dollars<sup>185</sup> (dont ils ont utilisé seulement 5,2 million),<sup>186</sup> ils ont dépensé plus d'1,1 million<sup>187</sup> (>21%) sur le "transfert de fonds aux partenaires se chargeant de l'exécution". Ils ont aussi dépensé un peu moins de 100 000 dollars<sup>188</sup> en plus que prévu sur les salaires, 32 329 dollars<sup>189</sup> sur le "R&R [Repos & Récupération] et les congés annuels" qui n'avaient pas été budgétisés, et 44 186 dollars<sup>190</sup> sur "les coûts d'opérations", qui n'avaient pas non plus été budgétisés.<sup>191</sup>

Le dernier programme pour la République centrafricaine concernant l'éducation est le Plan national pour 2017-2021 de relèvement et de consolidation de la paix. De plan soutient que la 'prestation de services de base [y compris l'éducation] est une priorité pour le développement à moyen et à long terme du pays'. Ce rapport veut améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Ses mesures incluent:

- · Mise en place d'une stratégie nationale de cantine scolaire
  - → 1 200 cantines scolaires
- · Mise à disposition de fournitures scolaires
  - → Distribution de 150 000 kits scolaires aux enfants
- · Lancement de programmes de formation et de recrutement d'enseignants
  - → Recruter 1 000 enseignants
- Introduction de l'éducation non formelle, ciblant les enfants et les jeunes qui ont été exclus de la société
- · Lancement d'une campagne de compléments alimentaires et de fortification des aliments
  - → Formation et recrutement de 700 membres du personnel sur le thème de la santé sexuelle et de la nutrition des enfants
- Construire 218 écoles

Of these plans there are no results yet.Il n'y a pas encore de résultats de ces plans disponibles.

<sup>185</sup> CFA 4.509.781.955,-

<sup>186</sup> CFA 3.212.447.420,-

<sup>187</sup> CFA 679.556.185,-

<sup>188</sup> CFA 61.777.835,-

<sup>189</sup> CFA 19.972.156,28-

<sup>190</sup> CFA 27.297.154,17-

<sup>191</sup> Voir: UNICEF (2015): pp. 18-19.

<sup>192</sup> World Bank Group (2017).

## 6. Deux études de cas comme exemple

Pour illustrer la complexité de ce qui se passe au niveau de l'éducation dans la République centrafricaine, il peut être utile d'envisager deux exemples concrets pour percevoir tous les facteurs qui influencent la qualité de l'éducation. Ci-dessous nous avons décrit deux études de cas, le premier dans une ville (étude de cas 1) et le deuxième se déroule dans un village (étude de cas 2). Nous sommes restés dans le village pendant 6 jours et dans la ville pendant 8 jours.

## Etude de cas 1 : une ville dans l'est de la République centrafricaine 193

Les habitants de la ville V. vivent surtout d'activités agricoles et commerciales. Cependant, au cours des dernières années, la ville a été sous la menace de groupes armés et, de ce fait, les gens ne vont pas tout le temps dans leurs champs. La ville héberge deux grands camps pour les déplacés internes. Ces camps sont remplis de personnes des environs qui ont fui leur maison pour la sécurité de la ville. Les routes de la zone sont extrêmement mauvaises, laissant la ville relativement isolée. Le commerce est à peine possible, nourriture et autres besoins primaires sont rares. La capitale est loin.

La ville compte six écoles : une maternelle, deux écoles primaires qui partagent 3 bâtiments avec un total de 8 salles de classe (une école utilise les classes le matin, l'autre l'après-midi), une école (primaire) privée catholique, un collège et un lycée. Dans cette analyse, nous nous attarderons sur l'école primaire catholique et une des écoles primaires publiques appelée V1.

A <u>l'école privée catholique</u>, il y a 700 élèves cette année qui sont divisés dans 6 salles de classe. Il y a 6 enseignants, tous maîtres-parents qui n'ont que peu d'éducation scolaire. Pour donner un exemple, le directeur de l'école a arrêté son éducation scolaire après avoir raté deux fois le BAC. Après cela, il a suivi deux mois de formation pédagogique.

L'inscription coûte 7000 CFA par enfant et par année, coût du matériel scolaire et de l'uniforme exclu. L'enseignant est payé 20.000 CFA par mois, le directeur gagne 25.000. L'année passée, seuls 400 des 644 élèves ont payé, les autres n'étaient pas capables de payer (la plupart d'entre eux étaient des orphelins du camp de déplacés internes). Malgré le nombre élevé d'enfants par enseignant (> 100 élèves par enseignant), le niveau de l'éducation dans cette école est haut. Les enseignants et les élèves parlent français, les élèves savent lire et écrire, l'atmosphère de la classe est bonne, étudiants et enseignants sont concentrés sur le travail.

Pourquoi est-ce que cette école a autant de succès dans son éducation ? Voici quelques facteurs, basés sur des interviews et des observations, qui différencient cette école des autres écoles fonctionnant moins bien :

- Les enseignants sont payés régulièrement bien que très peu
- Le nombre d'élèves par enseignant est beaucoup moins élevé que dans la plupart des écoles publiques (où 200 élèves par enseignant n'est pas une exception)
- L'assiduité des enseignants est notée et contrôlée par le directeur. Il utilise un cahier et y indique quand un enseignant est arrivé et est reparti. S'ils ne donnent pas cours, ils ne sont pas payés
- Les enseignants n'ont pas souvent recours au châtiment physique. La chicotte n'est pas utilisée, les enfants ne sont pas battus. Si un enfant arrive en retard le matin, il doit courir autour de l'école. Si un enfant ne travaille pas, il est grondé par l'enseignant, qui rappelle à l'élève sa responsabilité d'étudier
- Quand les élèves ne savent pas la bonne réponse, ils sont encouragés par l'enseignant qui les aide à trouver la bonne réponse
- Il y a des livres en suffisance, les élèves ont un livre pour 3 ou 4 enfants
- Il y a suffisamment de tables-bancs
- D'une manière générale, il semble y avoir une atmosphère très positive dans l'école. Il y a beaucoup de chants, de danses, de compliments de la part des enseignants, les enfants sont heureux d'aller à l'école et fiers d'apprendre. Peut-être que le rôle de l'église a une influence ici. En plus des activités dans la salle de classe, les prêtres organisent beaucoup d'évènements extrascolaires, comme par exemple le scoutisme, des fêtes, de la musique, des compétitions de danse, du théâtre

Le directeur de l'école : 'Nous nous inquiétons du niveau d'éducation de nos enseignants [...] l'éducation des professeurs vient souvent des ONG, qui ne travaillent qu'avec des écoles publiques. Ici, c'est une école catholique [...] les enfants que nous éduquons, ce ne sont pas des étrangers, ils viennent de notre communauté. Mais ils [les ONG et le gouvernement] ne nous aident pas.

<sup>193</sup> Interviews 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 127, 128; observations 8, 20, 21 and 22.



7. Un garçon de 13 ans d'une classe de CM1 de l'école privée de la ville V. "Nous ne sommes pas autorisés à écrire Cristiano ou Messi sur les murs de l'école."

A <u>l'école primaire publique V1</u>, la situation est plutôt différente. Souvent, les enseignants ne sont pas présents, les enfants doivent les attendre dans les salles de classe pendant des heures. Quand ils sont présents, les enseignants sont parfois saouls. Pour l'année scolaire 2015-2016, les vacances d'été ont duré 5 mois, commençant en mai et finissant en octobre. Grâce à une ONG, l'école possède quelques livres mais aucun pour la classe de CM1 parce que l'ONG les a oubliés à Bangui.

Le coût de l'inscription est de 2900 CFA, en plus, les élèves doivent payer 200 CFA par mois. L'assiduité scolaire diminue rapidement. En début d'année dans la classe, il y avait 375 enfants inscrits, 2 mois plus tard, seulement 208 étaient encore présents.

La chicotte est utilisée régulièrement, non seulement par les enseignants mais aussi par les enfants à qui l'enseignant a donné ordre de battre leurs camarades. La chicotte est de mise surtout quand un élève ne connait pas la réponse à une question.

Les enseignants ne sont payés que très peu – les maîtres-parents gagnent quelques milliers de CFA par mois (entre 2000 et 20.000) ; les professeurs qualifiés reçoivent officiellement 80.000 CFA mais il y a un problème au niveau du transfert de cet argent et donc, il n'arrive que rarement.

## Interview 80. Le directeur de l'école publique d'une ville à l'est de la RCA.

Rép: C'est mieux de séparer les filles et les garçons. Ce que je vois ici, les grands garçons qui se mixent avec les filles. Ils menacent les filles, parfois en utilisant la force. S'il y a une table comme celle-là, les garçons ne veulent pas qu'elle s'assied. Si elle est âgée de 13, 14 ans, les garçons commencent à la toucher. Il vaut mieux séparer les filles des garçons [...] ce serait aussi mieux de pouvoir fermer l'école [...] l'armée vient ici. Ils parlent aux filles. Qu'est-ce qu'on peut dire ? [...]

MH : Est-ce que vous avez essayé de dire quelque chose ?

Rép: Oui! Je leur ai dit que ce n'était pas bien! Il y en avait une [fille] qui était en classe de CM1 et qui s'est arrangée pour rencontrer son mari, un militaire. Il est resté derrière la porte [de la salle de classe]. La fille est sortie pendant le cours de math. Je suis sorti et j'ai vu la fille avec l'homme. J'ai dit à la fille: soit tu choisis l'école, soit tu retournes chez toi. En math il faut vraiment bien suivre le cours. J'ai été voir le maire. Il m'a dit que les [militaires] sont des gens qui ne sont pas contrôlés, mais qu'il allait quand même parler à leur capitaine. Ils ont dit que même avant-hier, il y avait 2 militaires encore ici. [D'une voix fâchée:] La seule solution c'est enfin de fermer.

Finalement, en termes d'intervention, la ville a 3 inspecteurs dont 2 d'entre eux sont « en vacances » depuis avant l'été. En décembre 2016 ils n'étaient toujours pas rentrés.

Une école temporaire (ETAPE) va être créée pour une période de 6 mois pour accueillir les enfants déplacés internes. Des personnes locales ont été interpellées pour parler de ce projet. Ces dernières sont très cyniques à propos du projet. Elles affirment qu'elles ont souvent entendu des promesses de ce type mais n'ont jamais vu de résultat concret. Par exemple, une école temporaire est construite mais la qualité des matériaux est si pauvre qu'elle s'écroule après 3 mois, avant même que les enseignants et les élèves n'aient pu l'utiliser.

L'employé de l'ONG qui dirige le projet admet la possibilité d'échec du projet :

### Interview 84. Un leader d'un projet d'ONG dans une ville à l'est de la RCA.

Rép: Nous allons construire une école, l'ETAPE pour l'apprentissage et la protection des enfants. Nous avons fait une évaluation et nous avons réalisé qu'il n'y a presque pas de bâtiments scolaires [...] donc nous nous sommes dit que nous allions commencer par créer une école temporaire.

MH : Combien d'enfants dans une salle de classe ?

Rép : Il y a des classes où vous allez trouver 200 enfants.

MH : Ici dans le centre ?

Rép: Dans l'école publique V1. C'est une salle de classe pour 2 années scolaires. Nous devons trouver des enseignants. Nous avons demandé à l'inspecteur académique et il nous a répondu qu'il avait 52 enseignants mais qui ne sont pas présents. Donc on doit former des maîtres-parents. On en recherche toujours. [...] il n'y a que 4 enseignants qualifiés. Nous allons aussi distribuer des kits scolaires. C'est un projet financé par une [ONG]. Et nous allons aussi aider les enfants réfugiés. Nous allons investir dans un support psychologique pour le bien-être mental des enfants.

MH: Combien de temps cela prend?

Rép : 6 mois. [...] Chaque fois qu'un projet se termine, il est refoulé et on doit repartir de zéro.

MH : Pourquoi ?

Rép: Parce qu'il n'y a pas de suivi. Idéalement, une personne commence un projet local et une fois que cette personne part, le projet est continué au niveau local. Ici c'est compliqué, si tu pars, tout s'arrête. [...] De plus, j'ai vu que le plan humanitaire n'était pas efficace. Parce que tu ne peux pas faire un projet sur l'éducation en 6 mois. Premièrement, par exemple, tu commences. L'année scolaire est déjà commencée, nous allons prendre 6 mois... il n'y a pas d'enseignants qualifiés... normalement, tu devrais préparer tout ça avant le début de l'année scolaire. Un projet portant sur l'éducation sur 6 mois... [...] je pense que le problème est au niveau de la coordination humanitaire [...] au niveau du cluster de l'éducation. Il faut commencer avant le début de l'année scolaire comme ça, il y aura de la qualité.

MH : Imaginons que ce projet commence maintenant [en décembre], mais avant que de commencer réellement, il faudra faire des recherches, avoir des réunions, ... et seulement après commencer à construire le bâtiment de l'école...

Rép: Oui c'est ça.

MH : Finalement, quand tu peux commencer l'éducation, l'enseignement, ... le projet est déjà fini ?

Rép : Oui c'est ça ! C'est le problème, c'est ce que je vous dis ! D'abord, on doit faire des kits scolaires, on

a d'abord besoin de matériel depuis Bangui, ça prend au moins un moins pour arriver ici. Et par exemple, quand on distribue les kits scolaires, [l'année scolaire] a déjà commencé. Ceux qui n'ont pas pu s'inscrire à l'école parce qu'ils n'avaient pas de matériels scolaires, ils ont déjà perdu cette année [...] les enfants pauvres sont déjà éliminés.

## Etude de cas 2 : un village au centre-sud de la République centrafricaine 194

Le village S. au centre-sud de la République centrafricaine a plus ou moins 600 habitants, la plupart sont pêcheurs. Pour vivre, les villageois vendent leurs poissons au marché de la ville voisine. Les gens dépendent de leurs pêches. Il y a des périodes où la pêche est bonne, ce sont les bonnes époques au niveau financier. Mais il y a aussi des périodes où on dirait qu'il n'y a pas de poissons du tout dans la rivière. De ce fait, le salaire varie. Les adultes vivant au village ont une éducation très faible. La plupart ne savent ni lire ni écrire. Du fait de leur niveau d'éducation très bas, beaucoup d'entre eux considèrent l'éducation comme quelque chose de très important, ils veulent un meilleur futur pour leurs enfants.

En 2008, quelqu'un de la ville est venu au village ; un enseignant qui avait reçu d'un volontaire irlandais quelques instructions sur la façon d'enseigner. Il proposa de construire une école. Le chef du village accepta sa proposition et ils construisirent donc l'école. Cependant, avec la guerre qui sévissait en 2013, l'activité commerciale était faible et, en conséquence, les parents avaient des difficultés de payer les frais de scolarité. En réponse, l'école a dû fermer, pour ne rouvrir qu'en septembre 2016.

Depuis 2016, il y a un deuxième enseignant, un ex-militaire qui est devenu le nouveau directeur de l'école. L'école compte 110 élèves. Il n'est pas clair dans quelles classes ces enfants sont (CI-CM2?). Ils sont divisés en deux groupes. Le directeur enseigne à 30 élèves, ils sont dans un « bâtiment » scolaire sans mur, quelques tables-bancs et un tableau. Les 80 autres élèves sont avec l'autre enseignant, sur des tables-bancs placées en dessous d'un arbre. L'école est connue par le service d'inspection académique, mais il n'y a pas d'aide du gouvernement. Les enfants passent des examens, seuls les enseignants ont des cahiers.

Selon l'enseignant, le directeur et le président de l'APE, les frais sont de 1000 CFA pour l'inscription, puis 250 CFA par enfant par mois. Cependant, les parents ne sont pas en mesure de payer et les enseignants se plaignent de ne recevoir aucun salaire.

**Interview 70.** Le directeur de l'école : "Les parents nous ont amenés ici, pour enseigner à leurs enfants. Je pensais qu'il y avait quelques moyens financiers, mais il n'y en a pas. Donc, on cherche d'autres aides pour l'école.

MH: Est-ce que vous touchez un salaire?

Rép: Même pas. On ne reçoit pas de salaire. On se plaint, mais on ne peut pas abandonner les enfants. Ce sont des anges, on ne peut pas les abandonner. Ce serait un grand pécher de les abandonner [...] peut-être que si vous pouviez nous aider, pour voir si quelqu'un pourrait nous aider à acheter des cahiers, des livres et tout ca...

MH : Et qu'est-ce qui se passe s'ils ne vous payent pas ? Est-ce que vous les renvoyez à la maison ? Rép : Non, jamais !

Cependant, quand nous avons parlé à la population locale, ils nous ont raconté une histoire plutôt différente. Premièrement, les frais semblent varier suivant les personnes ; cela dépend du fruit de leurs négociations personnelles et de la personne à qui ils doivent payer : certaines personnes payent le directeur directement, d'autres payent l'enseignant, d'autres encore payent le directeur de l'APE. Selon les 7 parents et 7 enfants du village que nous avons interrogés individuellement, les frais d'inscription sont soit de 2500 soit de 1500 CFA. Les charges mensuelles seraient de 750 CFA par enfant. Si les responsables de l'école ne sont pas payés à temps, les enfants sont renvoyés chez eux jusqu'au moment où ils ont payé. Certains ont avoué avoir des compromis de dettes personnels avec l'enseignant ou le directeur, mais la plupart doivent payer.

<sup>194</sup> Interviews 28, 29, 45, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124; observations 17 et 18.

<sup>195 \$ 4,25</sup> ou \$ 2,55.

<sup>196 \$ 1,28.</sup> 

Une mère : « pour nous, c'est embarrassant parce [les enseignants] donnent tout ce qu'ils ont pour enseigner aux enfants. On voit ça, on voudrait payer, mais nous n'avons pas les moyens. »

Une fille de 5 ans : « Chaque jour, on ne mange pas, ils payent [l'enseignant], on ne mange pas, ils payent. Mes parents disent : on ne peut pas manger, on doit payer pour l'école ».

Surtout pour les familles plus larges (beaucoup sont constituées de 6 ou 7 enfants, <sup>197</sup> payer les charges mensuelles signifie devoir débourser 7.500 CFA), <sup>198</sup> en considérant le taux de pauvreté des personnes du village, ces frais sont très élevés. Avec ces sommes, le salaire du directeur et de l'enseignant attendrait ensemble 80.000 CFA (inscription) + 80.000 CFA (mensuellement), à peu près 3x le salaire d'un enseignant régulier sans éducation.

Bien sûr, il est compliqué de dire dans cette situation qui ment et qui dit la vérité. Cependant, il y a quelques indications ;

- La plupart des personnes dans le village étaient habillées de manière pauvre, les habits des enfants et des adultes étaient usés jusqu'au fil alors que l'enseignant et le directeur étaient plutôt bien habillés (le directeur portait une montre ADIDAS flambant neuve).
- Un jour, quand nous sommes arrivés au village, nous avons trouvé beaucoup d'enfants hors de l'école. Quand nous avons demandé pourquoi ils n'étaient pas à l'école, ils ont dit qu'ils avaient été renvoyés par le directeur parce qu'ils n'avaient pas payer la charge mensuelle. Les parents semblaient émotifs et désespérés en nous demandant de l'aide. Quand nous avons parlé de la situation au directeur, il a dit que c'était le président de l'APE qui avait renvoyé les enfants. Alors que nous étions en train de parler, le président de l'APE est venu et, ne sachant pas qui nous étions, a commencé à demander au directeur de laisser sa fille retourner à l'école, disant qu'il aurait l'argent la semaine prochaine.
- Des 6 jours que nous avons passés au village, l'enseignant était absent 2 fois (laissant les enfants travailler d'eux-mêmes). Un jour ils ont dit qu'il était malade, mais à la fin de la journée nous l'avons croisé en ville. Il a dit qu'il revenait d'une réunion. Il semblait être saoul.

Les contraceptifs sont très méconnus dans la République centrafricaine. Quand les gens sont au courant des préservatifs, pilules, et traitement hospitalier, ces derniers sont considérés comme trop chers. Une femme disait qu'elle prenait des injections à l'hôpital local mais qu'elle est quand même tombée enceinte. Quand on parlait des techniques de contraceptions, tel que ne pas faire l'amour durant la période fertile, tous les parents, sans exceptions, écoutaient attentivement, posaient des questions et voulaient en savoir plus. Personne n'a fait mention d'argument religieux contre la contraception, et il semble que dans la République centrafricaine, les familles nombreuses sont plus une conséquence de l'ignorance plutôt que d'un souhait des parents d'avoir beaucoup d'enfants.

<sup>198 \$ 12,75.</sup> 

<sup>199 \$ 136.</sup> 

## 7. Solutions possibles

Comme démontré dans ce rapport, il y a une grande marge d'amélioration possible en matière d'enseignement en République centrafricaine. En ce qui concerne le droit de l'enfant à l'éducation, il n'y a qu'une question à laquelle il faut répondre :

#### Comment pouvons-nous nous assurer que chaque enfant centrafricain reçoit une éducation de qualité?

De nombreux facteurs influencent la possibilité et la qualité de l'éducation en République centrafricaine et cette recherche en examine plusieurs. Dans cette section, nous proposerons de possibles solutions, basées sur des suggestions qui nous ont été faites par les personnes que nous avons interrogées, combinées avec d'autres propositions trouvées dans de la documentation.

Nous pensons que deux facteurs sont essentiels pour changer l'éducation en République centrafricaine. Ceux-ci sont :

In general, based on our research, we believe two factors are crucial to changing education in CAR. These are:

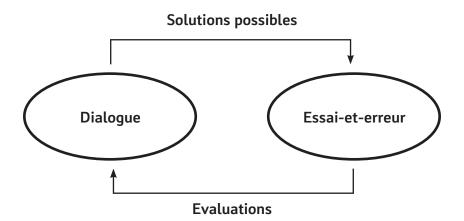
### 1. Le dialogue

Afin d'améliorer l'éducation en République centrafricaine, il est essentiel que les différents acteurs se parlent et s'écoutent. Par exemple, les inspecteurs académiques et les ONG doivent écouter les enfants et s'informer de ce qui se passe dans les salles de classe. Le gouvernement doit écouter les enseignants pour savoir comment mieux les soutenir dans leur travail et les professeurs doivent à leur tour écouter leurs étudiants pour découvrir ce qu'ils comprennent et ne comprennent pas. Enfin, les donateurs doivent écouter les Centrafricains, de sorte que leurs investissements dans l'éducation aient un effet bien plus positif.

Lors de nos recherches, nous avons écouté de nombreux acteurs impliqués dans l'éducation des enfants centrafricains. Afin d'améliorer l'enseignement, nous suggérons que tous ces acteurs engagent un dialogue et qu'ils coopèrent afin élaborer un plan qui améliorerait l'éducation.

#### 2. Essai-et-erreur

Parce qu'il n'y a pas une solution absolue au problème complexe de l'éducation en République centrafricaine, et que la pratique actuelle est si loin d'être idéale, nous pensons que la voie à suivre est une procédure d'essai et d'erreur. Quand les différents acteurs engagent un dialogue, ils établissent un plan d'action qu'ils testent. Après une période d'essai, ils évaluent les résultats : qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas? Sur la base de cette évaluation, ils choisissent leur prochaine action, qui est à nouveau testée, évaluée, etc. Le processus se poursuit, comme un cercle, et améliore progressivement l'éducation en République centrafricaine.



Les suggestions suivantes nous ont été formulées lors de discussions sur la façon d'améliorer l'éducation centrafricaine :

#### 7.1 Nourrir les élèves

Comme indiqué dans ce rapport, ce sont principalement les enfants centrafricains qui décident de se rendre ou non à l'école.<sup>200</sup> L'une des raisons pour laquelle ils n'y vont pas, ou y vont mais n'apprennent pas, est parce qu'ils ont trop faim. De plus, le développement de leur cerveau est souvent perturbé par un régime trop limité, ce qui les rend physiquement moins capable d'apprendre.<sup>201</sup>

Une solution à ce problème pourrait être de distribuer de la nourriture dans les écoles. Le Programme Alimentaire Mondial a beaucoup d'expérience dans la distribution de repas scolaires dans les écoles, et cette pratique s'est révélée avoir des effets positifs sur l'apprentissage – mais seulement si la qualité de l'enseignement est suffisante.202 Cependant, il n'y a pas de recherche sur la façon dont ce programme fonctionne dans le contexte centrafricain, et il faudrait donc le tester.<sup>203</sup>

Une solution plus durable serait d'apprendre aux agriculteurs (adultes et enfants) comment cultiver certains types de cultures avec différents nutriments, et de leur fournir les moyens nécessaires pour cultiver ces cultures (graines, équipement).<sup>204</sup> Ce genre de formation pourrait également être incluse dans le programme scolaire.

### 7.2 Réduire les coûts scolaires<sup>205</sup>

Bien que des lois nationales et internationales imposent la gratuité des enseignements primaires et secondaires,206 tous les étudiants en République centrafricaine doivent payer des frais de scolarité. C'est également une raison pour laquelle de nombreux enfants ne peuvent pas se rendre à l'école.207 Des façons de résoudre ce problème, en partie ou en totalité, sont:

- Annuler la MASCA (Mutuelle d'Assurance Scolaire Centrafricaine). Comme cela a été expliqué, cette taxe de 250 CFA, obligatoire pour tous les étudiants de la République centrafricaine, est une taxe sur l'éducation.<sup>208</sup>
- Fournir des bourses d'études aux groupes vulnérables, tels que les enfants sans parents, les filles, etc. 209
  - o Les écoles pourraient permettre à certains enfants de participer gratuitement, par exemple à tous les orphelins.<sup>210</sup>
- Distribuer des kits scolaires. Bien que ce soit déjà en place en République centrafricaine, cette pratique peut être améliorée en :
  - Distribuant des stylos et des cahiers au lieu de craies et tableaux, afin que les étudiants puissent ramener leur travail à la maison et étudier (d'autant plus qu'il y a très peu de textes écrits disponibles dans la société centrafricaine)
  - o Distribuant selon ce que les écoles exigent de leurs élèves (par exemple le nombre de cahiers nécessaires varie d'une école à l'autre)
  - o Distribuant des kits scolaires au début de l'année
  - o Donnant ces kits directement aux enfants
  - o Distribuant des kits à tous les enfants voulant les utiliser pour aller à l'école. Et si ce n'est pas possible, il faut assurer la transparence des raisons pour lesquelles certains enfants sont sélectionnés pour la distribution et d'autres pas.
- S'assurer que certains ou même tous les enseignants soient payés par le gouvernement et/ou des ONG, de sorte que les maitres-parents ne doivent pas être payés par les parents et/ou les étudiants
- Ne pas demander aux étudiants de porter des uniformes et ne pas les obliger à apporter un certain nombre de cahiers, de crayons ou autre matériel comme condition pour pouvoir suivre la leçon.
- 200 Voir § 3.1.1.
- 201 Voir § 5.1.
- 202 Voir: Vermeersch & Kremer (2004): pp. 43-44; Tooley & Dixon (2006).
- 203 Pour un aperçu des programmes de repas scolaires dans différents pays africains, voir: Drake et al. (2016).
- 204 Des expériences de formation des agriculteurs dans d'autres pays africains ont montré que 'de petites améliorations dans les techniques agricoles [...] ont un impact direct sur le bien-être des ménages grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ou du revenu' (Taylor et al. (2012): p. 732).
- 205 Interviews 42, 48, 53, 96, 97.
- 206 Constitution (2015), art.7; PIDESC (1966), art. 13.1.
- 207 Voir § 4.1.
- 208 Voir § 3.2.2 and § 4.1. Voir aussi Commission Education Sociale, Culture, Jeunesse et Sports (2003a, 2003b).
- 209 Cette pratique ciblant les filles au Bangladesh fut un succès. Elles recevaient des bourses d'étude (ou la moitié en argent des frais de scolarité) pour les trois premières années de l'enseignement secondaire. D'autres programmes payaient les enfants qui venaient à l'école. Voir Bellew & King (1993): p. 297-300. De toute évidence, dans le contexte centrafricain, un tel programme devrait être accompagné de mesures anticorruption minutieusement pensées.
- 210 Voir § 6.1.

## 7.3 Adapter l'éducation centrafricaine au contexte de la République centrafricaine<sup>211</sup>

Une autre raison pour laquelle des enfants ne sont pas scolarisés et/ou pourquoi ils apprennent peu lorsqu'ils vont à l'école, est que l'éducation centrafricaine est très peu adaptée au contexte de la République centrafricaine.<sup>212</sup>

Un enseignement plus adapté à la société centrafricaine pourrait être une claire incitation pour les parents et les enfants de reconnaitre l'utilité de l'école (elle enseigne les compétences et les connaissances utiles à la vie en République centrafricaine), ce qui pourrait aider l'économie centrafricaine à avancer, éduquer de nombreux citoyens et influencer le problème de malnutrition. Les mesures qui peuvent être prises comprennent :

- Utiliser le sango comme première langue d'enseignement, du moins à l'école primaire. Il a été prouvé à plusieurs reprises que les élèves apprennent davantage lorsqu'on leur enseigne dans leur langue maternelle.<sup>213</sup> Jusqu'à ce jour, plusieurs documents gouvernementaux ont exprimé le souhait et/ou la décision que l'enseignement soit en sango, mais ces plans n'ont pas encore été réalisés.<sup>214</sup>
- Introduire le sango comme sujet scolaire
- Introduire des matières scolaires liées à la société centrafricaine, comme l'histoire nationale, les techniques agricoles, l'économie commerciale, etc.
- Adapter le programme scolaire afin que les enfants apprennent des connaissances et compétences pertinentes dans la société centrafricaine
- Développer un matériel pédagogique adapté à la société centrafricaine en matière de contenu et de langue.
- Impliquer la communauté (locale) dans le développement du programme scolaire.<sup>216</sup>

<sup>211</sup> Interviews 16, 51, 60, 62, 64, 96. Voir également Diambomba, M. (1998): "Le système scolaire centrafricain est inefficace [...] La majorité des étudiants sont sans emploi au moment où ils quittent l'école, même ceux qui finissent leurs études avec succès. Ce chômage est généralement attribué à une différence qualitative entre les compétences acquises à l'école et celles requises par le marché du travail, mais semble également provenir d'une déformation entre les programmes scolaires et les caractéristiques du marché du travail. En fait, alors que la majorité des activités économiques sont dans l'agriculture, les programmes éducatifs sont axés sur l'industrie et les services (p. 14); Bah-Gayn de Gaulle (1984); Dutcher, N. (2004); Lim, F. (2016); Bellew & King (1993); Thompson (2001).

<sup>212</sup> Voir § 5.2.

Dutcher (2004), affirmant que 'nous ne pouvons pas assez insister sur l'importance de l'utilisation de la langue maternelle de l'enfant à l'école' (p. 19); Lim, F. (2016); Ouana & Glanz (2010).

Voir: République Centrafricaine (2002): p. 22 "pour assurer l'enseignement 100% en et du sango à tous les niveaux d'enseignement". Voir également la loi No 97.014, art. 42: "le sango et le français sont les deux langues d'enseignement. L'enseignement du, et en, sango fut introduit dans le programme d'études primaires en 2000"; CRC (1989) art. 29(c).

Voir § 5.2 sur la façon dont cela n'est actuellement pas disponible. Dans le programme 2002 pour l'éducation pour tous, le gouvernement prévoyait déjà "d'établir une cohérence entre les besoins de l'économie nationale et le contenu des programmes éducatifs" (République Centrafricaine (2002): p. 21) pour que les enfants centrafricains puissent développer les connaissances, compétences et attitudes dont ils auront besoin pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne (p. 23).

<sup>216</sup> Bah-Gayn de Gaulle (1984) a décrit quatre étapes pour atteindre cet objectif, en relation avec les agriculteurs urbains en RCA (pp. 110-114). A propos de l'éducation dans le contexte centrafricain, il écrit: 'le système éducatif ne peut seulement attirer la participation que si la population concernée est invitée à développer les programmes [...] Nous devons créer un espace pour le désir, parce que pour un agriculteur qui n'a pas besoin de lire ou d'écrire, les meilleures méthodes d'alphabétisation se révèleront inefficaces'. Un tel système devrait prendre en compte les besoins économiques, sociaux et culturels de la population, et devrait d'abord identifier les besoins éducatifs (pp. 108-109).

Voici un exemple de ce à quoi une telle mesure pourrait ressembler : en sachant que tous les centrafricains sont engagés dans une forme ou l'autre d'agriculture (principalement professionnellement, mais aussi afin d'avoir des revenus supplémentaires à un autre emploi), 2<sup>17</sup> le partage de connaissance sur l'agriculture pourrait être utile. Planter des graines dans le jardin de l'école pourrait être à la fois une leçon d'agriculture ainsi qu'un projet scientifique, où les élèves apprennent le nom des différentes cultures, la façon d'écrire ces noms et de rechercher les conditions dans lesquelles les cultures se développent le mieux, ainsi que de calculer le nombre de graines et de cultures qu'ils ont. Ce projet pourrait se terminer par la pratique d'activités commerciales (le marché, la vente et l'achat) qui pourraient être combinées avec des leçons de calcul.

#### Interview 22. Un chef de secteur (d'inspection académique) dans une ville à l'est de la RCA:

"Quand il y aura une bonne compréhension entre les institutions centrafricaines et occidentales, nous pourrons prendre une pause [...] Nous avons besoin de réorienter l'éducation. Je souhaite réorienter les enfants, de façon à ce que celui qui apprend la mécanique, même s'il ne finit pas l'école, puisse déjà créer quelque chose. [...] Le système éducatif actuel forme les bureaucrates qui auront une place dans l'administration du gouvernement [...]. Les systèmes d'orientation et d'éducation devraient être plus ouverts. Pour apprendre la mécanique automobile, l'agriculture, la construction de bâtiments... De cette façon, nous pouvons sauver de nombreux centrafricains qui n'ont pas de travail."

<sup>217</sup> Voir également Groupe de la Banque Mondiale (2017): p. 21-23.

Voir également Bah-Gayn de Gaulle (1984): 'Les étudiants participant très peu à la sélection des méthodes qui leur sont imposées. Ils ont une fonction passive et consommatrice [...] en République centrafricaine [...] L'école n'est pas adaptée au plan socioéconomique et socio-culturel de la RCA' (p. 109).

### 7.4 Prendre soin des enseignants

La plupart des gens pensent que les seules choses qui changeront réellement la qualité de l'éducation en République centrafricaine sont la formation et le paiement des enseignants. Les solutions suivantes adressent ces deux problèmes:

### 7.4.1 Le paiement des enseignants<sup>219</sup>

- Faire des recherches sur les différentes options pour un système de paiement des enseignants par l'Etat. L'important est que ce système puisse fournir un paiement régulier. Des options sont :
  - a Paiement par des réseaux de l'église ; ceci fonctionne apparemment bien en République démocratique du Congo, et nous en avons vu également des exemples qui sont des succès en République centrafricaine. Les avantages sont que la communauté fait relativement confiance aux organisations ecclésiastiques, qui possèdent également une position plutôt protégée en cas de conflit armé. Leurs animateurs pourraient aussi distribuer les salaires dans les différentes écoles de la région, comme cela est déjà organisé dans certains endroits. Cependant, la question est de savoir s'ils pourraient jouer ce rôle au niveau national, étant donné les risques de sécurité encourus lorsqu'on garde autant d'argent.
  - b Paiement par un système de crédit téléphonique : le salaire est envoyé en tant que crédit téléphonique. Les villages légèrement plus grands ont déjà un point de crédit téléphonique où les centrafricains pourraient aller chercher leur salaire. Le problème avec cette solution est la fiabilité des propriétaires des magasins (ne garderaient-ils pas une partie de l'argent ?) et leurs possibilités limitées de payer des sommes élevées en espèces. Il y a en effet trop peu d'argent en cash dans l'économie centrafricaine, en particulier dans les plus petites villes et villages. Donc, pour que cette solution fonctionne, il faudrait distribuer de l'argent dans le pays et mettre en place un système de contrôle pour empêcher la fraude.
  - c Paiement par des ONG : l'argent est transféré à une ONG locale, qui ensuite paie les enseignants. Cette pratique est déjà utilisée dans certaines parties de la République centrafricaine. Cependant, il y a un problème avec la crédibilité de ces ONG aux yeux de la population, et un problème de fraude.
  - d Paiement par les APE.
  - e Laisser les agents fiscaux centrafricains, qui voyagent à travers le pays de toute façon, prendre les salaires pour payer les enseignants de la région où ils se rendent.
- Rendre le paiement dépendant de la présence des professeurs : ceux-ci ne seraient payés que pour les jours où ils enseignent. Leur présence serait inscrite et ils signeraient un journal de bord avec la date et leur heure d'arrivée et de départ tous les jours.
- Permettre des augmentations dans les salaires des enseignants, afin que les plus expérimentés reçoivent un salaire plus élevé. Les salaires pourraient augmenter selon l'âge ou les années d'expérience, ou sur la base de résultats (par exemple, une augmentation fondée sur un vote anonyme des étudiants). Comme alternative, les meilleurs enseignants pourraient également recevoir un bonus financier.
- Augmenter les salaires des enseignants (voir § 7.4.3).

<sup>219</sup> Interviews 7, 14, 36, 49, 51, 60, 93, 96.

#### Interview 80. Le directeur d'une école publique, dans une ville à l'est de la RCA.

MH : Vous êtes payé par le gouvernement ?

Rép: Oui.

MH : Quel est votre salaire?

Rép : Ça dépend de la catégorie. Nous, nous sommes payés comme stagiaires, pour un salaire 80.000

MH : Chaque mois ?

Rép: Chaque mois, c'est difficile. Parfois, on saute un mois ou deux. C'est difficile parce que nous sommes en ville. Parfois, ils paient dans la capitale, mais pour que l'argent arrive jusqu'ici, ce n'est pas facile. Nous devons attendre 1 ou 2 mois. Il n'y a pas d'ONG qui travaillent ici, nous devons donc attendre jusqu'à ce qu'ils viennent de Bangui. Donc les ONG là-bas, elles envoient un chèque ici en ville. Mais ça arrive que nous ne recevions pas notre salaire pendant 5 mois.

MH: Il n'y a pas d'autre moyen?

Rép : Non.

MH : Pas de transfert de crédit par téléphone ?

Rép : Ce n'est pas facile. Ce sont des petits magasins. Pour faire le transfert, il faut quelqu'un de bien, vu qu'il n'y a pas assez d'argent. Parfois ils prennent ton salaire et te disent qu'ils ne l'ont pas reçu, alors qu'ils l'ont. Ils t'en donnent une petite partie. Ils te donnent 5 000 et en prennent 1 000. Ce n'est pas facile.

MH: Et les ONG, elles le font aussi?

Rép : Ça ne fonctionne pas ici. Tu dois payer la personne qui te donne ton chèque. Nous envoyons quelqu'un, nous nous organisons. Chacun doit payer 5 000 pour le transfert et 5 000 pour le retour.

MH: C'est quelqu'un qui travaille pour une ONG?

Rép : Oui. Les employés d'un bureau des impôts [

MH : qui n'est pas d'une ONG] qui travaillent pour le bien-être de l'Etat, ils contrôlent les taxes. Ils passent deux moins ici et un mois à Banqui.

MH: Pourquoi devez-vous payer?

Rép : C'est un être humain.

MH : Mais il voyagera de toute façon pour son travail ?

Rép : Si nous ne le payons pas, il ne prendra pas notre argent, qui restera alors à Bangui.

MH: Et les ONG ne le font pas?

Rép : Non.

MH: Et l'église?

Rép : Oui, nous passons souvent à l'église. Mais récemment les prêtres ne sortent pas.

### 7.4.2 La qualité de la formation des enseignants<sup>220</sup>

D'éventuelles propositions pour relever le niveau de l'éducation fournie par les enseignants sont :

- Améliorer les programmes éducatifs des professeurs en améliorant la qualité de son contenu (en termes de matériel, objectifs didactiques et pédagogiques – également liés à l'enseignement de connaissances adaptées à la société centrafricaine, voir § 7.3)
- Fournir une formation aux professeurs qui enseignent de manière régulière.
- Obtenir l'expertise nécessaire sur la pédagogie et la didactique étrangères, par exemple des pays voisins. Inviter des conférenciers de l'étranger.
- Enseigner aux professeurs la façon de traiter leurs élèves correctement, afin de créer un environnement pédagogique positif. Par exemple, en expliquant un exercice à un élève qui ne comprend pas.

#### 7.4.3 La présence et la motivation des enseignants<sup>221</sup>

Un autre problème est que le fait que les enseignants n'enseignent pas régulièrement. Ils refusent souvent de se rendre dans les écoles urbaines dans lesquelles ils sont envoyés, et s'ils y sont, souvent ils ne prennent pas la peine de venir travailler le matin ou ils s'asseyent dehors. En plus d'un salaire plus régulier et plus élevé ainsi qu'une éducation, d'autres facteurs pouvant influencer cette pratique sont :

- Intégrer les enseignants qui ont été éduqués mais ne sont pas employés comme professeurs. En d'autres termes, leur donner un contrat et une place dans une école.
- Vérifier et enregistrer la présence des enseignants (voir § 7.4.1)
- Rendre plus attrayant l'enseignement dans les écoles urbaines.
- Augmenter les salaires afin que les enseignants n'aient pas besoin d'un autre emploi sur le côté. Les montants mensuels suggérés se situent entre 70.000 et 120.000.<sup>222</sup>
- Offrir un meilleur niveau de formation aux enseignants (voir §7.4.2).<sup>223</sup>

Tous ces problèmes sont difficiles à résoudre rapidement. Cependant, il existe déjà actuellement des initiatives locales en République centrafricaine, ce qui montre qu'il est possible de faire changer les mentalités par ces solutions. Bozoum en est un exemple :

#### Cas: projet d'éducation dans la zone de Bozoum: 2013-2015. L'ONG

Caritas joue, en collaboration avec l'inspection académique, un grand rôle auprès des écoles publiques locales de la région. En deux ans, ils ont organisé la formation des enseignants, distribué des kits scolaires, repris une partie du paiement des professeurs, y compris des maitres-parents (75% du salaire des enseignants est maintenant payé par l'ONG et 25% par la communauté locale) et ont donné aux enseignants un bonus salarial afin que ceux-ci restent même en période d'insécurité. En dernier lieu, ils ont engagé des animateurs qui surveillaient la présence des enseignants, distribuaient du matériel et tentaient de motiver les parents à payer les frais scolaires.

A Bozoum, grâce au soutien d'une ONG tchèque, des professeurs tchèques sont venus enseigner la pédagogie et la didactique aux enseignants locaux. Dans l'école, ils ont peint du matériel éducatif sur les murs des salles de classe et ont donné cours aux classes inférieures en partie en sango.<sup>224</sup>

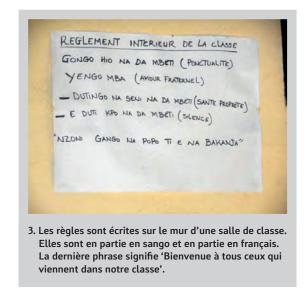
<sup>221</sup> Interviews 1, 3, 4, 5, 7, 16, 36, 39, 41, 43, 50, 51, 52, 60, 61.

<sup>\$ 119 - \$ 204.</sup> Cependant, dans une comparaison interculturelle entre l'éducation privée et publique entre des écoles au Ghana, au Nigéria et en Inde, les chercheurs ont constaté que bien que les enseignants employés par le gouvernement recevaient un salaire 3-3,5 fois plus élevé que ceux des écoles privées, les élèves réussissaient bien plus dans les écoles privées que dans les publiques, où les enseignants étaient bien plus souvent absents et donc n'enseignaient pas. Ceci indique par conséquent que des salaires plus élevés ne conduisent pas automatiquement à la présence des enseignants et/ou une meilleure qualité d'éducation (Tooley, J. & Dixon, P. (2006): pp. 452-456).

Le Plan national de 2002 pour l'Education pour Tous fait déjà mention "de professeurs de plus en plus démotivés à cause de la dévalorisation de leur fonction" (p. 23).

Les efforts de cette ONG par rapport à l'éducation sont continus depuis au moins les vingt dernières années, la situation décrite étant la plus récente connue. Voir: Caritas Bouar (2015) Rapport final du projet septembre 2014 – janvier 2015 : Appui à l'éducation en urgence dans 50 villages de la zone de Bozoum. Voir: Observation 24, interview 96.





Les résultats quantitatifs et qualitatifs de ce projet semblent être très bons. Alors qu'il avait pour but d'éduquer 110 enseignants dans la région entière, il a réussi à en former 181 professeurs. Des 6 000 étudiants prévus dont ils devaient améliorer l'éducation, ils ont atteint le double (12.135). Le projet a également incorporé six écoles en plus (64) que prévu initialement. <sup>225</sup>

Les résultats qualitatifs sont bien évidemment plus difficiles à mesurer. Cependant, du moins à Bozoum, les trois enfants que nous avons sélectionnés au hasard et interviewés ont tous montré un très haut niveau d'éducation; ils étaient capables de lire, d'écrire et de parler en français, de calculer et de raisonner logiquement.<sup>226</sup>

<sup>225</sup> Caritas Bouar (2015) Rapport final du projet septembre 2014 – janvier 2015 : Appui à l'éducation en urgence dans 50 villages de la zone de Bozoum : p. 4.

<sup>226</sup> Interviews 30, 31 and 32.

### 7.5 L'éducation non formelle

L'éducation peut également avoir lieu en dehors de la salle de classe. Dans les cas où il n'y a pas d'école dans la région, d'enseignant disponible ou si les étudiants veulent apprendre plus en dehors des salles de classe, il est utile de fournir des alternatives. L'éducation et l'apprentissage dans le cercle familial constitue une partie de la culture traditionnelle centrafricaine.<sup>227</sup> Ces formes d'enseignement pourraient être utilisées plus intensément pour atteindre les objectifs d'apprentissage poursuivis dans les écoles, comme la lecture, l'écriture et les calculs. Des options pour une éducation non formelle dans le contexte centrafricain sont:

- Si l'alphabétisation est un objectif d'apprentissage, il faut s'assurer qu'il y a des textes écrits dans l'environnement de l'enfant (par exemple, en installant des bibliothèques).<sup>228</sup>
- Eduquer par radio. Etant donné que beaucoup de centrafricains ont accès à une radio,<sup>229</sup> un programme éducatif quotidien diffusé sur une station de radio nationale pourrait être une façon de partager une éducation de qualité avec les enfants et les adultes. Il y a eu de nombreuses expériences similaires dans d'autres pays africains dont la République centrafricaine pourrait tirer des leçons.<sup>230</sup>
- Fournir des manuels scolaires, des cahiers, des stylos et du matériel pédagogique aux familles et/ou communautés locales.
- Fournir aux enfants du matériel éducatif approprié à l'apprentissage individuel.

## 7.6 'éducation pour la paix<sup>231</sup>

La plupart des centrafricains affirment qu'ils veulent la paix.<sup>232</sup> Pour résoudre la situation d'insécurité, les groupes armés devraient rendre leurs armes, le pays devrait s'engager dans une réforme judiciaire pour mettre fin à l'impunité, etc. Cependant, il est bien trop simple de penser que rendre les armes empêcheront les gens de se battre. Qu'est-ce qui fait que tant de centrafricains prennent les armes en premier lieu ? De qui les jeunes apprennent-ils que la violence est la solution à leurs problèmes ? Pourquoi recourent-ils à la violence dès qu'ils en ont l'opportunité ?<sup>233</sup>

Voir §2.1. Voir également Thompson (2001): 'Des formes d'apprentissage alternatives ont été historiquement une part importante des processus de socialisation africains. La responsabilité pour l'éducation et la socialisation des jeunes, qui comprenaient la transmission et la préservation de l'héritage culturel, a été confié à la famille et à la communauté. L'apprentissage est réalisé par différents moyens, à savoir la formation professionnelle, la performance des rôles, les stages, les mentors, le modelage des rôles et la participation dans des rites de passage. L'éducation devait accomplir des rôles fonctionnels qui amélioraient la vie. Apprendre à connaître, à faire, à être et à vivre ensemble était intégré et holistique. Les besoins de l'élève individuel étaient liés à ceux de la communauté. Le communautarisme était un principe sous-jacent de l'éducation et de l'apprentissage.' (p. 8).

<sup>228</sup> Comme observé dans une grande ville centrafricaine; observation 23.

<sup>229</sup> Voir: République centrafricaine (2017): p. 13. 230 Voir par exemple : Murphy et al. (2002); Senabulya (2012); Lewis (2014); Koutonin (2013); Rogers et al. (1999). Voir également Bah-Gayn de Gaulle (1984), qui, dans le contexte centrafricain, suggère de construire des audiothèques (p. 232).

Voir par exemple : Murphy et al. (2002); Senabulya (2012); Lewis (2014); Koutonin (2013); Rogers et al. (1999). Voir également Bah-Gayn de Gaulle (1984), qui, dans le contexte centrafricain, suggère de construire des audiothèques (p. 232).

<sup>231</sup> Interviews 14, 15, 16, 42, 43, 60, 61, 80.

<sup>232</sup> Voir Groupe de la Banque Mondiale (2017) : les centrafricains indiquent clairement la promotion de "la paix, la sécurité et la réconciliation" comme étant la priorité principale du pays (pp. 26-30).

<sup>233</sup> Voir, entre autres : Lombard (2016a, 2016b).

Si l'on veut créer une société centrafricaine pacifique, l'éducation (non-violente) semble jouer un rôle important.

Interview 16, un ancien employé du Ministère de l'Education: 'Un autre problème avec l'éducation en République centrafricaine est [...] la violence. Elle s'est généralisée dans le pays. On frappe les enfants, les femmes, les personnes vulnérables. [...] quand on est en position de supériorité. Et dans les écoles aussi, il existe de multiples formes de violence. Par exemple les filles, mêmes les autres étudiants garçons sont violents envers elles. Ils peuvent les violer et les professeurs aussi. Donc c'est vraiment tout le monde. Avec les crises que nous avons connues, tout le monde est stressé, et il y a donc beaucoup de violence. Elle est devenue presqu'automatique'.

## Interview 61. Un leader religieux et un employé d'une ONG, vivant et travaillant dans une grande ville à l'ouest de la RCA.

Rép: Nous avons besoin d'un changement de méthodologie et de système. L'alternative à un système violent est un système basé sur la compréhension et le dialogue, même avec les enfants à l'école. Le système éducatif est basé sur la mémorisation, donc il y a toujours une situation de "je te dis ce que tu dois faire, ce que tu dois savoir". L'enfant est donc comme un enregistreur, qui doit reproduire ce qui a été dit. Mais cela ne fonctionne pas comme ça, les enfants ne sont pas des machines. Ils enregistrent ce qu'ils entendent mais ne l'acceptent pas nécessairement. [...] Nous avons besoin d'un système qui repose davantage sur le faire penser et le comprendre des enfants, plutôt que sur leur faire enregistrer [...] Un dialogue basé sur l'idée de développer des attitudes et comportements sociaux ensemble, guidé par un adulte avec plus d'expérience que les enfants. En d'autres termes, évoluer ensemble.

#### Les solutions suivantes proviennent de notre recherche :

- Créer une atmosphère positive dans la salle de classe, par exemple en complimentant les élèves, chantant, dansant ou donnant des récompenses pour féliciter un bon comportement.<sup>234</sup>
- Impliquer la communauté locale dans l'éducation scolaire
- Discuter de l'utilisation de la chicotte et d'autres punitions.<sup>235</sup>
- Discuter et essayer d'éradiquer la corruption dans l'enseignement à tous les niveaux, à la fois les points en vente et ceux en échange de sexe car cela crée de forts sentiments d'injustice, de colère et d'impuissance.<sup>236</sup> Ce qui pourrait éventuellement aider contre la corruption sont des secondes corrections, de sorte que chaque examen soit corrigé par deux enseignants différents. Une autre suggestion serait d'accrocher les résultats des examens, corrigés par deux enseignants, sur les murs de l'école. Enfin, il faudrait renvoyer à la maison les étudiants qui portent des vêtements inappropriés.
- Recruter et payer plus d'enseignants, de sorte que le nombre d'élèves par classe soit réduit et que les classes soient plus sûres. Séparer les filles des garçons est aussi une possibilité.

Interview 14. Un enseignant dans un village: 'Le matin, les étudiants viennent travailler. Ils viennent à 7, nettoient les feuilles mortes, balayent les salles de classe, font un peu de sport, courent et s'amusent. Après, on enseigne directement. Maintenant que les ONG nous ont interdit de laisser les enfants travailler, il faut les motiver dans la classe, pour leur donner la motivation d'apprendre. Quand tu les laisses chanter, ils se sentent à l'aise. Et quand tu commenceras la leçon, ils comprendront rapidement.

Voir l'étude de cas 1 (§ 6.1). Voir également Hoppers, W. (2005): 'les rapports indiquent que les résultats positifs en termes de mémoire, accomplissement et rendement d'apprentissage sont plus associés avec un environnement d'apprentissage positif dans une communauté scolaire qu'avec une quantité de ressources [...] Les facteurs clés dans cet environnement sont la supervision communautaire, l'intensité des interactions élèves-professeurs et, par-dessus tout, l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement et la communication' : p. 122.

<sup>235</sup> Voir § 5.5.

<sup>236</sup> Voir § 5.4.

## 7.7 Que peuvent faire d'autre les différentes personnes impliquées ?

En plus des solutions discutées jusqu'ici, les personnes que nous avons interrogées ont suggéré certaines propositions spécifiques que les centrafricains impliqués dans l'éducation peuvent mettre en place.

#### Le gouvernement et les ONG travaillant au niveau national:237

- Mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement au lieu de l'accès à l'éducation.
- Fournir aux enseignants une formation de qualité, en éduquer plus et les payer davantage.
- Aller observer dans les salles de classe centrafricaines la réalité de ces institutions (également en dehors de la capitale). Ecouter les populations locales, y compris les enfants.<sup>238</sup>
- Développer des programmes en impliquant les communautés locales, par exemple en construisant une école ou en décidant sur l'organisation scolaire ensemble.
- S'engager dans des projets éducatifs à long terme plutôt qu'à court terme.
- Engager des dialogues nationaux sur la corruption<sup>239</sup> et les punitions corporelles utilisées
- Contrôler le travail des ONG locales et de l'inspection académique.
- Augmenter le budget national pour l'éducation.

### Interview 64. Un leader religieux dans une ville au centre-sud :

Rép : Je participe à un projet qui vise à bâtir 50 écoles, dont 10 sont déjà en cours de construction. [...] Il y aura une école privée, mais qui sera pour les pauvres.

MH: Comment? [...] Cela signifie-t-il qu'elle sera gratuite pour ceux qui n'ont pas les moyens [financiers]? Rép: Etant donné que les moyens financiers sont différents d'une famille à l'autre, nous demandons aux parents de donner de leur temps et de travailler sur le terrain. S'ils n'ont pas d'argent, ils ont quand même de la force. Ça permet à quiconque de travailler, pour que son enfant puisse aller à l'école [...] J'ai formé un club pour construire des écoles avec l'aide de la population. Je l'ai déjà fait auparavant et ça avait bien marché [...] Je dis aux gens: "Vous voyez, il y a du sable, il y a des pierres et il y a des jeunes forts qui peuvent faire les briques." Je veux que les gens puissent s'identifier avec l'école que nous avons construite. [...]

MH: Pensez-vous que ce soit important qu'ils s'identifient [avec l'école]?

Rép: De toute évidence, car chacun veut que son travail soit respecté. Par exemple, si un parent voit un enfant dessinant un graffiti sur le mur, il interviendra. Ça n'aurait pas été le cas si l'école avait été la propriété de l'église ou de l'Etat, car l'école leur est alors impersonnelle. Ce qui est important est la contribution de chaque personne impliquée [...] et que les bénéfices tirés d'avoir travaillé le terrain vont dans le budget de l'école.

<sup>237</sup> nterviews 1, 4, 7, 14, 16, 22, 36, 40, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 60, 61, 66, 93.

Voir également le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), Renouf, J.S. (2015) 'les gens sont généralement reconnaissants de l'aide fournie. Les remarques négatives les plus fréquentes étaient généralement liées à la communication limitée ou même l'absence de communication entre les organismes d'aides et les populations touchées (p.24) 'une inquiétude particulière dans le contexte centrafricain est la fréquence à laquelle les personnes interrogées ont déploré le fait que les travailleurs humanitaires ne les écoutaient pas, non seulement par rapport à leurs besoins et préoccupations, mais aussi ils ne prennent pas non plus en compte leurs idées. En outre, ils affirment que les travailleurs humanitaires semblent manquer ou au moins ne pas assez montrer d'empathie face au sort de la population centrafricaine, revendication reconnue par un certain nombre de travailleurs humanitaires. Ceci pourrait être en partie expliqué par le fait qu'il n'existe qu'un contact authentique limité entre les travailleurs et les communautés qu'ils cherchent à aider (p. 31).

<sup>239</sup> Il semble qu'il y avait une campagne sur le sujet en 2014, initiée par l'ONG FADEC. Voir : FADEC (2014).

#### Les enseignants:240

- Apprendre une bonne technique pour s'occuper des étudiants, qui créera une atmosphère positive et pacifique dans la salle de classe.
- Ne pas frapper les enfants, mais plutôt engager un dialogue avec l'élève qui se comporte mal.
- Suivre le développement de l'étudiant.

## Les parents:241

- Suivre l'éducation de son enfant, s'intéresser à son travail scolaire.
- Conseiller son enfant sur l'importance de l'éducation pour son futur, pour le/la motiver.
- Payer les frais scolaires et envoyer son enfant à l'école.

### La communauté internationale:242

- Fournir un soutien financier aux initiatives locales et aux projets nationaux qui ont une approche locale.
- Fournir un support financier sans l'imposition de normes et d'intérêts occidentaux. Par exemple, supporter les locaux centrafricains dans le développement du matériel pédagogique. 243

<sup>240</sup> Interviews 1, 3, 5, 16, 36, 39, 41, 43, 60, 61.

<sup>241</sup> Interviews 1, 2, 15, 36, 43, 53, 54, 56, 60.

<sup>242</sup> Interviews 16, 51, 60, 62, 64, 96.

<sup>243</sup> A l'heure actuelle, du nouveau matériel pédagogique est en train d'être développé et est censé être plus adapté au contexte centrafricain. Il existe cependant encore un accord avec un éditeur français (cette fois ACHAT) et le matériel développé sera donc encore en français (Interviews 62, 74, 108).

## 8. Conclusion

En 1984, Thomas Bah-Gayn de Gaulle, lui-même un Centrafricain, écrivait :

'Le facteur humain est fondamental à tout développement : c'est pourquoi nous devons donner la priorité à l'éducation [...] dans la nouvelle situation, le développement ne devrait plus être un privilège réservé à une minorité, mais devrait plutôt être une affaire collective qui concerne la totalité de la population, de la capitale jusqu'au village dans la brousse.'

Dans la République centrafricaine, il y a un grand potentiel d'amélioration du système éducatif. C'est parce que les Centrafricains (enfants et adultes) pensent que l'éducation est très importante. Cela leur donne une chance, une chance de vivre une vie meilleure. Cependant, la qualité de l'éducation -et de l'éducation publique en particulier – est actuellement plutôt désastreuse. Il faudra que les acteurs internationaux, nationaux et locaux investissent beaucoup pour améliorer la situation.

Ce rapport a tenté de décrire la situation actuelle du système éducatif centrafricain, et de donner de possibles solutions pour l'améliorer. Au niveau national, les efforts doivent se focaliser beaucoup plus sur la qualité de l'éducation, plutôt que sur l'accès à l'éducation. Forcer les enfants à aller dans des salles de classes déjà surpeuplées où ils n'apprennent quasiment rien est inutile. Un autre point important est qu'il serait bon que l'éducation puisse être plus adaptée au contexte de la République centrafricaine. S'occuper plus des enseignants et nourrir les enfants aideraient aussi beaucoup.

A un niveau plus local, il serait bon de commencer un dialogue à propos de certains aspects du système éducatif qui pourraient ne pas nécessairement contribuer à la qualité de l'éducation, comme par exemple le problème de la corruption et l'utilisation de la chicotte.

Pour finir, si la communauté internationale et la communauté nationale veulent la paix dans la République centrafricaine, l'éducation devra jouer un rôle important. Aussi longtemps que les enfants seront éduqués dans la violence, l'injustice et la corruption, il est peu probable que la violence cesse un jour de se répandre dans la société centrafricaine. Comme Nelson Mandela disait : « l'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde ». L'éducation peut être utilisée pour le mieux, si on l'utilise bien et patiemment.

Espérons qu'aujourd'hui nous puissions commencer un long dialogue pour aller de l'avant ainsi qu'un processus d'essais et d'erreurs, dans un effort collectif pour améliorer l'éducation de la République centrafricaine.

## 9. Remerciements

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la généreuse aide, l'honnêteté et le support (financier, moral, mental et pratique) de beaucoup de personnes – trop pour les mentionner toutes. Nous avons choisi d'en mentionner quelques-unes qui ont été directement impliquées dans ce projet:

D'abord, de nombreux mercis vont aux merveilleuses personnes travaillantes à CARITAS Centrafrique, sans qui cette recherche n'aurait jamais vu le jour. En particulier Père Luk, pour sa sagesse, son aide et son envie de travailler dur au profit du bien être des personnes de la République centrafricaine.

Merci pour le logement et/ou la nourriture : the Catholic mission à Obo, Père Aurelio, Père Beniamino, Eva et Celine.

Merci à Catholic Relief Services (CRS) pour avoir aidé avec la logistique des réservations des vols (en particulier Arthur).

De nombreux mercis au ministère de l'éducation centrafricain, Mr. Dr. MOUKADAS-NOURRE, à l'Imam Mr. KOBINE LAYAMA et au Cardinal Mr. NZAPALAINGA pour leurs points de vue, leur idées et leur envie de se consacrer à cet important sujet et d'entamer un dialogue national.

Merci aux directeurs de thèse et conseillers: Prof. Dr. LETSCHERT, Prof. Dr. DE GROOT, Prof. Dr. PRONK, Dr. CLARK, Dr. LOMBARD, Dr. DE VRIES, Dr. BOTH, Drs. WILSON JANSSENS, Drs. GLAWION, pour leur soutien précieux, leurs conseils et leurs critiques.

Merci à Daniel, Marc et Ellen d'avoir travaillé pour la sensibilisation à ce sujet important en Europe. Merci à tous mes amis et à ma famille pour leur soutien moral.

Merci à tous les gens merveilleux de la République centrafricaine qui ont souvent ouvertement parlé de ce sujet, prêts à partager leurs idées et solutions, toujours disponibles pour discuter autour d'un café.

Pour finir, merci aux 176 bailleurs privés qui ont rendu ce projet possible financièrement, ainsi qu'à l'Université de Maastricht pour sa contribution sous la forme du Action Research Award (2017).

## 10. Sources

## 10.1 Livres et articles de journaux académiques

Anderson, S. & Payne, M.A. (1994). "Corporal Punishment in Elementary Education: Views of Barbadian Schoolchildren", *Child Abuse & Neglect*, 18 (4).

**Bah-Gayn de Gaulle (1984)** Apport Critique de l'Alphabetisation Fonctionelle des Adultes Paysans Centrafricains: l'experience de la region de Bossangoa: 1978-1983. Lyon: Université Lyon.

**Bellew, R. & King, E.M. (1993)** "Educating women: lessons from experience", in: King, E.M. & Hill, M.A. (eds.) *Women's education in developing countries: barriers, benefits and policy*. Baltimore: John Hopkins University Press).

Berkman, D.S., Lescano, A.G., Gilman, R.H., Lopez, S.L., and Black, M.M. (2002). "Effects of stunting, diarrhoeal disease, and parasitic infection during infancy on cognition in late childhood: a follow-up study". Lancet, 359 (9306).

v.d. Borgh, C. & Terwindt, C. (2014) NGOs under Pressure in Partial Democracies. London: Palgrave Macmillan.

**Bratton, M. (1987)** *The Politics of Government-NGO relations in Africa: Working Paper No. 456.* Nairobi: Institute for Development Studies, University of Nairobi.

**Clignet, R.P. & Foster, P.J. (1964).** "French and British Colonial Education in Africa", Comparative Education Review, 8 (2).

**Diambomba, M. (1998)** "Les déterminants du rendement scolaire des élèves de CP et de CM1 en République Centrafricaine", Cahiers québécois de démographie 27 (1).

Drake, L., Woolnough, A., Burbano, C. & Bundy, D. (eds.) (2016) *Global School Feeding Sourcebook: Lessons from 14 countries.* London: Imperial College Press.

**Dutcher, N. (2004)** Expanding Educational Opportunity in Linguistically Diverse Societies. Washington DC: Center for Applied Linguistics.

**Hoppers, W. (2005)** "Community Schools as an Educational Alternative in Africa: a Critique", International Review of Education, 51.

Lim, F. (2016) "Enseignement du français dans un contexte bilingue: cas de la République centrafricaine", in: Borg, S., Cheggour, M., Desrochers, N., Gajo, L., Larivière, V. and Vlad, M. (2016) l'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique. Paris: Éditions des archives contemporains;

**Lombard, L. (2016a):** State of Rebellion: Violence and Intervention in the Central African Republic. London: Zed Books.

**Lombard, L. (2016b)** "The threat of rebellion: claiming entitled personhood in Central Africa", Journal of the Royal Anthropological Institute, 22.

**Mendez, M.A. & Adair, L.S. (1999)** "Severity and Timing of Stunting in the First Two Years of Life Affect Performance on Cognitive Tests in Late Childhood", The Journal of Nutrition, 129 (8).

**Middleton, J. (2008).** "The Experience of Corporal Punishment in Schools, 1890–1940", History of Education, 37 (2).

**Mimche, H. & Tanang, P. (2013).** "Les violences basées sur le genre à l'école en République centrafricaine". Recherches & éducations 8.

**Peté & Devenish (2005).** "Flogging, Fear and Food: Punishment and Race in Colonial Natal", Journal of Southern African Studies, 31 (1).

Rogers, E.M., Vaughan, P.W., Swalehe, M.A., Rao, N., Svenkerud, P. and Sood, S. (1999) "Effects of an Entertainment-Education Radio Soap Opera on Family Planning Behavior in Tanzania", Studies in Family Planning, 30 (3).

**Straus, M.A. (2000).** "Corporal Punishment and Primary Prevention of Physical Abuse", Child Abuse & Neglect, 24 (9).

**Taylor, E.W., Duveskog, D. & Friis-Hansen, E. (2012)** "Fostering transformative learning in non-formal settings: Farmer-Field Schools in East Africa", International Journal of Lifelong Education 31 (6).

**Tooley, J. & Dixon, P. (2006)** "De Facto' privatisation of education and the poor: implications of a study from sub-Saharan African and India", Compare: a Journal of Comparative and International Education, 36 (4).

## 10.2 Sources légales

African (BANJUL) Charter on Human and People's Rights (1981)

Constitution de la République Centrafricaine (2015). Available at: http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/4358dd0d0bd2a5c021b2bcfa03bfdff47db70a74.pdf, accessed 20 June 2017.

Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (Convention against Torture) (1984)

Convention on the Rights of the Child (CRC) (1989)

International Convention on Economic, Social and Cultural Rights (ICESC) (1966)

Loi no. 10.001 Portant Code Penal Centrafricain (2010). Available at: http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/88116/100661/F1881819351/CAF-88116.pdf, accessed 20 June 2017.

Loi no. 97.014 Portant orientation de l'éducation (1997)

United Nation Convention against Corruption (UNCAC) (2005)

## 10.3 Documents politiques

Commission Education Sociale, Culture, Jeunesse et Sports (2003a) Diagnostic de l'éducation. Available at: http://dialogue.national.free.fr/dn\_commissions\_education\_diag.htm, accessed 20 June 2017.

Commission Education Sociale, Culture, Jeunesse et Sports (2003b) Les recommendations fortes. Available at: http://dialogue.national.free.fr/dn\_commissions\_education\_recomfort.htm, accessed 20 June 2017.

OCHA (2016c) 2017 Plan de Réponse Humanitaire 2017-2019. Available at: http://reliefweb.int/report/central-african-republic/r-publique-centrafricaine-plan-de-r-ponse-humanitaire-2017-2019-nov, accessed 20 June 2017.

OCHA (2016d) Aperçu des Besoins Humanitaires. Available at: https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/rca\_ocha\_171123\_hno\_french.pdf, Accessed 2 April 2017.

**République Centrafricaine (2002)** *Plan National d'Action de l'Éducation Pour Tous 2003-2015.* Bangui: Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche Scientifique.

République Centrafricaine, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014). Plan de Transition 2014-2017, 5 Septembre 2014.

République Centrafricaine (2016) Decision: Portant Fixation des Frais d'Inscription au Fondamental 1, 2, Secondaire General et Technique et du Retrait des Diplomes. Available at https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/central-african-republic/document/rca-note-circulaire-frais-de-scolarit%C3%A9-sept16, accessed 1 April 2017.

République Centrafricaine Education Cluster (2015) Education Cluster Assessment on the State of Education in the Central African Republic: End of first semester – April 2015. Available at: http://reliefweb.int/report/central-african-republic/education-cluster-assessment-state-education-central-african, accessed 20 June 2017.

République Centrafricaine Cluster Education (2016a) Termes de reference du Cluster Education en RCA (Mars 2016). Available at: https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/tdr\_du\_cluster\_education.pdf, accessed 2 April 2017.

République Centrafricaine Cluster Education (2016b) *Annual Report 2015*. Available at : http://reliefweb.int/report/central-african-republic/cluster-education-car-annual-report-2015, accessed 20 June 2017.

World Bank Group (2017): the Central African Republic: National Recovery and Peacebuilding Plan 2017-21. Available at: https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/car\_main\_report-a4-english-web.pdf, accessed 20 June 2017.

## 10.4 Rapports et articles en ligne

Africa Progress Panel (2012) A Twin Education Crisis is Holding Back Africa: Millions are not in school, millions more are failing to learn. Available at: http://www.africaprogresspanel.org/policy-papers/a-twin-education-crisis-is-holding-back-africa1/, accessed 20 June 2017.

Banque Mondiale (2008). Le Système éducatif Centrafricain : Contraintes et marges de manœuvre pour la reconstruction du système éducatif dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Washington: Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale.

Cogneau, D. & Moradi, A. (2014) British and French educational legacies in Africa. Available at: http://voxeu.org/article/british-and-french-educational-legacies-africa, accessed 20 June 2017.

FADEC (2014) Notes Sexuellement Transmissibles: La FADEC Lance le Debat. Availabe at : http://fadec-ong.org/notes-sexuellement-transmissibles-la-fadec-lance-le-debat/, accessed 20 June 2017
Freedom House (2017) Central African Republic. Available at: https://freedomhouse.org/report/freedomworld/2017/central-african-republic, accessed 7 June 2017.

FMSI (2013). Universal Periodic Review (UPR) for the Central African Republic: 17th session (Oct-Nov 2013). Geneva.

Gan Business Anti-Corruption portal (2016) Central African Republic Corruption Report. Available at: http://www.business-anti-corruption.com/country-profiles/central-african-republic, accessed 7 June 2017.

Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children (2016): Briefing on Central African Republic for the Committee on the Rights of the Child, 74 Presessional Working Group – June 2016. Available at: http://tbinternet.ohchr.org/\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCRC%2fNGO%2fCAF%2f23808&Lang=en, accessed 29 May 2017.

Gregson, J. (2017) The World's Richest and Poorest Countries. Available at: https://www.gfmag.com/global-data/economic-data/worlds-richest-and-poorest-countries, accessed 20 June 2017.

Groupe de la Banque Mondiale (2017): République Centrafricaine: Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016. Available at : http://documents.worldbank.org/curated/en/806401487659549915/pdf/112939-WP-p160717-FRENCH-PUBLIC-ABSTRACT-SENT-IDU-Submission-from-Johannes-G-Hoogeveen.pdf, accessed 20 June 2017.

**Guardian (2001)** *Spread of Aids in schools blamed on staff.* The Guardian, 24 August 2001. Accessible at: https://www.theguardian.com/world/2001/aug/24/aids.schools, accessed 10 April 2017.

Human Rights Watch (2016). UN Committee against Torture: Review of Saudi Arabia. Available at: https://www.hrw.org/news/2016/04/26/un-committee-against-torture-review-saudi-arabia, accessed 12 April 2017.

Human Rights Watch (2017). No Class: When Armed Groups Use Schools in the Central African Republic. Available at: https://www.hrw.org/sites/default/files/report\_pdf/car0317\_web.pdf, accessed 12 April 2017.

Jesuit Refugee Service (2016) Central African Republic: Living in the factory. Available at: http://en.jrs.net/news\_detail?TN=NEWS-20161220074535, accessed 20 June 2017.

Koutonin, M. (2013) Forget the Internet, Education Through Radio is Bigger, More Affordable!. Available at: http://siliconafrica.com/forget-the-internet-education-through-radio-is-bigger-more-affordable/, accessed 20 June 2017.

Lewis, K. (2014) West African School Children Learn Through Radio. Available at: https://www.voanews.com/a/ebola-radio-schools-children-education-rural-teacher-broadcasts/2552987.html, accessed 20 June 2017.

Malone, N. (2008) How Many Lashes Can One Man Take? Available at: http://www.slate.com/articles/news\_and\_politics/explainer/2008/11/how\_many\_lashes\_can\_one\_man\_take.html, accessed 12 April 2017.

Murphy, P., Anzalone, S., Bosch, A. and Moulton, J. (2002) Améliorer les possibilités d'apprentissage en Afrique: L'einseignement à distance et les technologies de l'information et de la communication au service de l'apprentissage. Banque Mondiale, available at : http://siteresources.worldbank.org/EXTAFRREGTOPDISEDU/Resources/ameliorer.pdf, accessed 20 June 2017

NewStatesman (2015) What actually happens when you get flogged. Available at: http://www.newstatesman.com/politics/2015/02/what-actually-happens-when-you-get-flogged-death, accessed 12 April 2017.

Norwegian Refugee Council, Renouf, J.S. (2015). Engage to Stay and Deliver: Humanitarian Access in the Central African Republic. Monograph. Available at https://www.nrc.no/resources/reports/engage-to-stay-and-deliver---humanitarian-access-in-car/, accessed 10 April 2017.

Ouana, A. & Glanz, C. (2010) Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue : Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la practique. Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentisage tout au long de la vie.

Remacka (2016). CAR Psychosocial Support in the classroom Training Report. Available at: https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/pss\_training\_car\_unicef\_training\_report\_march\_2016.pdf, accessed 3 April 2017.

Senabulya, J. (2012) What Community Radio can do for Africa. Available at: http://ela-newsportal.com/what-community-radio-can-do-for-education-in-africa/, accessed 20 June 2017.

**Thompson, E.J.D. (2001)** Successful Experiences in Non-Formal Education and Alternative Approaches to Basic Education in Africa. Paris: Association for the Development of Education in Africa.

Transparency International (2016) Central African Republic. Available at: https://www.transparency.org/country/CAF, accessed 7 June 2017.

**UN Doc CRC/C/CAF/2:** Examen des rapports soumis par les états parties en application de l'article 44 de la Convention: Deuxièmes rapports périodiques des états parties attendus en 1999 : République Centrafricaine.

**UN Committee Against Torture (2017)**, List of issues in relation to the second periodic report of Saudi Arabia. Document CAT/C/SAU/Q/2/Add.1, available at: https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/000/79/PDF/G1600079.pdf? OpenElement, accessed 12 April 2017.

UNESCO (2010) World Data on Education 2010/11: République Centrafricaine. Available at: http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user\_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Central\_African\_Republic.pdf, accessed 20 June 2017.

UNESCO (2012) Fiche EPT République Centrafricaine. Available at : http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Dakar/pdf/EFA%20Country%20Profile%20-%20RCA.pdf, accessed 14 April 2017.

UNESCO (n.d.) Central African Republic. Available at: http://uis.unesco.org/country/CF, accessed 4 April 2017.

UNICEF (2015b). Global Partnership for Education (2015-2017) for the Central African Republic: First annual report, December 2015. Available at: http://www.globalpartnership.org/library?lang[0]=en&lang[1]=fr&f[0] =field\_document\_type%3A1401&f[1]=field\_country%3A105, accessed 4 April 2017.

**Vermeersch, C. & Kremer, M. (2004)** School Meals, Educational Achievement and School Competition: Evidence from a Randomized Evaluation, available at: http://documents.worldbank.org/curated/en/916251468779432373/pdf/wps3523.pdf, accessed 13-06-2017.

World Food Program (2015). The Central African Republic: Going beyond providing food as part of our school meal programme. Available at: https://www.wfp.org/stories/car-school-meals-programmes-go-beyond-providing-food, accessed 14 April 2017

World Food Program (2016). Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire: République Centrafricaine, Décembre 2016. Rome: ICASEES et le PAM. Available at: http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp290682.pdf, accessed 5 April 2017.

## **10.5 Sites internet**

Aid in Danger (n.d.) World Maps – Events that impact on the delivery of humanitarian aid. Available at: http://www.insecurityinsight.org/aidindanger/world-maps/, accessed 9 April 2017.

Nathan (n.d.) About us: Ethics and environment. Available at: http://www.nathan.fr/learningmaterials/ethic.asp, accessed 1 April 2017.

**OCHA (2016a)** REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: *Présence des partenaires par préfecture, au sein du cluster éducation*. Available at: https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/educ\_presence\_24062016.pdf, accessed 2 April 2017.

OCHA (2016b) REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: Carte des Inspections académiques et Circonscriptions scolaires (au 24 juin 2016). Available at: https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/carte\_ia\_et\_cs.pdf, accessed 2 April 2017.

OCHA (2017) Central African Republic, available at: http://www.unocha.org/car, accessed 2 April 2017.

UNICEF (2015a): https://www.facebook.com/UNICEFCAR/, accessed 20 June 2017.

Ureport Centrafrique: https://centrafrique.ureport.in/ureporters/, accessed 12 April 2017

World Health Organization (2016) Statistics 2016, available at http://www.who.int/gho/publications/world\_health\_statistics/2016/en/, accessed 14 April 2017.

World Bank (2017) Central African Republic. Available at: http://data.worldbank.org/country/central-african-republic, accessed 2 April 2017.

UNAIDS (2017) Central African Republic. Available at: http://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/centralafricanrepublic, accessed 10 April 2017.

## Pièce jointe 1: Les lois nationales sur le droit de l'enfant à l'éducation en République centrafricaine

Extrait de lois pertinentes à la discussion du droit de l'enfant à l'éducation.

## Constitution de la République centrafricaine (2015)

Art. 3 : Chacun a droit à la vie et à l'intégrité corporelle. Il ne peut être porté atteinte à ces droits qu'en application d'une loi. Nul ne sera soumis ni à la torture, ni au viol, ni à des sévices ou traitements cruels, inhumains, dégradants ou humiliants.

Art. 6: L'Etat et les autres collectivités publiques ont le devoir de créer des conditions préalables et des institutions publiques qui garantissent l'éducation des enfants.

Art. 7 : Chacun a le droit d'accéder aux sources du savoir. L'Etat garantit à tout citoyen l'accès à l'instruction, à la culture et à la formation professionnelle.

Il doit être pourvu à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse par des établissements publics ou privés. Les établissements privés peuvent être ouverts avec l'autorisation de l'Etat, dans les conditions fixées par la loi. Ils sont placés sous le contrôle de l'Etat.

Les parents ont l'obligation de pourvoir à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants jusqu'à l'âge de seize (16) ans au moins.

L'Etat et les autres collectivités publiques ont l'obligation de créer et d'assurer le bon fonctionnement des établissements publics pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

L'éducation est gratuite dans les établissements publics pour les divers ordres de l'enseignement.

## Loi no. 97.014 Portant orientation de l'éducation (1997)

Art. 1: La République Centrafricaine reconnaît que l'Education est une priorité nationale. Chaque citoyen a droit à l'Education et au Savoir. L'accès à l'instruction, à la culture et à la formation professionnelle est garanti à l'enfant et à l'adulte sans considération de sexe, de rang social, d'ethnie, de religion ou d'appartenance politique.

Art. 4 : L'éducation préscolaire, les écoles fondamentales, les établissements d'enseignement secondaire, supérieur et les centres d'éducation non formelle, contribuent par la transmission du savoir, ou savoir-faire et du savoir-être à favoriser l'égalité entre l'homme et la femme, l'égalité des chances et la promotion de la paix.

Art. 5 : La République Centrafricaine doit développer des structures d'éducation non formelle, en vue de l'insertion des enfants déscolarisés ou des adultes analphabètes, en particulier des femmes dans le processus de développement économique.

Art. 6 : La scolarité est obligatoire de six à guinze ans.

Art. 8 : La nation se fixe comme priorité, l'éducation de base et comme objectifs d'améliorer la scolarisation des filles et de parvenir à terme à la scolarisation pour tous.

Art. 12 : L'enseignement fondamental niveau 1 a pour mission d'assurer à tous les enfants une éducation de base générale et pratique. Il doit être intégré à l'environnement. L'enseignement fondamental niveau 1 a pour objectifs, la maîtrise des apprentissages fondamentaux : langage, lecture, écriture, calcul. Il doit développer chez l'enfant, les capacités intellectuelles, manuelles et physiques, l'esprit d'entreprise, transmettre les valeurs morales et civiques, favoriser l'éducation à la vie familiale et orienter l'enfant vers le monde du travail.

Art. 13 : L'enseignement fondamental niveau 1 est donné dans les écoles fondamentales. La scolarité est de cinq (5) années.

Première année fondamentale (ancien cours préparatoires)

Deuxième année fondamentale (ancien cours élémentaire 1)

Troisième année fondamentale (ancien cours élémentaire 2)

Quatrième année fondamentale (ancien cours moyen 1)

Cinquième année fondamentale (ancien cours moyen 2)

Art. 14 : La fin de l'enseignement fondamental niveau 1 est sanctionnée par l'examen et le diplôme du Certificat d'Etudes Fondamentales 1 (C.E.F. 1).

Art. 15 : Selon leurs aptitudes et leurs résultats scolaires, les élèves sont orientés, soit vers l'enseignement fondamental 2, soit vers des centres de formation pratique.

Art. 16 : L'enseignement fondamental 2 assure l'approfondissement des connaissances de base théoriques et pratiques acquises au niveau 1 et favorise l'insertion des élèves dans la vie active et le monde du travail.

Art. 42 : Le sango et le français sont les deux langues d'enseignement. L'enseignement du et en sango est introduit dans le cycle fondamental en l'an 2000. Une politique rationnelle d'utilisation des deux langues officielles dans les services de l'Etat est promue pour soutenir leur usage dans l'enseignement.

Art. 47 : L'Etat s'efforce de consacrer au moins 25% de ses dépenses annuelles à l'Education.

Art. 50 : Le droit à l'éducation, à l'enseignement, à l'information et à l'orientation, reconnu aux élèves et aux étudiants, entraîne également pour eux des obligations. Les obligations des élèves et étudiants consistent dans l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études. Elles incluent l'assiduité et le respect des règles

de fonctionnement et de la vie collective des établissements. Elles imposent de considérer les biens meubles et immeubles comme patrimoine de la collective nationale à protéger.

Art. 51 : Le personnel enseignant spécialisé est responsable de l'ensemble des activités. A ce titre, ils apportent une aide au travail personnel des élèves et assurent le suivi de leurs études, en particulier par l'intermédiaire du livret scolaire obligatoire.

Art. 53 : L'Etat doit stimuler les enseignants en assumant les rémunérations, les primes et indemnités diverses.

Art. 63 : Le ou les Ministres chargés de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur assurent la formation continue du personnel pédagogique et administratif aux fins d'améliorer la qualité du service public d'enseignement.

Art. 68 : Il est créé un conseil de l'éducation. Ce conseil est constitué de représentants de l'Etat, de la région, des collectivités locales, des établissements publics et privés, des secteurs d'activités économiques et sociales. Le conseil émet des avis sur les divers aspects de l'action éducative de la région, se prononce sur la carte scolaire et les projets de formation. Il propose des mesures pour améliorer le fonctionnement du système éducatif de la région.

Art. 72 : Un service de santé scolaire et universitaire [...] apporte son concours à l'épanouissement des élèves, étudiants et enseignants. Ce service est assuré par un corps médical relevant du Ministère de la Santé et de la Population. La mission dévolue à ce service consiste à suivre et à assurer une couverture sanitaire de la population scolaire.

Art. 73 : Il est institué un service de santé scolaire au niveau de chaque inspection académique.

## Loi no. 10.001 Portant Code Penal Centrafricain (2010)

Art.74 : Quiconque aura volontairement fait des blessures ou porté des coups à un enfant au-dessous de l'âge de 15 ans accomplis ou qui l'aura volontairement privé d'aliments ou de soins au point de compromettre sa santé, sera puni d'emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100.002 à 600.000 francs.

Art.86 : Tout attentat à la pudeur consommé ou tenté sans violence sur la personne d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe, sera puni d'un emprisonnement d'un mois et un jour à cinq ans et d'une amende de 100.002 à 800.000 francs. L'emprisonnement sera de deux à cinq ans si l'enfant, de sexe féminin, âgé de dix-huit ans et non émancipé par le mariage, est élève d'un établissement scolaire et si l'auteur de l'attentat est en service dans cet établissement.

Art. 87 : Tout attentat à la pudeur consommé ou tenté sur la personne d'un enfant de moins de quinze ans de l'un ou l'autre sexe est réputé viol.

Dans les cas précédents, si les coupables sont les ascendants de la personne sur laquelle a été commis l'attentat, s'ils sont de la classe de ceux qui ont autorité sur elle, s'ils sont instituteurs ou serviteurs à gages des personnes ci-dessus désignées, ou d'un établissement scolaire dont elle est l'élève, s'ils sont ministres d'un culte ou si le coupable, quel qu'il soit, a été aidé dans son crime par une ou plusieurs personnes, la peine sera augmentée d'un degré.

Art.110 : Toute attirance érotique d'un adulte à l'égard d'un enfant constitue le délit de pédophilie. Quiconque se sera rendu coupable de pédophilie, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 100.002 à 2.000.000 de francs. En cas de récidive, la peine sera portée au double et l'auteur subira la peine complémentaire prévue à l'article 21 alinéa 3 du présent code.

Art.118 : Le fait de soumettre une personne à des tortures, traitements cruels, inhumains et dégradants ou à des actes de barbarie est puni des travaux forcés à temps.

Art.119: L'infraction définie à l'article précédent est punie de travaux forcés à perpétuité lorsqu'elle est commise: Sur un mineur de moins de dix-huit ans; 2. Sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur; 3. Sur un ascendant légitime ou naturel ou sur les père ou mère adoptifs; 4. Sur un membre du Gouvernement, un Parlementaire, un Magistrat, un Juré, un Avocat, un Médecin, un Officier Public ou ministériel ou tout autre dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, lorsque la qualité de la victime est apparente ou connue de l'auteur; 5. Sur un témoin, une victime ou une partie civile, soit pour l'empêcher de dénoncer les faits, de porter plainte ou de déposer en justice, soit en raison de la dénonciation, de sa plainte ou de sa déposition; 6. Par le conjoint ou le concubin de la victime; 7. Par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission; 8. Par plusieurs personnes agissant comme auteur ou complice; 9. Avec préméditation; 10. Avec usage de la force. La peine encourue est de vingt ans de travaux forcés lorsque l'infraction est commise sur un mineur de moins dix-huit ans par un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou par toute autre personne ayant autorité sur le mineur.

Art.120 : La torture est punie de la peine de mort lorsqu'elle précède, accompagne ou suit un crime. Lorsqu'il y a mutilation ou infirmité permanente, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité.

# Pièce jointe 2 : Survol des interviews et des observations Interviews:

| No.   |    |     |     |                              |                     |                  |                          |                              |
|---|----|-----|-----|------------------------------|---------------------|------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1   | Nr | m/f | 200 | role 1                       | class / position    | nrivate/nublic   | rásidanca                | role 2                       |
| 2   |    |     | _   |                              |                     |                  |                          | rote 2                       |
| 1   |    |     |     |                              |                     | •                | 3                        |                              |
| 4   m   36   ONG/emplage de l'ONU   controlleur   privée   melle (comp)   mispection académique   chef actaur   privée   wille (comp)   mispection académique   chef actaur   privée   willage   camp    |    |     |     |                              | -                   |                  |                          |                              |
| 5   |    |     |     |                              |                     | -<br>-           | •                        | narent/tuteur                |
| 6   |    |     |     | ' '                          |                     | privác           |                          | parentituteur                |
| 7   |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 8   |    |     |     |                              |                     | publique         |                          |                              |
| 9   |    |     |     | · ·                          |                     |                  |                          |                              |
| 10  |    |     |     |                              |                     | · ·              |                          |                              |
| 11  |    |     |     |                              |                     | privee           |                          |                              |
| 12  |    |     |     | •                            | mere                | -                |                          |                              |
| 13  |    |     |     |                              | -                   | -                | 9                        |                              |
| 14 m  |    |     |     |                              | •                   | publique         |                          |                              |
| 15  |    | m   |     | •                            | _                   | -                |                          | parent/tuteur                |
| 16  |    | m   | -   |                              | maitre-parent       | publique (bache) | village (camp)           |                              |
| Min. de l'édut/aff. sociales   Min. de l'édut/aff. sociales   |    |     | 39  |                              | -                   | -                |                          |                              |
| 17  | 16 | f   | -   | ONG/employée de l'ONU        | -                   | -                | très grande ville        |                              |
| 18  |    |     |     |                              |                     |                  |                          | Min. de l'édu./aff. sociales |
| 19  | 17 | f   | 40  | ONG/employée de l'ONU        | -                   | -                | très grande ville        |                              |
| 20 m   13   | 18 | m   | 8   | enfant                       | CP2                 | publique         | ville                    |                              |
| 1   | 19 | f   | 8   | enfant                       | CP2                 | publique         | ville                    |                              |
| 22 m  | 20 | m   | 13  | enfant                       | CM1                 | privée           | ville                    |                              |
| 23 m   55   | 21 | f   | 18  | enfant                       | CE2                 | publique         | ville                    |                              |
| 24  | 22 | m   | 49  | inspection académique        | chef secteur        | -                | ville                    |                              |
| 24  | 23 | m   | 55  | leader religieux             | -                   | -                | ville                    |                              |
| 25 m   45   | 24 | f   | 13  |                              | CM1                 | publique         | ville                    |                              |
| 26  | 25 | m   | 45  | parent/tuteur                | père, grand-père    | -                | ville                    |                              |
| 28 m di politicien chef du village vil  |    |     |     | •                            | -                   | _                |                          |                              |
| 28 m   61 politicien   chef du village   pm   38 enseignant/directeur d'école   c   village       |    | m   | _   | , ,                          | _                   | _                | très grande ville        |                              |
| 29 m 38 enseignant/directeur d'école 30 m 11 enfant 31 m 12 enfant 32 f 14 enfant 33 f 9 enfant 34 f 23-25 parent/tuteur 35 m 12 enfant 36 f 23-25 parent/tuteur 37 m 20 enfant 38 f 10 enfant 39 m 10 enfant 30 m 10 enfant 40 enfant 41 en  |    |     |     |                              | chef du village     | _                |                          |                              |
| 11  |    |     |     | •                            | -                   | nublique         |                          |                              |
| 12  |    |     |     | _                            | CM2                 | · ·              |                          |                              |
| 14  |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 33  |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 34  |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 11  |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 36 f 20 enfant BAC publique très grande ville (camp) 37 f 12 enfant CM1 publique très grande ville (camp) 38 f 10 enfant école d'art publique très grande ville (camp) 39 m 17 enfant terminale privée très grande ville 40 f 16 enfant seconde S2 privée très grande ville 41 f 8 enfant CE1 privée très grande ville 42 m - enseignant/directeur d'école académique 43 m 43 Enseignant/directeur d'école directeur, prof uni privée très grande ville 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 45 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 13 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 46 f 60 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant CM2 publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant caucune, a arrêté au CM1 publique village parent/tuteur 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville (camp) 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 m 37 ONG/employé de l'ONU chef secteur - grande ville 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 50 m - politicien serrétaire du maire - village 51 m - politicien serrétaire du maire - village 52 m - politicien serrétaire du maire - village grande ville leader religieux 54 m - leader religieux très grande ville 55 m - leader religieux très grande ville 66 m - 24 parent/tuteur père - village - village 67 m - leader religieux village - village 68 m - leader religieux village - village   |    |     |     | •                            |                     |                  |                          |                              |
| 37 f 12 enfant CM1 publique très grande ville (camp) 38 f 10 enfant école d'art publique très grande ville (camp) 40 f 16 enfant seconde \$2 privée très grande ville 41 f 8 enfant CE1 privée très grande ville 42 m - enseignant/directeur d'école coordinateur, inspecteur académique directeur, prof uni privée très grande ville 43 m 43 Enseignant/directeur d'école directeur, prof uni privée très grande ville 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 47 m 39 APE président aucune, a arrêté au CM1 publique village 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville village 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur profuni privée très grande ville (camp) 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique village 52 m 37 ONG/employé de l'ONU chef secteur - grande ville village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien maire - publique grande ville enseignant directeur prère - village 58 f 9 enfant CM1 publique grande ville enseignant directeur prère - village 58 f 9 enfant CM2 publique grande ville enseignant directeur prère - village 57 m - politicien maire - village 58 f 9 enfant CM1 publique grande ville enseignant directeur chefaire du maire - village 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville inspecteur académique enseignant ens |    |     |     |                              |                     |                  |                          |                              |
| 38 f 10 enfant école d'art publique très grande ville (camp) 39 m 17 enfant terminale privée très grande ville très grande ville 40 f 16 enfant seconde 52 privée très grande ville 41 f 8 enfant CEI privée très grande ville 42 m - enseignant/directeur d'école 43 m 43 Enseignant/directeur d'école 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 19 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp) 46 f 60 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp) 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville (mp) 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville parent/tuteur 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 50 m - politicien secrétaire du maire - très grande ville 50 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 50 m - politicien secrétaire du maire - village 50 m - politicien secrétaire du maire - village 50 m - politicien secrétaire du maire - village 50 m - politicien secrétaire du maire - village 51 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 52 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 53 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 54 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 55 m - politicien secrétaire du maire - village grande ville 60 m - 43 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 61 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 62 m - politicien   |    |     |     |                              |                     | · ·              |                          |                              |
| 39 m 17 enfant terminale privée très grande ville 40 f 16 enfant seconde S2 privée très grande ville 41 f 8 enfant Seconde S2 privée très grande ville 42 m - enseignant/directeur d'école 43 m 43 Enseignant/directeur d'école 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 46 f 60 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 47 m 39 APE président aucune, a arrêté au CM1 48 f 19 enfant DAPE président publique village parent/tuteur 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur, prof uni mère - très grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 5 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CM2 publique village 59 m 13 enfant CM2 publique village 50 m 43 ONG/employé de l'ONU directeur - publique village 50 m 7 oNG/employé de l'ONU directeur - publique village 50 m 7 oNG/employé de l'ONU directeur - village 50 m 13 enfant CM2 publique village 51 m 49 parent/tuteur père - village 52 m 7 oNG/employé de l'ONU directeur - grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - village 55 m 19 parent/tuteur père - village 56 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 57 m - politicien secrétaire du maire - village erande ville 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 61 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 62 m - lostiticien - chef secteur - très grande ville 63 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 65 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village   |    |     |     |                              |                     |                  |                          |                              |
| 40 f 16 enfant seconde S2 privée très grande ville (camp) très grande ville publique village parent/tuteur président aucune, a arrêté au CM1 publique village parent/tuteur village parent/tuteur père - très grande ville très grande ville (camp) très grande ville   |    |     |     |                              |                     | · ·              |                          |                              |
| 41 f 8 enfant coordinateur, inspecteur académique très grande ville (camp) très grande ville village (publique village (publique village (publique grande ville (camp) très gr  |    |     |     |                              |                     | •                |                          |                              |
| 42 m - enseignant/directeur d'école 43 m 43 Enseignant/directeur d'école 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 19 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 19 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville (camp) 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 49 m 39 APE père - très grande ville (camp) 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique village parent/tuteur 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village grande ville 55 m - politicien maire - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 59 m 13 enfant CM1 directeur - publique grande ville 60 m 43 ONG/employé de l'ONU directeur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - village 62 m - politicien coordinateur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - très grande ville leader religieux 64 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - très grande ville 67 m - leader religieux très grande ville 68 m - leader religieux très grande ville 69 m - leader religieux très grande ville 60 m - très grande ville 60 m - très grande ville 60 m - très grande ville 61 m - leader religieux très grande ville  |    |     |     |                              |                     | •                | •                        |                              |
| académique directeur, prof uni mère directeur, publique directeur, directeur, diecteur, diecteur  |    |     | 8   |                              |                     | •                |                          |                              |
| 43 m 43 Enseignant/directeur d'école directeur, prof uni privée très grande ville (camp) 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 45 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 19 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp) enfant 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville parent/tuteur 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur père - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU - grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CM1 publique grande ville 59 m 13 enfant CM2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien - chef secteur - grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 64 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 65 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village 76 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 77 m - politicien - chef secteur - très grande ville 78 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 79 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville   | 42 | m   | -   | enseignant/directeur d'école | ·                   | privée           | très grande ville        |                              |
| 44 f 30 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 45 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 44 f 19 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 66 m - leader religieux très grande ville 66 m - leader religieux très grande ville 66 m - leader religieux très grande ville 67 m - leader religieux très grande ville 68 m - leader religieux très grande ville  |    |     |     |                              | académique          |                  |                          |                              |
| f 45 parent/tuteur mère - très grande ville (camp)  44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp)  45 f 19 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp)  46 f 19 parent/tuteur tante - très grande ville (camp)  47 m 39 APE président publique village parent/tuteur  48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village parent/tuteur  49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville  50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville  51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville  52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville  55 m 49 parent/tuteur père - village  56 f 55 politicien maire - village  57 m - politicien secrétaire du maire - village  58 f 9 enfant CP2 publique grande ville  60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville  61 m 55 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville  62 m - politicien crande grande ville  63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville  64 m - leader religieux très grande ville  66 m - Leader religieux très grande ville  67 m - leader religieux très grande ville  68 m - leader religieux très grande ville  69 m - Leader religieux très grande ville  60 m - 24 parent/tuteur père - très grande ville  60 m - 24 parent/tuteur père - très grande ville  | 43 |     | 43  | Enseignant/directeur d'école | directeur, prof uni | privée           |                          |                              |
| 44 f 35 parent/tuteur mère - très grande ville (camp) enfant 44 f 19 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp) enfant 45 f 13 enfant CM2 publique village village parent/tuteur 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville village parent/tuteur 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village parent/tuteur 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU - grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m - 24 parent/tuteur père - village   | 44 | f   |     | parent/tuteur                | mère                | -                |                          |                              |
| 44 f 19 parent/tuteur mère/enfant - très grande ville (camp) enfant 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village parent/tuteur 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU - grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien coordinateur - grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  | 44 | f   | 45  | parent/tuteur                | mère                | -                | très grande ville (camp) |                              |
| 45 f 13 enfant CM2 publique village 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien - chef secteur - grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 64 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 65 m - leader religieux - chef secteur - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  | 44 | f   | 35  | parent/tuteur                | mère                | -                | très grande ville (camp) |                              |
| 46 f 60 parent/tuteur tante - très grande ville 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - gublique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village   | 44 | f   | 19  | parent/tuteur                | mère/enfant         | -                | très grande ville (camp) | enfant                       |
| 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur  48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village village  49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville  50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville  51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville  52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville  53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville  54 m 12 enfant CM2 publique village  55 m 49 parent/tuteur père - village  56 f 55 politicien maire - village  57 m - politicien secrétaire du maire - village  58 f 9 enfant CP2 publique grande ville  59 m 13 enfant CM1 publique grande ville  60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville  61 m 55 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville  62 m - politicien très grande ville  63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville  64 m - leader religieux - très grande ville  65 m - leader religieux - très grande ville  66 m 24 parent/tuteur père - village  67 m - leader religieux - très grande ville  68 m - leader religieux - très grande ville  69 m - leader religieux - très grande ville  60 m 24 parent/tuteur père - village   | 45 | f   | 13  | enfant                       | CM2                 | publique         |                          |                              |
| 47 m 39 APE président publique village parent/tuteur  48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village village  49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville  50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville  51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville  52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville  53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville  54 m 12 enfant CM2 publique village  55 m 49 parent/tuteur père - village  56 f 55 politicien maire - village  57 m - politicien secrétaire du maire - village  58 f 9 enfant CP2 publique grande ville  59 m 13 enfant CM1 publique grande ville  60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville  61 m 55 ONG/enployé de l'ONU coordinateur - grande ville  62 m - politicien très grande ville  63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville  64 m - leader religieux - très grande ville  65 m - leader religieux - très grande ville  66 m 24 parent/tuteur père - village  67 m - leader religieux - très grande ville  68 m - leader religieux - très grande ville  69 m - leader religieux - très grande ville  60 m 24 parent/tuteur père - village   | 46 | f   | 60  | parent/tuteur                | tante               | -                | très grande ville        |                              |
| 48 f 19 enfant aucune, a arrêté au CM1 publique village 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - très grande ville 67 m - leader religieux très grande ville 68 m - leader religieux très grande ville 69 m - leader religieux très grande ville 60 m 24 parent/tuteur père - village   | 47 | m   | 39  | APE                          | président           | publique         |                          | parent/tuteur                |
| 49 m 33 parent/tuteur père - très grande ville 50 f 27 parent/tuteur mère - très grande ville 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - gublique village 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville 60 m 43 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - très grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     |                              | •                   |                  | 3                        |                              |
| f 27 parent/tuteur mère - très grande ville f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville f 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville f 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville f 54 m 12 enfant CM2 publique village f 55 m 49 parent/tuteur père - village f 6 f 55 politicien maire - village f 7 m - politicien secrétaire du maire - village f 8 f 9 enfant CP2 publique grande ville f 9 m 13 enfant CM1 publique grande ville f 0 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville f 0 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville f 0 m - politicien très grande ville f 0 m - leader religieux très grande ville f 0 m - leader religieux - très grande ville f 0 m - leader religieux - très grande ville f 0 m - leader religieux - village f 0 m - village   |    | m   | 33  | parent/tuteur                |                     | -                |                          |                              |
| 51 f 40 enseignant/directeur d'école directeur publique grande ville 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | •                            | •                   | -                | •                        |                              |
| 52 m 37 ONG/employé de l'ONU grande ville 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | •                            |                     | publique         | •                        |                              |
| 53 m - inspecteur académique chef secteur - grande ville 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | _                            | -                   | -                | 9                        |                              |
| 54 m 12 enfant CM2 publique village 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - crès grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - crès grande ville 65 m - leader religieux - village  |    |     |     | , ,                          | chef secteur        | _                | •                        |                              |
| 55 m 49 parent/tuteur père - village 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village   |    |     |     | ·                            |                     | nublique         | •                        |                              |
| 56 f 55 politicien maire - village 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - village   |    |     |     |                              |                     | -                |                          |                              |
| 57 m - politicien secrétaire du maire - village 58 f 9 enfant CP2 publique grande ville 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - village  |    |     |     | •                            | •                   |                  | 3                        |                              |
| 58 f       9 enfant       CP2       publique       grande ville         59 m       13 enfant       CM1       publique       grande ville         60 m       43 ONG/enployé de l'ONU       directeur       -       grande ville       inspecteur académique, enseignant         61 m       55 ONG/employé de l'ONU       coordinateur       -       grande ville       leader religieux         62 m       -       politicien       -       très grande ville         63 m       -       inspecteur académique       chef secteur       -       très grande ville         64 m       -       leader religieux       -       -       très grande ville         65 m       -       leader religieux       -       -       très grande ville         66 m       24 parent/tuteur       père       -       village   |    |     |     |                              |                     |                  |                          |                              |
| 59 m 13 enfant CM1 publique grande ville 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village   |    |     |     | •                            |                     | nublique         |                          |                              |
| 60 m 43 ONG/enployé de l'ONU directeur - grande ville inspecteur académique, enseignant  61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux  62 m - politicien très grande ville  63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville  64 m - leader religieux - très grande ville  65 m - leader religieux - très grande ville  66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     |                              |                     |                  |                          |                              |
| enseignant  61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux  62 m - politicien très grande ville  63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville  64 m - leader religieux très grande ville  65 m - leader religieux - virès grande ville  66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     |                              |                     | publique         |                          |                              |
| 61 m 55 ONG/employé de l'ONU coordinateur - grande ville leader religieux 62 m - politicien - très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux - très grande ville 65 m - leader religieux - très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  | 60 | m   | 43  | UNG/enploye de l'UNU         | airecteur           | -                | grande ville             |                              |
| 62 m - politicien très grande ville 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | 0.101                        |                     |                  |                          | _                            |
| 63 m - inspecteur académique chef secteur - très grande ville 64 m - leader religieux très grande ville 65 m - leader religieux très grande ville 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     |                              | coordinateur        | -                | _                        | leader religieux             |
| 64 m - leader religieux très grande ville<br>65 m - leader religieux très grande ville<br>66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | •                            | -                   | -                |                          |                              |
| 65 m - leader religieux très grande ville<br>66 m 24 parent/tuteur père - village   |    | m   | -   |                              | chef secteur        | -                |                          |                              |
| 66 m 24 parent/tuteur père - village  |    |     |     | 5                            | -                   | -                |                          |                              |
|   | 65 | m   |     | leader religieux             | -                   | -                |                          |                              |
| 67 f 11 enfant C1 publique village  |    |     |     | •                            | •                   | -                |                          |                              |
|   | 67 | f   | 11  | enfant                       | C1                  | publique         | village                  |                              |

| 68   6   77  |     |   |    |                              |                            |                       |                   |                               |
|--|-----|---|----|------------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------|-------------------------------|
|  |     |   |    | . 6                          |                            |                       |                   |                               |
|  |     |   |    | •                            |                            | -                     | •                 |                               |
| 71   | 69  | f | -  | •                            |                            | -                     | •                 |                               |
| 72   | 70  | m | -  | enseignant/directeur d'école | directeur d'école          | publique (inofficiel) | village           |                               |
| 73   | 71  | f | -  | parent/tuteur                | mère                       | -                     | village           |                               |
| 14   | 72  | f | -  | parent/tuteur                | mère                       | -                     | village           |                               |
| 14   | 73  | m | _  | parent/tuteur                | père                       | _                     | très grande ville |                               |
| 75   |     |   | _  | •                            | •                          | _                     |                   |                               |
| for   parent/luteur   grand-mize   wilk   maitre-parent   publique   wilk   wilk   wilk   maitre-parent   publique   wilk      |     |   |    | •                            |                            | privác                | •                 |                               |
| 77   |     |   |    | 3                            |                            | privee                |                   |                               |
| 78   |     |   |    | •                            | •                          | -                     |                   |                               |
| 79 m   |     |   | -  | •                            |                            | -                     |                   |                               |
| 80 m   |     |   | -  |                              | •                          |                       |                   |                               |
| 81 m   | 79  | m | -  |                              |                            | publique              | ville             |                               |
| 81 m   | 80  | m | -  | enseignant/directeur d'école | directeur d'école, enseig- | publique              | ville             |                               |
| 1  |     |   |    |                              | nant titulaire             |                       |                   |                               |
| 1  | 81  | m | _  | enseignant/directeur d'école | directeur                  | privée ECAC           | ville             |                               |
| 83   | 82  | m | 31 | ~                            | nère                       | <u>.</u>              | ville             |                               |
| 86 m   |     |   |    | •                            | •                          | nuhlique              |                   |                               |
| 85 m - c   enseignant/directeur d'école   Nour   Serviceur d'école   Por-VO  |     |   |    |                              |                            | publique              |                   |                               |
| 86 m -   Edudint   education supérieure   privée   très grande ville   NS/employé de l'ONU     88 m -   Edudont   VO   Sour   responde ville   Village   très grande ville     90 m -   Leader religieux   -   |     |   |    |                              |                            | -                     | vitte             |                               |
| 88   |     |   |    | ~                            |                            | ,                     |                   |                               |
| 88   |     |   | -  |                              | education superieure       | privee                | -                 |                               |
| 89   |     | m | -  | 3                            | -                          |                       | très grande ville | ONG/employé de l'ONU          |
|  | 88  | m | -  | étudiant                     | VO                         | privée                | très grande ville |                               |
| de l'édu/Jaff. sociales  | 89  | f | -  | leader religieux             | sœur                       | -                     | village           |                               |
| de l'édu/Jaff. sociales  | 90  | m | -  | (apolitique) employé du Min. | -                          | -                     | •                 |                               |
|  |     |   |    |                              |                            | -                     |                   |                               |
| de l'édu/Jaff. sociales  | 91  | m | _  |                              |                            | -                     | très grande ville |                               |
| 93 m - ONG/employé de l'ONU 94 m - parent/tuteur 95 m - leader religieux 96 m - leader religieux 97 m - leader religieux 98 m - leader religieux 99 m - leader religieux 90 leader religie | 71  |   |    |                              |                            | _                     | a.c. granae ville |                               |
| 94 m - ONG/employé de l'ONU 95 m - leader religieux 96 m - leader religieux 97 m - leader religieux 98 m - leader religieux 99 m - leader religieux 90 m - leader religieux 90 m - leader religieux 90 m - leader religieux 91 m - leader religieux 92 m - leader religieux 93 m - leader religieux 94 m - leader religieux 95 m - leader religieux 96 m - leader religieux 97 m - leader religieux 98 m - leader religieux 99 m - leader religieux 99 m - leader religieux 90 | 02  |   |    |                              |                            | -                     | . 2012            |                               |
| 94 m - parent/tuteur armé) - ville enseignant/directeur d'école one leader religieux ville enseignant/directeur d'école, ONG/employé de l'ONU 97 m - leader religieux - Directeur d'école sur site pour pers. déplacées intermes intermes intermes sintermes sintermes or chercheur ass. Prof - NL 101 v - chercheur ass. Prof - NL 103 m - ONG/employé de l'ONU - ville (In interv 11) 104 m - avocat par avocat grande ville grande ville 105 m - inspecteur académique grande ville 106 v - ONG/employé l'ONU très grande ville 107 m - leader religieux grande ville 108 m (apolitique) employé du Min très grande ville 109 v enfant - publique très grande ville 101 v enfant - publique village 102 v enfant - publique village 103 v enfant - publique village 105 v enfant - publique village 106 v enfant - publique village 107 v enfant - publique village 108 v enfant - publique village 119 v enfant - publique village 110 v enfant - publique village 111 v 5 enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 9 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v parent/tuteur - publique village 123 v parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien très grande ville enseignant/directeur d'école enseignan                            |     |   |    |                              |                            | -                     |                   |                               |
| 95 m   |     |   |    |                              |                            | -                     |                   |                               |
| 96 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école, ONG/employé de l'ONU 97 m - leader religieux - Directeur d'école sur site pour pers. déplacées internes internes sinte pour pers. déplacées internes site pour de l'Unit pers de l'ONU oNG/employé de l'ONU oNG/employée l'ONU on ont ont out ont ont ont ont ont ont ont ont ont on  | 94  | m | -  | •                            | armé)                      | -                     | ville             |                               |
| ONG/employé de l'ONU   | 95  | m | -  | leader religieux             | -                          | -                     | ville             | enseignant/directeur d'école  |
| ONG/employé de l'ONU   |     |   |    |                              |                            |                       |                   |                               |
| ONG/employé de l'ONU   | 96  | m | -  | leader religieux             | -                          | privée                | ville             | enseignant/directeur d'école, |
| 98   |     |   |    | ğ ,                          | -                          | '                     |                   | _                             |
| 98         m         -         enseignant/directeur d'école         Directeur d'école sur site pour pers. déplacées sintermes           99         m         chercheur         phd         -         NL           100         v         -         chercheur         ass. Prof         -         NL           101         v         -         chercheur         ass. Prof         -         NL           101         v         -         chercheur         phd         -         NL           103         m         -         ONG/employé de l'ONU         -         ville         (in interv 1.1)           104         m         -         avocat         -         -         grande ville           105         m         -         ONG/employé de l'ONU         -         -         grande ville           106         v         -         ONG/employé el VONU         -         -         grande ville           107         m         -         Leader religieux         -         -         grande ville           107         m         -         -         publique         très grande ville           108         m (apolitique) employé du Min.         -         -   | 97  | m | _  | leader religieux             | _                          | _                     | orande ville      |                               |
| Site pour pers. déplacées   Internes   |     |   | -  | _                            | Divoctour d'écolo cur      | -                     | •                 | ONG/emploge de l'ONO          |
|  | 90  | Ш | -  | enseignant/directeur d'école |                            | -                     | grande ville      |                               |
| 99 m   |     |   |    |                              |                            |                       |                   |                               |
| 100    v   |     |   |    |                              | internes                   |                       |                   |                               |
| 101    v   | 99  | m |    | chercheur                    | phd                        | -                     | NL                |                               |
| 102  | 100 | V | -  | chercheur                    | ass. Prof                  | -                     | NL                |                               |
| 102  | 101 | V | _  | chercheur                    | ass. Prof                  | _                     | NI                |                               |
| 103 m - ONG/employé de l'ONU - ville (in interv 1.1) 104 m - avocat grande ville 105 m - inspecteur académique CONG/employée l'ONU très grande ville 106 v - ONG/employée l'ONU très grande ville 107 m - leader religieux grande ville 108 m (apolitique) employé du Min. de l'édu./aff. sociales 109 v enfant - publique très grande ville 110 v enfant - publique village 111 m enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - politicien très grande ville 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville   |     |   | _  |                              |                            | _                     |                   |                               |
| 104 m - avocat grande ville 105 m - inspecteur académique grande ville 106 v - ONG/employée l'ONU très grande ville 107 m - leader religieux grande ville 108 m (apolitique) employé du Min.   |     |   |    |                              | prid                       | villa                 |                   |                               |
| 105 m - inspecteur académique très grande ville enseignant/directeur d'école 106 v - ONG/employée l'ONU très grande ville 107 m - leader religieux grande ville 108 m (apolitique) employé du Min. de l'édu./aff. sociales   |     |   |    |                              | -                          | vitte                 | ` '               |                               |
| 106 v - ONG/employée l'ONU   |     |   | -  |                              | -                          | -                     | •                 |                               |
| 107 m - leader religieux grande ville  (apolitique) employé du Min. de l'édu./aff. sociales  109 v enfant - publique village 111 m enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 133 f 14 enfant - très grande ville 134 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 136 m - politicien - très grande ville 137 f 15 enfant - très grande ville 138 f 15 enfant - très grande ville 139 f 15 enfant - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville   |     | m | -  |                              | -                          | -                     |                   | enseignant/directeur d'école  |
| 108 m (apolitique) employé du Min. de l'édu./aff. sociales  109 v enfant - publique village  110 v enfant - publique village  111 m enfant - publique village  112 v 8 enfant - publique village  113 v 6 enfant - publique village  114 v 5 enfant - publique village  115 m 8 enfant - publique village  116 v 5 enfant - publique village  117 v 12 enfant - publique village  118 m - enseignant/directeur d'école - publique village  119 - enfant - publique village  119 - enfant - publique village  110 m - APE - publique village  111 m - enseignant/directeur d'école - publique village  112 v - parent/ tuteur - publique village  113 v - parent/tuteur - publique village  114 m - parent/tuteur - publique village  115 m - politicien très grande ville enseignant/directeur d'école  117 m - leader religieux - privée ville  118 m - leader religieux - privée ville  119 m - politicien - très grande ville  110 m - leader religieux - politicien - très grande ville  111 m - politicien - très grande ville  112 m - leader religieux - privée ville  113 f 14 enfant très grande ville  114 très grande ville  115 enfant - très grande ville  116 v 5 enfant - très grande ville  117 v 12 enfant - très grande ville  118 m - très grande ville  119 m - politicien - très grande ville  119 m - politicien - très grande ville  110 m - politicien - très grande ville  111 m - très grande ville  112 m - très grande ville  113 f 14 enfant - Très grande ville  114 très grande ville  115 enfant - Très grande ville  116 v 5 enfant - Très grande ville  117 v 12 enfant - Très grande ville  118 m 10 publique village  119 m 10 publique village  119 m 10 publique village  110 publique village  110 publique village  111 publique village  111 publique village  112 publique village  113 f 14 enfant - Très grande ville  119 m 2 parent/tuteur - Très grande ville  110 publique village  111 publique village  111 publique village  111 publique village  111 publique village  112 publique village  113 f 14 enfant - Très grande ville  | 106 | V | -  | ONG/employée l'ONU           | -                          | -                     | très grande ville |                               |
| de l'édu./aff. sociales  109 v enfant - publique village  110 v enfant - publique village  111 m enfant - publique village  112 v 8 enfant - publique village  113 v 6 enfant - publique village  114 v 5 enfant - publique village  115 m 8 enfant - publique village  116 v 5 enfant - publique village  117 v 12 enfant - publique village  118 m - enseignant/directeur d'école - publique village  119 - enfant - publique village  120 m - APE - publique village  121 m - enseignant/directeur d'école - publique village  122 v - parent/ tuteur - publique village  123 v - parent/tuteur - publique village  124 m - parent/tuteur - publique village  125 m - politicien très grande ville  126 m - politicien très grande ville  127 m - leader religieux - privée ville  128 m - leader religieux - privée ville  129 m - politicien très grande ville  130 f 14 enfant très grande ville  131 f 14 enfant très grande ville  132 f 15 enfant très grande ville  133 f 14 enfant très grande ville  134 très grande ville  135 f 15 enfant très grande ville  136 très grande ville  137 f 15 enfant très grande ville  138 f 15 enfant très grande ville  139 f 15 enfant très grande ville  130 f 14 enfant très grande ville  131 f 14 enfant très grande ville  132 f 15 enfant très grande ville  133 f 15 enfant très grande ville  134 enfant très grande ville  135 f 15 enfant très grande ville  136 très grande ville  | 107 | m | -  | leader religieux             | -                          | -                     | grande ville      |                               |
| de l'édu./aff. sociales  109 v enfant - publique village  110 v enfant - publique village  111 m enfant - publique village  112 v 8 enfant - publique village  113 v 6 enfant - publique village  114 v 5 enfant - publique village  115 m 8 enfant - publique village  116 v 5 enfant - publique village  117 v 12 enfant - publique village  118 m - enseignant/directeur d'école - publique village  119 - enfant - publique village  120 m - APE - publique village  121 m - enseignant/directeur d'école - publique village  122 v - parent/ tuteur - publique village  123 v - parent/tuteur - publique village  124 m - parent/tuteur - publique village  125 m - politicien très grande ville  126 m - politicien très grande ville  127 m - leader religieux - privée ville  128 m - leader religieux - privée ville  129 m - politicien très grande ville  130 f 14 enfant très grande ville  131 f 14 enfant très grande ville  132 f 15 enfant très grande ville  133 f 14 enfant très grande ville  134 très grande ville  135 f 15 enfant très grande ville  136 très grande ville  137 f 15 enfant très grande ville  138 f 15 enfant très grande ville  139 f 15 enfant très grande ville  130 f 14 enfant très grande ville  131 f 14 enfant très grande ville  132 f 15 enfant très grande ville  133 f 15 enfant très grande ville  134 enfant très grande ville  135 f 15 enfant très grande ville  136 très grande ville  | 108 | m |    | (apolitique) employé du Min. | -                          | -                     | très grande ville |                               |
| 109 v enfant - publique très grande ville 110 v enfant - publique village 111 m enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 15 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 133 f 14 enfant très grande ville 134 f 15 enfant très grande ville 135 f 15 enfant très grande ville 136 f 15 enfant très grande ville 137 f 15 enfant très grande ville 138 f 15 enfant très grande ville 139 f 15 enfant très grande ville 140 rillage très grande ville 150 rillage très grande ville 151 f 15 enfant très grande ville 152 rillage très grande ville 153 f 15 enfant très grande ville   |     |   |    |                              |                            |                       | ŭ                 |                               |
| 110 v enfant - publique village 111 m enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 111 m - enseignant/directeur d'école - publique village 112 m - enseignant/directeur d'école - publique village 112 m - parent/tuteur - publique village 112 v - parent/tuteur - publique village 112 v - parent/tuteur - publique village 112 v - parent/tuteur - publique village 112 m - politicien très grande ville 116 m - politicien très grande ville enseignant/directeur d'école 117 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 118 m - leader religieux - privée ville 119 m - politicien très grande ville 119 m - politicien très grande ville 110 m - politicien très grande ville 111 m - parent/tuteur - très grande ville 112 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 118 m - leader religieux - privée ville 119 m - politicien très grande ville 119 m - politicien très grande ville 110 m - parent/tuteur très grande ville 111 m - très grande ville 111 m - très grande ville 112 m - parent/tuteur - très grande ville 113 f 14 enfant très grande ville 115 m - très grande ville  | 109 | V |    |                              | _                          | nublique              | très grande ville |                               |
| 111 m enfant - publique village 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/ tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5 ime - très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville  |     |   |    |                              | _                          |                       | -                 |                               |
| 112 v 8 enfant - publique village 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 133 f 15 enfant très grande ville 134 enfant très grande ville 135 f 15 enfant très grande ville 136 très grande ville 137 f 15 enfant très grande ville 138 m - très grande ville 139 f 15 enfant très grande ville 140 enfant très grande ville 150 très grande ville 151 très grande ville 152 f 15 enfant très grande ville 153 f 15 enfant très grande ville   |     |   |    |                              |                            |                       | •                 |                               |
| 113 v 6 enfant - publique village 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - reise grande ville 126 m - politicien - enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 136 très grande ville 137 très grande ville 138 très grande ville 139 très grande ville 130 très grande ville 130 très grande ville 131 très grande ville 132 très grande ville 133 très grande ville 134 enfant - très grande ville 135 très grande ville 136 très grande ville 137 très grande ville 138 très grande ville 139 très grande ville 130 très grande ville 130 très grande ville 131 très grande ville 132 très grande ville   |     |   | 0  |                              | -                          |                       | •                 |                               |
| 114 v 5 enfant - publique village 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - politicien 5 enseignant/directeur d'école 129 m - politicien très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 133 f 15 enfant très grande ville 134 f 15 enfant très grande ville 135 f 15 enfant très grande ville 136 très grande ville 137 f 15 enfant très grande ville 138 f 15 enfant très grande ville 139 f 15 enfant très grande ville 140 enfant très grande ville 150 enfant très grande ville 151 très grande ville 152 f 15 enfant très grande ville 153 f 15 enfant très grande ville 154 enfant très grande ville 155 enfant très grande ville 156 enfant très grande ville 157 enfant très grande ville 158 enfant très grande ville  |     |   |    |                              | -                          |                       | •                 |                               |
| 115 m 8 enfant - publique village 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5 enfant - très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 135 f 15 enfant très grande ville 136 très grande ville 137 f 14 enfant très grande ville 138 f 15 enfant très grande ville 149 très grande ville 150 très grande ville 151 très grande ville 152 très grande ville 153 f 15 enfant très grande ville 154 très grande ville 155 enfant très grande ville 156 très grande ville 157 très grande ville 158 très grande ville 159 très grande ville 150 très grande ville 150 très grande ville 150 très grande ville 151 très grande ville 152 très grande ville  |     |   |    |                              | -                          |                       |                   |                               |
| 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - politicien - très grande ville 129 m - politicien - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 136 très grande ville 137 f 15 enfant - très grande ville 138 m - très grande ville 139 f 15 enfant - très grande ville 140 très grande ville 150 très grande ville 151 très grande ville 152 très grande ville 153 f 15 enfant - très grande ville  | 114 | V | 5  | enfant                       | -                          | publique              | village           |                               |
| 116 v 5 enfant - publique village 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 110 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - politicien - très grande ville 129 m - politicien - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 136 très grande ville 137 f 15 enfant - très grande ville 138 m - très grande ville 139 f 15 enfant - très grande ville 140 très grande ville 150 très grande ville 151 très grande ville 152 très grande ville 153 f 15 enfant - très grande ville  | 115 | m | 8  | enfant                       | -                          | publique              | village           |                               |
| 117 v 12 enfant - publique village 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - politicien - très grande ville 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - privée ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5 - très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 133 f 15 enfant très grande ville 146 religieux - très grande ville 157 religieux - très grande ville 158 religieux - très grande ville 159 religieux - très grande ville 150 religieux - très grande ville 158 religieux - très grande ville 159 religieux - très grande ville 150 religieux - très grande ville  | 116 | V | 5  | enfant                       | -                          |                       | •                 |                               |
| 118 m - enseignant/directeur d'école - publique village 119 - enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 enfant - très grande ville 136 très grande ville 137 très grande ville 138 f 15 enfant - très grande ville 148 très grande ville 159 très grande ville 150 très grande ville  |     |   |    |                              | _                          |                       | •                 |                               |
| 119 enfant - publique village 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 m - très grande ville 146 m - politicien Tempo      |     |   |    |                              |                            |                       | •                 |                               |
| 120 m - APE - publique village 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 146 très grande ville 157 très grande ville 158 très grande ville 159 très grande ville 150 très grande ville  |     |   |    | 3                            | -                          |                       |                   |                               |
| 121 m - enseignant/directeur d'école - publique village 122 v - parent/ tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 146 très grande ville 157 très grande ville 158 grande ville 159 très grande ville 150 très grande ville   |     |   |    |                              | -                          |                       | •                 |                               |
| 122 v - parent/tuteur - publique village 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville 146 village 157 village 158 village 158 enseignant/directeur d'école 168 village 179 village 170 | 120 | m | -  |                              | -                          |                       | •                 |                               |
| 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville  | 121 | m | -  | enseignant/directeur d'école | -                          | publique              | village           |                               |
| 123 v - parent/tuteur - publique village 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville  | 122 | V | -  | parent/ tuteur               | -                          | publique              | village           |                               |
| 124 m - parent/tuteur - publique village 125 m - politicien - très grande ville 126 m - politicien - très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville   |     |   | -  | •                            | -                          |                       | •                 |                               |
| 125 m - politicien très grande ville 126 m - politicien très grande ville 127 m - leader religieux - privée ville 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant très grande ville 131 f 14 enfant très grande ville 132 f 15 enfant très grande ville 135 f 15 enfant très grande ville 146 c très grande ville 157 c très grande ville 158 c très grande ville 159 c très grande ville 150 c très grande ville  |     |   | -  | •                            | -                          |                       | •                 |                               |
| 126 m - politicien très grande ville enseignant/directeur d'école 127 m - leader religieux - privée ville ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 c très grande ville 136 c très grande ville 137 c très grande ville 138 c très grande ville 139 c très grande ville     |     |   |    | •                            | _                          | -                     |                   |                               |
| 127 m - leader religieux - privée ville enseignant/directeur d'école 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 135 f 15 enfant - très grande ville   |     |   |    | •                            |                            |                       | -                 | onsoignant/directory d'école  |
| 128 m - leader religieux - privée ville 129 m - politicien 5ème - très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville  |     |   |    | •                            |                            | -<br>                 | -                 |                               |
| 129 m - politicien 5 très grande ville 130 f 14 enfant - très grande ville 131 f 14 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville 132 f 15 enfant - très grande ville   |     |   |    | _                            | -                          | •                     |                   | enseignant/directeur d'école  |
| 130 f 14 enfant - très grande ville<br>131 f 14 enfant - très grande ville<br>132 f 15 enfant - très grande ville  |     | m | -  |                              | -                          | privée                |                   |                               |
| 131 f 14 enfant très grande ville<br>132 f 15 enfant très grande ville   | 129 | m | -  | •                            | 5 <sup>ème</sup>           | -                     |                   |                               |
| 131 f 14 enfant très grande ville<br>132 f 15 enfant très grande ville   | 130 | f | 14 | enfant                       | -                          | -                     | très grande ville |                               |
| 132 f 15 enfant très grande ville  |     | f |    |                              | -                          | -                     |                   |                               |
| ·  |     |   |    |                              |                            | -                     |                   |                               |
| ties granue vitte  |     |   |    |                              | _                          |                       | -                 |                               |
|  | ללב |   | 10 | Cinant                       |                            |                       | area granue ville |                               |
|  |     |   |    |                              |                            |                       |                   |                               |

#### **Observations:** Nr. Date Description Lieu 1 8-8-2016 enfant battu parce qu'il pleure (fait du bruit) très grande ville 2 10-8-2016 visite site 1 ville 12-8-2016 3 réunion groupe de l'éducation très grande ville 17-8-2016 visite site 2 ville 5 17-8-2016 visite site 3 ville 6 18-8-2016 observation site de l'école ville 7 22-8-2016 visite site 4 très grande ville 8 28-8-2016 visite site 5 ville 9 8-11-2016 observation école privée très grande ville 10 9-11-2-16 observation école privée très grande ville 11 10-11-2016 visite site 6 très grande ville 12 10-11-2016 visite site 7 très grande ville 13 24-11-2016 distribution de matériels scolaires village 14 24-11-2016 observation école publique village 15 25-11-2016 observation école publique village 16 26-11-2016 observation école publique grande ville 17 11-12-2016 enfant battu parce qu'il retourne chez lui pendant la pause village 18 15-12-2016 observation école publique village 19 16-12-2016 observation ministère de l'éducation très grande ville 20 20-12-2016 observation école privée ville

ville

ville

ville

grande ville

21 20-12-2016 observation payement de l'APE – directeur d'école

22 21-12-2016 Observation école publique

observation école

23 27-11-2016 observation bibliothèque

24 2-9-2016

## **Attachment 3: Questions for the Ureport Questionnaire**

- 1. Mon école fondamentale est/était...
  - 1 Une école privée
  - 2 Une école publique
  - 3 Je ne suis jamais allé à l'école
- 2. A l'école fondamentale je suis/j'étais chicoté...
  - 1 Quelques fois
  - 2 Chaque mois
  - 3 Chaque semaine
  - 4 Chaque jour
  - 5 Jamais
- 3. A l'école fondamentale je vois/j'ai vu quelqu'un dans ma classe être chicoté..
  - 1 Quelques fois
  - 2 Chaque mois
  - 3 Chaque semaine
  - 4 Chaque jour
  - 5 Jamais
- 4. Pendant mon éducation, j'ai eu d'expérience avec la corruption dans la classe...
  - 1 1 fois
  - 2 2-5 fois
  - 3 Souvent
  - 4 Jamais
  - 5 Jamais, mais j'ai entendu parler
- 5. J'ai payé pour avoir une bonne note, par argent ou par des actions sexuelles...
  - 1 1 fois
  - 2 Quelques fois
  - 3 Souvent
  - 4 Jamais

31025 5 270m Cacul



## Colofon

© Marieke Hopman / Université de Maastricht

### **Auteurs:**

HOPMAN Marieke, DOPANI Petrouchka, SARAGNET De Christ Bonheur

## **Traduction:**

HOUBBEN Pauline, NOELANDERS Timothy

## Design:

WWW.STOEREBINKEN.NL

Imprimerie / parrainer:



## Contact:

Marieke Hopman Université de Maastricht Bouillonstraat 1-3 6211 LH Maastricht Pays-Bas

 $\label{lem:mass} Marieke.hopman@maastrichtuniversity.nl\\ www.childrensrightsresearch.com$